

Crise en France: Laval songerait à évacuer Vichy en cas de révolution

Laval songerait à évacuer Vichy pour l'Afrique

L'amiral Darlan aurait même pour mission de préparer une base de repli en Afrique

BERNE, 22 (A.P.) — Des observateurs bien informés affirment que l'amiral Jean Darlan, chef des forces armées du gouvernement français de Vichy (armée de terre, de mer et de l'air, comprenant les quelque cent mille hommes d'armée de campagne laissés à la France par l'armistice, l'importante flotte française, dont une partie est armée à Toulon sur la Méditerranée, une autre partie armée à Dakar, en Afrique occidentale, et une autre escadre en fin de désarmement et neutralisée par les Britanniques en rade d'Alexandrie; plus les quelque 300,000 hommes de l'armée d'Afrique) serait allé à Dakar en particulier pour étudier la possibilité d'y établir une base de sécurité française, sur laquelle se replierait le gouvernement français dans l'éventualité où les efforts faits pour décider les ouvriers français à aller travailler en Allemagne provoqueraient une révolution obligeant Vichy à se retirer aux colonies.

Un Français, ayant des relations à Vichy même, a déclaré: "De grands événements se préparent en France; les Français sont assez montés pour refuser d'aller plus loin (dans la voie de la collaboration); tout peut venir, et aussi bien, il peut ne rien se passer. Il faut attendre, et voir venir."

Tout dépend, semble-t-il, de la pression plus ou moins forte qu'exerceront les Allemands pour obliger les ouvriers français à aller travailler en Allemagne. Les patrons eux-mêmes se mettent en travers. La crise est devenue si aiguë deux jours avant le discours de Pierre Laval mardi soir que, d'après des informations privées, les membres du cabinet auraient reçu l'ordre de se tenir prêts à partir dans les 24 heures.

Il ne s'est rien produit, et "l'alerte" a été rappelée. Mais depuis l'armistice de juin 1940, la situation n'a jamais cessé d'être aiguë en France, se calmant à peine pour rebondir aussitôt sous un nouvel incident. L'affaire du travail forcé en Allemagne, parce qu'elle touche tous les Français, est évidemment la plus grave. Voici les faits sur lesquels tous les observateurs paraissent d'accord:

1.—Laval mène un dur combat pour se remettre en selle et se faire de nouveau accepter par les Français comme "le bon maître", dit la "Gazette" de Lausanne.

2.—Il sait d'ailleurs tout ce qu'il risque dans la crise qui croît tous les jours.

3.—Il peut même aller jusqu'à recommander au gouvernement d'évacuer Vichy, pour soutenir ailleurs la résistance.

4.—S'il n'ose pas aller jusque là et si la pression nazie augmente encore, d'autres pourraient s'y résoudre.

Pierre Laval est rentré aujourd'hui d'un nouvel entretien avec les chefs nazis à Paris; il a aussitôt conféré avec le maréchal Pétain et l'ambassadeur de Vichy à Paris, Fernand de Brinon.

Anglais et Canadiens bombardent des trains et le triage d'Amiens

Tandis que Vichy prétend que le raid américain d'hier sur Lorient a fait plus de 600 victimes, les nazis assurent que ce bombardement n'a causé que peu de dégâts

LONDRES, 22 (C.P.) — Les escadilles américaines étaient à peine rentrées du raid très efficace sur la grande base sous-marine allemande de Lorient, en France occupée, que des escadilles canadiennes et anglaises partaient en chasse aujourd'hui, mitraillant plusieurs objectifs ennemis en France occupée.

Pour la deuxième journée consécutive, les chasseurs alliés sont rentrés de ces sorties offensives.

Les Américains annoncent aujourd'hui que leur raid sur Lorient n'a coûté que trois "fortresses-vantes" et que les chasseurs d'escorte anglais et canadiens ont abattu de concert avec les puissants bombardiers allemands, neuf chasseurs "focke-wulf" nazis.

Quoique les bombes aient porté droit sur l'objectif ennemi, les assaillants n'ont pas eu à affronter une température excessivement difficile durant le raid. On remarque, à propos du succès de ce raid à distance assez considérable, 300 milles, que les "fortresses-volantes" américaines vont bientôt voler

Des prisonniers nazis refusent de se laisser passer les menottes

Le ministre de la Défense M. Ralston annonce que les gardes ont dû tirer plusieurs coups de feu en l'air avant de rétablir l'ordre — Il y a quelques blessés de part et d'autre

OTTAWA, 22 (C.P.) — Le ministre de la Défense, l'hon. J.-L. Ralston, a annoncé aujourd'hui, dans un communiqué officiel, que des prisonniers de guerre, internés au camp de Bowmanville, ont résisté aux tentatives des gardes de leur passer les menottes, le 10 octobre. Des gardes et des prisonniers ont reçu des blessures, la plupart légères. Voici le texte de la déclaration:

"Refusant d'obéir aux ordres, les prisonniers de guerre se sont barricadés dans leurs baraquements. Il fut nécessaire de tirer quatre coups de feu en l'air et un autre vers le sol. En ricochant, la balle atteignit un prisonnier à la jambe. Cette manifestation eut lieu lorsque les prisonniers assaillirent brutalement un officier de la garde. Deux autres prisonniers reçurent de légères blessures de balles. Il n'y eut pas de pertes de vie."

"Dans une autre partie du camp, il fallut percer un trou dans la toiture d'une baraque et arroser les prisonniers pour calmer le désordre. Un grand nombre de fenêtres furent brisées et des dommages considérables causés aux ameublements."

"On n'a pas utilisé les mitrailleuses, ni les gaz lacrimogènes ou aucu-

ne variété de gaz au cours des désordres. On a préparé et servi les repas des prisonniers, dont certains ont fait la grève de la faim durant deux jours. On a quand même passé les menottes aux prisonniers du camp de Bowmanville. La vie normale du camp a ensuite repris, après que l'on eût renforcé la garde par des détachements d'un camp militaire voisin. Tout était tranquille au camp de Bowmanville quelques jours après ces événements."

"A l'exception d'une faible résistance que l'on a éprouvée à un autre camp, il ne s'est pas produit de désordres dans aucun des 15 autres camps de prisonniers de guerre."

Le gouvernement canadien a mis aux fers les officiers et soldats allemands détenus comme prisonniers de guerre au Canada, en représailles des mesures identiques prises par les Allemands contre les Canadiens capturés à Dieppe. On donne à entendre que certains prisonniers allemands détenus en Angleterre ont aussi été mis aux fers et que le total de ceux à qui on a passé les menottes est le même que le nombre de Canadiens à qui les

(Suite page onze)

L'hon. H. Nixon quitte aussi son poste en Ontario

M. Mitchell Hepburn songerait à briguer les suffrages pour un siège aux Communes

TORONTO, 22 (C.P.) — M. Harry Nixon a aujourd'hui démissionné comme secrétaire provincial d'Ontario. Il semble qu'un autre membre du cabinet hésite à donner aussi sa démission, à la suite de l'assommoir de l'hon. Gordon Conant comme successeur de M. Hepburn. Il est rumouré que des élections provinciales générales auraient bientôt lieu.

L'hon. Farquhar Oliver
Le ministre qui n'a apparemment pas encore décidé s'il doit donner sa démission ou demeurer au poste n'est nul autre que l'hon. Farquhar Oliver, ministre des travaux publics et du bien-être social. M. Oliver est un ami personnel de M. Nixon; il dit vouloir

(Suite page onze)

La réouverture des procès de Riom semble improbable

NEW-YORK, 22 (A.P.) — A Vichy on croit improbable la réouverture des procès de Riom, selon des renseignements parvenus à l'Associated Press aujourd'hui de sources européennes généralement sûres.

Franck réclame la suppression des agences de Franco

L'écrivain américain réclame la fermeture de tous les consulats fascistes en Amérique

NEW-YORK, 22 (A.P.) — L'écrivain américain Waldo Frank a déclaré ce soir dans une allocution à la radio américaine que "toutes les ambassades fascistes en Amérique du sud, sans omettre celles de Franco (le dictateur d'Espagne) peut-être les plus traîtreusement dangereuses, devraient être fermées."

L'orateur parlait au dîner de l'Union d'action démocratique, servi en son honneur; il y a dénoncé "un système d'espionnage et de sabotage axiste en Amérique du sud et ajouta: "Les Etats-Unis devraient commencer par celui de Washington même, l'ambassade d'Espagne qui est l'alliée des nazis. Lorsque les agences axistes sont fermées les agences de Franco préparées à cet effet, leur succèdent à la besogne."

M. Frank est rentré récemment d'un voyage en Argentine, au cours duquel il fut assailli et malmené par

(Suite page onze)

Les Américains repoussent un assaut japonais

A Guadalcanal, la grande offensive ennemie attendue en est encore au stade préliminaire

WASHINGTON, 22 (A.P.) — Attendant toujours l'offensive japonaise sur Guadalcanal, les forces américaines des Salomon ont repoussé le 20 octobre dernier une légère tentative d'activité ennemie, abattu un bombardier et poursuivent tou-

(Suite page onze)

Déclaration de M. Bowers à des manifestants chiliens

SANTIAGO, 22 (A.P.) — L'ambassadeur des Etats-Unis, M. Claude G. Bowers, a dit à 25 manifestants ce soir que les Etats-Unis ont permis au Chili de publier la réponse verbale du président Roosevelt à la protestation formelle du Chili contre les allégations du sous-secrétaire d'Etat, M. Sumner Welles, que ce pays et l'Argentine avaient permis les agissements des espions de l'axe.

Série d'alertes à Lyon, Toulouse, Vichy et Paris

Les autorités nazies à Paris paraissent résolues à conscrire de force les ouvriers

LONDRES, 22 (C.P.) — Une alerte aux avions a sonné ce soir à Vichy, capitale du gouvernement français administrant la zone non occupée. Des rapports radiophoniques du Continent rapportent qu'un tir antiaérien très violent a été entendu à Lyon.

Les postes de radio de Toulouse (en zone non-occupée) et de Paris (occupée) ont cessé leurs émissions durant l'alerte. Les batteries antiaériennes de Vichy ont tiré à neuf heures dix du soir. L'obscurité est en force à Toulouse, dit-on.

(Suite page onze)

La convention de Genève repudiée par les Axistes

L'Allemagne menace d'en venir là, prétendant que les Alliés l'ont eux-mêmes violée

WASHINGTON, 22 (A.P.) — Il est possible que les puissances de l'Axe, l'Allemagne et le Japon surtout, en viennent bientôt à repudier purement et simplement toutes les conventions internationales intervenues depuis plusieurs années entre les puissances aujourd'hui belligérantes, pour le traitement humain des prisonniers de guerre.

Le secrétaire à la Guerre Henry Simson a admis aujourd'hui au cours de sa conférence de presse que les quatre noms cités par la radio japonaise correspondent aux noms de quatre aviateurs depuis longtemps portés manquants. Ces combattants auraient été abattus lors du raid américain sur Tokio le printemps dernier.

La radio japonaise a déclaré ces jours-ci que les aviateurs américains détenus par les Japonais seraient punis comme coupables d'atrocités dans le bombardement de Tokio. "Nos aviateurs qui ont bombardé Tokio avaient ordre de s'en tenir aux objectifs militaires", a déclaré M. Stimson, et tous nos rapports portent qu'ils ont respecté cette consigne, avec d'ailleurs beaucoup d'efficacité."

C'est la tournure que prend la propagande allemande qui fait croire

(Suite page onze)

Des aviateurs du C.A.R.C. reçoivent leurs ailes des mains du très hon. M. King

OTTAWA, 22 (C.P.) — Le premier ministre du Canada, le très hon. Mackenzie King, présidera l'une des plus importantes remises d'ailes dans l'histoire du C.A.R.C., sur la colline du parlement, samedi. Il épinglera les ailes sur les tunique des aviateurs diplômés de l'école d'entraînement aérien no 2, située à Uplands, près d'Ottawa.

Les Allemands se vantent de leurs esclaves russes

Textes révélateurs publiés par les Rouges et pris dans des lettres de soldats

Par Orazi SAVICH

MOSCOU, 22 (O.N.A.) — Des prisonniers russes, militaires et civils, hommes et femmes sont traités comme de véritables esclaves en Allemagne. Des lettres reçues de leurs parents par des soldats allemands cap-

(Suite page onze)

L'Allemagne songe à annexer toute la France occupée à son territoire

C'est ce que l'on assure dans les milieux français combattants de Washington, où l'on rapporte que l'armée allemande s'impatiente de la lenteur de Pierre Laval

WASHINGTON, 22 (O.N.A.) — On prédit ce soir dans les milieux de la France combattante à Washington que le prochain acte que posera l'Allemagne pour mieux subjuguer l'ancienne république française sera celui de l'annexion virtuelle au territoire du Reich des vastes régions de France qu'occupent actuellement les troupes allemandes.

Actuellement le gouvernement de Vichy a le contrôle nominal de l'administration de toute la France, à l'exception faite de l'Alsace-Lorraine où les nazis se sont installés comme chez eux. Bien que Paris, les deux tiers de la population française et toute la côte de l'Atlantique soit en zone occupée, Vichy nomme encore les fonctionnaires de ces régions, y fait la levée des impôts, y a l'entière charge de l'administration civile. Si Laval le désirait il pourrait même installer son cabinet à Paris.

Les Allemands permettent ce contrôle parce que c'est là leur part de la fumeuse politique de collaboration. Les chefs du parti nazi ont toujours préféré obtenir ce qu'ils voulaient de n'importe quel pays sans faire appel à l'armée. Dans ce do-

main, Otto Abetz, le représentant d'Hitler à Paris, a eu un succès considérable avec Pétain et Laval. Mais l'armée allemande exige maintenant quelque chose de plus énergique. Récemment, le général Otto von Stuepnagel, commandant allemand en France, a assuré-t-on, montré de l'impatience des résultats trop lents des tactiques d'apaisement et Abetz aurait perdu beaucoup de son importance. L'impatience du général est fondée sur deux craintes:

1.—Il a peur que les groupes de résistance en France occupée ne lui posent un problème militaire formidable le jour où se produira l'invasion des nations unies. Il se dit que ces groupes seront un véritable péril si l'armée n'obtient pas immédiatement le pouvoir de les réduire.

2.—Il a peur que Laval ne réussisse jamais à trouver par le volontariat ou autrement, les 150,000 ouvriers spécialisés français qu'il a promis de fournir à l'industrie de guerre du Reich.

On ne sait pas encore quand le général Stuepnagel agira. Mais avec les militaires allemands, on ne sait jamais rien. Ils ont les réflexes rapides.

Echange de raids entre Bouin et Port-Moresby

Les troupes australiennes refoulent continuellement les troupes japonaises sur Kokoda

QUARTIERS-GENERAUX ALLEES EN AUSTRALIE, 23 (C.P.) — Les bombardiers alliés et japonais ont échangé des raids aujourd'hui, l'ennemi venant bombarder Port-Moresby, la grande base alliée de Nouvelle-Guinée, au nord de l'Australie; et les Alliés répliquant par un nouveau raid sur la base japonaise de Bouin, à l'ouest des îles Salomon.

Les troupes australiennes qui nettoient l'intérieur de la Nouvelle-Guinée des dernières troupes japonaises ont repoussé continuellement l'envahisseur depuis plusieurs semaines et l'accablent à sa base de Kokoda, dans les montagnes Owen Stanley.

Le raid allié sur Bouin, dans l'île Bougainville a eu lieu de nuit, contre les concentrations maritimes ennemies qui se défendent par un tir antiaérien très vif. La stratégie allée consiste à disperser à mesure

(Suite page onze)

Offensive axiste prévue contre la Syrie et l'Egypte

La supériorité aérienne des Alliés n'a jamais été si écrasante au Moyen Orient

LE CAIRE, 22 (A.P.) — Le maréchal nazi Erwin Rommel a reçu le commandement de toutes les forces axistes de terre, de mer et dans les airs, y compris la flotte italienne, pour monter une double offensive contre l'Egypte et la Syrie.

Des informateurs dont le nom ne peut être cité mais qui sont en contact étroit avec de bonnes sources d'information en Europe ont rapporté que Rommel avait obtenu ce surcroît d'autorité lors de ses récents passages à Berlin et à Rome.

Ces nouvelles indiquent d'abord que la flotte italienne, qui s'est peu montrée au large et l'aviation et l'armée coloniale italiennes sont devenues

(Suite page onze)

On identifie 2 autres corps des victimes du "Caribou"

S.-JEAN, Terre-Neuve, 22 (C.P.) — On a identifié aujourd'hui 2 autres corps trouvés sur la scène du torpillage du vapeur "Caribou". Des 35 corps retrouvés, il n'en reste que 2 à identifier.

Autre changement ministériel dans le cabinet chilien

Le président Juan Antonio Rios renvoie German Riesco et appelle Joaquín Fernández

SANTIAGO, Chili, 22 (A.P.) — Le président Juan Antonio Rios et son nouveau cabinet formé depuis quelques jours ont éprouvé aujourd'hui un nouveau changement de personnel; le ministre désigné aux Affaires étrangères, German Riesco,

(Suite page onze)

Les nazis ont recours à l'enlèvement en Hollande

LONDRES, 22 (C.P.) — Le journal hollandais, "Vrij Nederland", publié en Angleterre, a annoncé aujourd'hui que les nazis ont recours à de véritables enlèvements pour forcer les ouvriers hollandais à travailler en Allemagne. On offre aux ouvriers de les conduire en autobus à leur travail et on les fait monter ensuite de force à bord de trains destinés à l'Allemagne.

L'armée rouge fortifie ses lignes à Stalingrad et progresse au nord

200 nazis ont été tués dans leurs tranchées et les assaillants se sont emparés d'un butin considérable; 500 Allemands et Roumains tombent durant la journée

MOSCOU, 23 (A.P.) — L'armée rouge, combattant dans les étapes déjà neigeuses au nord-ouest de Stalingrad, sur son front offensif qui s'exerce dans le flanc défensif allemand entre Don et Volga, a occupé deux tranchées allemandes au cours d'un nouveau bond en avant dans la journée d'hier.

Au cours du corps à corps qui a marqué le point culminant du siège à l'intérieur de la ville attaquée sans succès depuis deux mois par l'ennemi, un bataillon allemand a été annihilé et 12 chars nazis détruits.

(Le siège de Stalingrad commença le 24 août, il y a exactement 60 jours) Au nord-ouest de la place, l'offensive soviétique se résout à ces résultats: 200 Allemands tués dans leurs tranchées, un butin de cinq mitrailleuses, 36 mitrailleuses et d'autre matériel pris à l'ennemi.

Dans un autre secteur du même front, 500 Allemands et Roumains sont tombés au cours d'une tentative

De gros renforts français ont été envoyés à Dakar

Darlan inspecte les nouvelles défenses de la place "qui sera défendue" d'ordre de Pétain

VICHY, 22 (A.P.) — L'amiral Jean Darlan, chef des forces armées du gouvernement français de Vichy, est arrivé à Dakar aujourd'hui, évidemment en mission d'urgence. L'amiral, parlant au nom du maréchal Pétain, chef de l'Etat français, a déclaré à la population de la grande base navale de l'Afrique Occidentale Française: "Une menace nouvelle plane sur nous!"

Darlan a comparé la situation actuelle à Dakar à celle de Madagascar, avant que la grande colonie française de l'Océan Indien fut attaquée par les troupes britanniques, qui en poursuivirent l'occupation. Le chef des forces armées de Vichy, citant les messages même du maréchal Pétain à la population, a déclaré qu'une nouvelle attaque sur Dakar "recouvrant la même réponse qu'en septembre 1940" lorsqu'une expédition anglo-française libre échoua dans sa tentative pour s'emparer de la base en l'attaquant par mer.

(Des rapports aux journaux helvétiques disent que des renforts considérables ont précédé Darlan à Dakar, et que la mission de l'amiral est d'en faire l'inspection en même temps que la visite des nouvelles fortifications élevées récemment pour assurer la défense de la place.)

(La radio allemande, qui a plusieurs fois parlé récemment d'une menace alliée sur Dakar, rapporte que l'amiral Darlan va conférer avec le commandant français de la grande base navale, le général Barraud; les deux chefs français examineront ensemble "les mesures à prendre pour faire face éventuellement à une attaque éventuelle sur Dakar et sur les autres parties de l'empire français en Afrique.)

Le voyage de Darlan suit de près la révélation du débarquement de troupes américaines en Libérie, petite république nègre de la côte africaine qui a une longue frontière commune avec les territoires français. (A Berne, on rapporte toutefois que les journaux français ont reçu l'ordre d'éviter "les propos alarmistes" qui pourraient suggérer le débarquement américain, surtout au temps où le gouvernement Laval est déjà assez ébranlé par le refus des ouvriers d'aller travailler en Allemagne.)

Dans son discours, à la radio de Dakar, Darlan a affirmé à la population de la colonie "avec la plus légitime fierté" que, d'après la déclaration même du maréchal Pétain, les accusations voulant que Dakar soit utilisée par les Allemands, étaient fausses.

La marine française de Vichy a émis hier un communiqué niant formellement que des sous-marins allemands opèrent dans l'Atlantique aient reçu aucune aide de l'Afrique occidentale française.

Le message de Pétain, lu par Darlan à radio-Dakar, déclare aussi qu'"la France, depuis sa défaite, n'a jamais manqué à sa parole. Je vous apporte l'assurance qu'elle n'y manquera pas dans l'avenir".

"Au Sud de Stalingrad, une des unités soviétiques a détruit une autre compagnie d'infanterie allemande en lui démolissant cinq canons et 20 mitrailleuses. Les froides pluies automnales et la neige qui commence à tomber sur le vaste front russe connaît hier tout le front de Stalingrad, que la garnison soviétique s'acharne toujours à défendre, à travers les ruines de la ville. La pénétration ennemie réalisée ces jours derniers dans les quartiers

infructueuse pour s'emparer de quel que hauteurs fortifiées. Le communiqué soviétique de la nuit rapporte: "Dans la zone de combat de Stalingrad, nos troupes ont repoussé l'infanterie et les chars ennemis. Les Allemands ont attaqué près d'une usine; au cours du vif combat qui s'en est suivi, 12 chars ont été démolis et un bataillon, environ 500 hommes, baylés."

"Au Sud de Stalingrad, une des unités soviétiques a détruit une autre compagnie d'infanterie allemande en lui démolissant cinq canons et 20 mitrailleuses."

Les froides pluies automnales et la neige qui commence à tomber sur le vaste front russe connaît hier tout le front de Stalingrad, que la garnison soviétique s'acharne toujours à défendre, à travers les ruines de la ville. La pénétration ennemie réalisée ces jours derniers dans les quartiers

(Suite page onze)

Le Canada

Journal du matin — Fondé en 1903

Membre de la Canadian Press
Membre de l'Association des Journalistes du Canada
Membre de la Canadian Daily Newspaper Association

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada
Limitée, au numéro 13, rue Saint-Jacques, à Montréal

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL	
Par la poste	
Canada (sauf Montréal et banlieue)	9 \$
Etats-Unis et Empire Britannique	9 \$
Union Postale	8 \$
Livraison à domicile	
Montréal et banlieue	9 \$
Tous les abonnements sont payables d'avance	

Rédacteur en chef : Edmond Turcotte

VENDREDI, 23 OCTOBRE 1942

Wilfrid Pelletier au Conservatoire

Les gens à humour facile qui, depuis quel-
ques temps, se gaussaient du fait que l'hon-
orable Secrétaire de la Province, M. Hector
Perrier, tardait à désigner le directeur du
Conservatoire qu'il fonda durant la dernière
session provinciale, sont bien attrapés. M.
Pierrier vient en effet de nommer à ce poste
important notre distingué compatriote, M.
Wilfrid Pelletier, du Metropolitan de New-
York.

En sage administrateur, M. Perrier a voulu
étudier à fond la question avant de procéder
à une nomination d'une si grave portée. Il
a fait preuve d'un grand jugement et d'une
profonde connaissance de la science de l'ad-
ministration.

La nomination de Wilfrid Pelletier comme
directeur du Conservatoire ne peut que
réjouir tous ceux qui de près ou de loin s'in-
téressent à l'enseignement de la musique dans
notre province. Le choix qu'a fait M. Per-
rier mettra un terme à toutes les méchantes
querelles qui s'élevaient autour du sujet.
Les appétits les plus voraces s'étaient
aiguillés à la pensée de prébendes et de glo-
rieuses probables.

M. Wilfrid Pelletier est hautement qua-
lifié pour son nouveau poste. Il jouit d'une
réputation qui s'étend bien au-delà de l'Amé-
rique. Son nom seul suffira à donner du
prestige à la nouvelle maison d'enseignement
musical. De plus, sa connaissance des choses
de la musique le désignait comme le plus
apte à remplir les fonctions de directeur.

Nous savons que M. Pelletier s'imposera
d'immenses sacrifices dans les fonctions de
directeur du Conservatoire. Les Canadiens
lui en seront reconnaissants comme ils le se-
ront envers le ministre et le gouvernement
qui ramènent au milieu de nous un musicien
et un pédagogue de si grande valeur.

La France saignée à blanc

Le bas de laine des Français sera bientôt
à sec. Aux termes de l'armistice demandé
par le maréchal Pétain en juin 1940, Vichy
doit payer chaque jour en frais d'occupation
400,000,000 de francs. On a déjà annoncé
que l'indemnité d'occupation avait été réduite
de 100,000,000 de francs, mais c'est une
fausseté. Les nazis avaient seulement exigé
le paiement en devises étrangères d'un quart
du total, ce qui alourdit le fardeau du contri-
buable. Le Times de New-York est d'avis
que les frais réels coûtent à peine 125,000,000
de francs par jour. Avec le solde de l'Allema-
gne achetée en France tout ce qu'elle veut, à
son choix, sans discussion possible.

La Banque de France vient d'avancer à
Vichy 15,000,000,000 de francs pour payer
la "dette" à l'Allemagne, ce qui porte à
196,000,000,000 le total de ses avances. Cette
somme énorme probablement ne représen-
te que les deux tiers des frais réels de-
puis juin 1940. Les nazis s'emparent de
biens mobiliers et immobiliers qu'ils paient
tantôt en monnaie de singe et tantôt en
francs. Avec les vrais francs, les victimes
de la convoitise ennemie ne peuvent qu'ache-
ter des obligations de l'Etat. C'est ainsi que
les Français financent leur propre destruction.
Pour résumer à la façon du Times : la
Banque de France prête à Vichy, qui remet
l'argent aux nazis, qui achètent des valeurs
réelles de Français, qui en remettent le pro-
duit à Vichy, qui le refait aux Allemands.

Et c'est ainsi que l'armistice rend plus
certaine la ruine financière de la France.
M. Pétain n'y peut rien. Et si jamais les
Français veulent mettre fin au système, les
nazis s'autorisent d'une clause secrète du
traité d'armistice suivant laquelle un préavis
d'une heure suffit à le faire cesser. Et ils
prendront tout sans plus d'embarras de for-
malités.

Autour et alentour

Par dessous la table

Dans la chronique quotidienne de l'actualité au
Devoir, on trouve, sous les initiales de G. P., le pas-
sage suivant :

Que veut insinuer la "Saturday Night"? Que le
général La Flèche, ayant des amis dans le clergé
québécois, pourrait rallier une partie de celui-ci de
façon ouverte à la conscription pour notre-mère?
C'est du moins ce que l'on suppose en certains mi-
lieux. Et l'on donne comme indice de cela le fait que
le journal québécois qui passe pour être l'organe du
clergé a demandé il y a déjà un quinzaine l'acola-
mination du général La Flèche à l'élection de novem-
bre.

Le lecteur a deviné que le journal québécois "qui
passe pour être l'organe du clergé" est l'Action ca-
tholique. Le "qui passe pour être" est un joli coup
de pied confraternel par en dessous de la table.

Beau geste de Richard Crooks

Richard Crooks, ténor du Metropolitan, que nous
entendions récemment à Montréal dans l'opéra
Faust de Gounod, vient de donner deux récitals à
Toronto. Quand on lui offrit son cachet, Crooks re-
fusa d'être payé en espèces. Il déclara vouloir acheter
des obligations d'épargne de guerre du Canada.

Voilà, croyons-nous, un magnifique exemple d'es-
prit civique. Crooks est un Américain, mais il com-
prend que les Etats-Unis font cause commune avec
le Canada et les autres Nations Unies. Son geste
sera imité, espérons-le, par plusieurs Canadiens qui,
plus que Richard Crooks, doivent souscrire au troi-
sième emprunt. De la part de Crooks, ce fut un
geste de fraternité humaine; de la part des Cana-
diens, ce sera un geste inspiré par le devoir sans
D majuscule, bien entendu.

La menace de Dakar

La seule menace qui pèse sur Dakar vient des
Allemands. Les Nations Unies veulent que le Sé-
négal et toute l'Afrique Occidentale Française reste
à la France. Comme les nazis veulent s'en emparer,
et d'ailleurs y sévissent déjà avec la complicité de
Vichy, il est tout à fait dans l'ordre des choses que
nous prenions les devants.

Et ce n'est pas jouer au stratège en chambre de
l'exprimer cette opinion. Il est trop évident que Da-
kar aux mains des Allemands menacerait toute
l'Amérique et d'abord le Brésil. Le Herald résumait
hier excellentement nos raisons de prendre Dakar.
Sous le contrôle de Vichy, ce port est un danger pour
les territoires de la France combattante en Afrique
et le Congo belge. Il menace nos routes de terre vers
l'Egypte et nos routes maritimes vers l'Afrique du
sud, l'Inde, l'Australie, l'Asie.

Que les Nations Unies s'emparent de Dakar sans
plus tarder ! Les peuples de l'Afrique et de l'Asie
en éprouveront plus de respect pour nous, l'Argen-
tine et le Chili seront plus portés à se rallier à notre
cause. Le Brésil sera plus en sécurité. Et la France
n'y perdra rien car il est certain que de Gaulle et
ses hommes y verront.

Journal d'une femme russe

Maria S. a trois enfants.
Elle est aujourd'hui infirmière de l'Armée Rou-
ge. Elle servait, il y a quelques semaines, dans un
détachement de guérilla, près de Smolensk.

On est assez sceptique, en général, au sujet des
récits d'atrocités commises par les Nazis. Voici un
récit d'une absolue simplicité, fait par une femme
soldat, une paysanne. On sent la vérité dans ces li-
gnes humbles et atroces — la vérité mais aussi une
résolution tenace, un courage indomptable.

Nous ne nous excusons pas de donner à nos lec-
teurs ce tableau effroyable. Notre pays subit au-
jourd'hui la domination de ces mêmes Allemands
qui torturent la Russie.

Nous devons savoir ce qu'est l'occupation alle-
mande.

Nous devons nous en souvenir :

"Les Allemands ont occupé notre village. D'un
jour à l'autre, la vie s'arrêta : nous étions entre
leurs mains. Les chants de nos jeunes filles
s'élevaient. A leur place, on entendait les cris
des femmes violées, les sanglots des mères privées
de leurs enfants, les pleurs des petits orphelins.
La mort faisait sa ronde sinistre et visitait une à
une les maisons de mon pays.

J'avais trois enfants : que faire ? Mon mari
avait quitté le village. Je décidais de partir à K. et
de m'y installer chez des amis. J'y vivais depuis
quelques jours, quand 8 soldats et officiers alle-
mands firent irruption chez nous : je me trouvais
en face de 8 fusils braqués sur moi. Ils m'avaient
pris pour le commissaire. Je fus emmenée sans
avoir pu revoir mes enfants. Je fus menée à tra-
vers le village mort. Huit hommes armés gardaient
une femme impuissante ; de temps en temps, ils me
frappaient de leurs fusils.

Au quartier-général, un officier me fit mettre
contre le mur : je dus me mettre au garde à vous.
Il m'ordonna de lui raconter tout ce que je savais
des guérillas. Je ne répondis point. D'ailleurs
j'ignorais tout des partisans. L'officier me frappa
au visage : le sang me coulait de la bouche ; j'étais
au garde à vous, et ne pouvais m'essuyer la figure.

L'officier était fou de colère. "Je connais ton
nom — criait-il — si tu nous montres où se cachent
les partisans, tu seras libre". Et je répétai encore
que je ne savais rien. Et encore, il me frappa, me-
tant son revolver contre mes yeux, me menaçant
de tirer.

Je lui dis de me tuer. Mais il me fit emmener
dans une grange : le soldat qui me conduisait avait
un sourire méchant. "On va te fusiller" me dit-il.
J'étais sûre. Je pensais à mes enfants. Mes
enfants. Que deviendraient-ils.

La encore, nouvelles questions, nouvelles bruta-
lités. Mais enfin, après avoir interrogé un témoin
qui déclara que je n'avais rien à faire avec le com-
missaire ou la guérilla, je fus libérée. L'officier
m'apprit que je vivrais au village, sous la surveil-
lance du Commandant allemand.

Ils pensaient se servir de moi pour mettre la
main sur des partisans, sur mon mari peut-être.
Il me fallait être d'une prudence de tous les ins-
tants. La vie devenait tous les jours plus dure : pas
de pain, pas de vivres. Les enfants, surtout, avaient
faim. Chaque jour, on voyait partir des habitants
que les Allemands emmenaient quelque part vers
l'Ouest.

Il y avait des jeunes filles, des garçons, des fem-
mes, avec leurs bébés, des vieillards. Tous, nous
vivions dans la terreur. Les femmes surtout,
étaient hantées par la peur. Hélas, elles avaient
raison.

Maria N. avait contracté la syphilis de soldats
allemands qui l'avaient violée. On la mit dans une
cabane isolée, et sur la porte il était écrit : "Inter-
dit aux soldats allemands". Bienôt des inscrip-
tions semblables apparurent sur d'autres portes :
celle d'une jeune fille de 16 ans, Catherine N. et
celles de plusieurs de ses amies.

Dans un village voisin, à Bielievskaya, une jeune
fille, Vera K. plut à un officier allemand. Elle
essaya de se cacher. Mais, avec un groupe de
soldats nazis, il envahit sa maison, et lui ordonna
de le suivre. La jeune fille pleura et se débattait.
L'officier nazi se jeta sur elle, sous les yeux de ses
parents, et lui arracha ses vêtements. Son père
voulut lui venir en aide : il fut abattu. Sa mère,
et son jeune frère furent tués à bout portant. Quel-
ques minutes plus tard. Puis, après avoir violé
la jeune fille, les soldats la tuèrent et s'enfuirent.

Quand les habitants apprirent ce crime, la haine
et la révolte commencèrent à gronder.

Un jour, je retrouvais mon mari. Il travaillait
dans une usine que les Allemands avaient en train
de reconstruire. Mais les ouvriers russes avaient
organisé un détachement de guérilla. La nuit, ils
exterminèrent les Nazis : le jour, ils revenaient tra-
vailler à l'usine.

Au début, ils remportèrent succès sur succès. Les
partisans arrachèrent un rail et firent dérailler un
train. Un pont sauta quelques jours plus tard : mais
il était dangereux de rester plus longtemps, et nous
décidâmes, mon mari, mes enfants et moi, d'aller
rejoindre le détachement des partisans qui se ca-
chaient dans la forêt.

"J'appris que le lendemain de mon départ, les Nazis,
aidés par un traître, Rakhamanov, battirent le pays
à notre recherche, offrant 5,000 marks à qui leur
ferait retrouver ma famille.

Mais j'étais déjà avec les partisans. Bienôt, nos
troupes augmentèrent et lorsque les Allemands en-
voient des détachements contre nous, ils sont reçus à
armes égales. Récemment un "détachement" puni-
tif de 250 Nazis armés de fusils et de mitrailleuses,
et même de canons légers, a été cerné par les nôtres,
moins nombreux, mais mieux préparés.

Ils attendaient les Allemands, qui, ayant perdus
quelques centaines d'hommes, s'étaient réfugiés
dans une maison au bord de la route. De là sortit
un officier nazi, avec un drapeau blanc, qui propo-
sa aux nôtres de se rendre leur promettant des ci-
garettes ! La réponse ne se fit pas attendre : la
maison sauta, avec le détachement nazi. Nous avions
capturé 5 mortiers, des mitrailleuses et des canons
— ainsi que des vivres. Et aussi les cigarettes pro-
mises par les Allemands.

Voici 250 jours que nous sommes à l'arrière des
lignes ennemies. Notre terrain s'accroît de jour en
jour. La plupart des villages de l'arrière sont deve-
nus des postes de combat de guérilla. Depuis quel-
ques semaines, nous avons fait justice à plusieurs
traîtres, dont Rakhamanov — celui qui, tel un chien
de chasse, avait battu le pays à la recherche de mon
mari et de mes enfants. Ils sont tous avec moi
aujourd'hui. Mon fils Volodya, qui a 14 ans, est mainte-
nant un scout accompli !

COURRIER DES LETTRES

POUVOIR

par Guglielmo FERRERO

Au commencement l'homme, naturellement crain-
tif puisqu'il naît pour mourir, avait peur de l'hom-
me que son instinct porte à détruire et sa raison à
construire. On a donc imaginé des gouverne-
ments pour régler les rapports entre les hommes,
vaincre la peur et donner le pas à la raison. Le
gouvernement, le pouvoir, peut être aussi dominé
par la peur ; il l'est toujours quand il est fondé
sur la force, provocatrice de représailles. Cercle
vicieux : le peuple craint l'Etat quand les dirigeants
ont peur du peuple. A plus ou moins brève échéan-
ce le désordre a pris.

Tels sont les principes d'où part M. Ferrero dans
son testament historique et politique, Pouvoir, le
dernier livre d'une trilogie dont les autres, Aventure
et Reconstruction, sont malheureusement in-
trouvables en français au Canada.

Le pouvoir ne tremblera et n'inspirera pas de
méfiance s'il est légitime, soit si la majorité l'ac-
cepte et si la minorité conserve son droit d'oppo-
sition et de critique. Platon, Aristote, Roger Bacon,
saint Thomas d'Aquin, Michiavel, Edmund Burke,
Joseph de Maistre, Pareto et d'autres
avaient réfléchi sur ces problèmes ; c'est devant
sept pages du second volume des Mémoires de
Talleyrand que M. Ferrero s'est trouvé sur le che-
min de Damas. C'est là qu'il a découvert les prin-
cipes de légitimité qu'il expose en 340 pages.

Ces quatre principes ne sont pas aussi éblouis-
sants que l'illumination de Talleyrand : l'électif,
le démocratique, l'aristocratique et l'héréditaire.
Ils pourraient se réduire à deux et il en resterait
un à nier si l'on ne veut pas de retour en arrière
pour l'humanité. Ils se sont enchevêtrés à travers
les siècles en se combattant ou en collaborant ; ils
restent les seules justifications du pouvoir, du
droit de commander. Dans ses efforts constants
pour dominer sa folie, l'homme aurait toujours eu
recours à l'un de ces principes. Tous des outils
de la raison, ils peuvent devenir absurdes dès
qu'on les applique. Ce qui complique les choses !

Ce résumé, aussi concis que possible, laisse peut-
être deviner que Pouvoir est d'une lecture aride
malgré des éclairs de clarté latente. Mais ici la
résignation porte en soi sa récompense. On ne
s'ennuie pas. Il y a de l'imprévu. On suraute
même devant d'étonnantes contradictions. Quand
on lit qu'il ne faut pas s'imaginer les monarchies
d'avant la Révolution comme des régimes de ter-
reur et de force, et plus loin presque l'opposé, on
juge Ferrero plus équilibré que nuancé. Et s'ébranle
le respect qu'imposent son savoir et son
occasionnelle puissance de synthèse.

Ses aperçus sont donc d'une ingéniosité que l'on
qualifierait volontiers de violente. Pourtant démo-
crate et victime de la réaction fasciste, Ferrero
date les malheurs de l'humanité de la Révolution
française et non du dialogue entre Eve et le ser-
pent. Curieuse conception, mais possible garantie
d'objectivité. La Révolution, Ferrero l'analyse en
trois chapitres intitulés "Un tournant décisif de
l'humanité", "La première journée de l'Apocalypse :
14 juillet 1789" et "L'insomnie du monde".
Seule l'Angleterre n'a pas souffert de cette insom-
nie, paraît-il, et elle s'en est bien trouvée. En
1786, la France s'agitait depuis six ans. La situa-
tion financière exigeait des réformes capitales. Au
lieu de convoquer les Etats-Généraux pour en dé-
cider, on atermoyait. La Cour et l'opinion furent
en lutte jusqu'en août 1788 ; alors la monarchie
fit une extraordinaire et généreuse concession : elle
convoqua pour le 5 mai 1789 les Etats-Généraux
ignorés depuis 1614 ! Comme la patience populaire
s'use, les Etats se transformèrent en Assemblée
nationale.

Ferrero admet que "la France avait raison" ;
elle était devenue "un pays trop compliqué, trop
grand, d'une civilisation trop avancée, pour que
toutes les lois dont elle avait besoin pussent être
faites par un roi héréditaire" et capricieux, mé-
prisant ses sujets, attentif aux seuls flatteurs. "Il
fallait à la France un pouvoir législatif à base plus
large, en contact plus direct et immédiat avec la
nation." Cependant, l'Assemblée nationale était
encore "une assemblée novice, en l'air, dont les
pouvoirs et les droits étaient incertains. Ces incer-
titudes auraient pu se solidifier en s'encadrant dans
le système des légitimités aristocratiques de
l'Ancien Régime, par une cession régulière et dé-
finitive du pouvoir législatif par le roi. C'est ce
que Louis XVI et l'Assemblée s'approprièrent à faire".
Mais voici : ils allaient justement s'exécuter quand
le peuple prit la Bastille ! Il était déjà impatient
de progrès social, l'étrange peuple de Paris !

Triste révélation : tous les historiens de la Ré-
volution jusqu'à Ferrero exclusivement sont dans
l'erreur. "Les six semaines qui ont suivi la prise
de la Bastille ne sont pas, comme elles apparaissent
dans les histoires écrites depuis un siècle et demi,
une des nombreuses explosions du désordre qui
jalonnent l'histoire de la Révolution française, plus
ou moins analogue aux autres." Elles sont "la vé-
ritable ouverture de la Révolution française. Si
on entend par Révolution française l'ensemble des
événements qui ont bouleversé la France et l'Euro-
pe de 1789 à 1814, l'événement initial décisif
qui l'a déchaînée n'est ni l'agitation des sociétés
philosophiques et des loges, ni le pamphlet de
Styès, ni le déficit du budget, ni la convocation
des Etats-Généraux, ni la révolte du Tiers-Etat, ni
le serment du Jeu de Paume, ni la capitulation ro-
yale du 28 juin : c'est l'effondrement de la léga-
lité monarchique et aristocratique après la Bastille,
ce gigantesque cataclysme qui surprit tout le monde,
parce que personne ne l'avait ni voulu ni pré-
vu".

Ces interprétations si personnelles et contesta-
bles, nous les abandonnons aux spécialistes qui
leur feront un sort. Nous préférons, de Ferrero,
l'affirmation que la démocratie est la meilleure
forme de gouvernement, même si "elle ne se légi-
timise que par le développement de l'égalité" sur
les sommets. "Elle répugne aux grands déséqui-
libres de la richesse, de la culture, du luxe et du
bien-être, qui ont auréolé d'un si grand prestige
les monarchies et les aristocraties. Ministre d'un
roi absolu, Richelieu a pu écrire qu'il faut que le
peuple ne soit pas trop aisé, parce qu'il devient
difficile à gouverner s'il s'enrichit. Le ministre
d'une démocratie, qui prendrait à son compte cet
aphorisme, risquerait d'être écharpé. Entre la dé-
mocratie et les grandes fortunes, entre la démo-
cratie et le luxe babylonien de l'Ancien Régime,
il y a un antagonisme inconciliable. On le voit
aux Etats-Unis, où les millionnaires doivent se
faire pardonner leurs richesses, en faisant des ca-
deaux gigantesques au peuple souverain et en vi-
vant avec une relative simplicité. Le luxe amé-
ricain est une légende : les Européens qui ont vu
les maisons des milliardaires savent qu'en Europe
elles auraient encore passé, il y a trente ans, pour
des modestes demeures."

Arrêtons-nous à ce témoignage pour signaler

un bienfait, visible parmi nous, de la démocratie
Si tant de logements de nos quartiers ouvriers sont
en honte pour notre régime de vie, d'ailleurs in-
complètement évolué et, comme il se doit, en per-
pétuelle transformation, il reste qu'à Montréal les
hôtels particuliers, les appartements modernes, les
domiciles convenables sont presque aussi nombreux
que les taudis. Le goût du confort est généralisé.
Et loin de craindre l'enrichissement du peuple, les
gouvernements l'aident de plus en plus à mieux
vivre. C'est le régime qui le veut, et c'est là une
de ses justifications.

Retournons à notre mère l'Europe. Pour Fer-
rero, sa grande tragédie serait qu'à part la Gran-
de-Bretagne, seuls les Pays-Bas, la Scandinavie, la
Suisse et la Tchécoslovaquie ont réussi à se don-
ner des gouvernements à la fois légitimes et ca-
pables de fonctionner. En d'autres pays, le mé-
canisme de l'Etat était en théorie excellent mais
en fait paralysé parce qu'imposé par la force. Le
remède serait donc l'éducation des masses. A
l'école et à la presse de s'employer à "rendre la
raison populaire", comme le conseillait le très ju-
diciaire et très grand Condorcet. Plus la raison
sera populaire, plus le sera la conception démocra-
tique de la société.

A ce propos, on s'étonne que Ferrero, d'une si
vaste culture, unissant à des tendances démocra-
tiques une inquiétude et lancinant nostalgie du
passé, n'ait pas cité Condorcet. Il n'avait pas, lui
non plus, la haine des institutions monarchiques
mais il jugeait leur utilité finie et il croyait l'hu-
manité susceptible de progrès indéfinis. "Jamais
un peuple, disait-il, ne jouira d'une liberté constan-
te, assurée, si l'instruction dans les sciences
politiques n'est pas générale, si elle n'y est pas in-
dépendante de toutes les institutions sociales, si
l'enthousiasme que vous excitez dans l'âme des ci-
toyens n'est pas dirigé par la raison, si l'on s'al-
lume pour ce qui ne serait pas la vérité, si en at-
tachant l'homme par l'habitude, par l'imagination,
par le sentiment à sa constitution, à ses lois, à sa
liberté, vous ne lui préparez, par une instruction
générale, les moyens de parvenir à une constitu-
tion plus parfaite, de se donner de meilleures lois,
et d'atteindre à une liberté plus entière. Car il
en est de la liberté, de l'égalité, de ces grands ob-
jets des méditations politiques, comme de ceux des
autres sciences ; il existe dans l'ordre des choses
possibles un dernier terme dont la nature a voulu
que nous puissions approcher sans cesse, mais au-
quel il nous est refusé de pouvoir atteindre ja-
mais."

M. Ferrero est de la race, utile mais sans rigueur
scientifique, des historiens qui échafaudent des
thèses sur les temps révolus. Il semble plutôt in-
différent aux questions économiques, aux préoc-
cupations sociales de l'homme du XXe siècle, — le
siècle des humbles. Il nous explique pourquoi les
Etats-Unis et les pays à institutions britanniques,
tel le Canada, n'ont à craindre que les tyrannies
de l'extérieur. On se croit d'accord, mais on s'ar-
rête et l'on songe que sa pensée n'est vraie que sur
le plan politique ; car les monstres économiques de
l'intérieur sont plus dangereux peut-être, en tout
cas ils ont la peau plus dure, que les barbares po-
litiques de l'étranger. Son diagnostic des gouver-
nements révolutionnaires, entendez despotiques, est
fort juste. Il est évident que Hitler, Mussolini et
Franco ne peuvent bien dormir aussi longtemps
qu'il se trouve des pays libres qui accueillent des
réfugiés comme Thomas Mann, Ferrero, le comte
Sforza, Negri et del Vayo, bien déterminés à
s'opposer sans répit à leur illégitimité. Ferrero
n'est pas gai ; il nous rappelle que la marche de
l'humanité est très lente et nous prévient que la
guerre actuelle ne se terminera pas vraiment, aus-
si longtemps que l'Europe n'aura pas des gouver-
nements (ou un seul) modelés sur les constitutions
des Etats-Unis ou de la Suisse ou celle, non écrite,
de l'Angleterre.

Le ton prophétique de Pouvoir, l'égoïsme de
Ferrero font sourire. Mais s'il est douteux que le
grand publiciste détiennne toute la vérité, il y a de
la noblesse dans cette affirmation : "Je ne suis
qu'un écrivain et un professeur, sans pouvoir, mais
j'ai un avantage sur tous les puissants de la terre
— usurpateurs ou légitimes — qui souvent avec
des pouvoirs énormes ont gouverné depuis dix ans
et gouvernent aujourd'hui ; eux ils ont détruit et
détruisent le monde sans savoir ce qu'ils faisaient
et ce qu'ils font, moi, je comprends. Je sais pour-
quoi ils détruisent le monde en croyant le gouver-
ner." Démocrate matiné de conservateur, Fer-
rero, mort l'été dernier, était un grand honnête ho-
me du XIXe siècle. Sans paradoxe, ses idées trop
souvent confuses aident le lecteur à clarifier les
sinnées ; leur exposé est une riche contribution à
l'étude des problèmes de la paix et de la guerre.

Willie CHEVALIER.

Pouvoir, les séries inviolables de la cité, par Gu-
glielmo Ferrero. Brentano's, New-York, 1942. Dis-
tribué au Canada par les Editions Bernard Valiquette

Pensées d'automne

L'autre matin, en passant dans le parc automnal,
j'y ai vu, un instant, un frêle papillon posé sur une
fragile feuille toute rouillée. Car la rafale ne tarda
pas à le emporter tous les deux : je ne sais où. A
mon regret, car j'aimais les papillons et les feuilles
mortes, parce qu'ils font songer au passage éphé-
mère de l'homme sur la terre.

Et alors, je pensai au vieux poète qui, lui aussi,
est posé sur la légère feuille desséchée de sa destinée,
et que la rafale de demain emportera, hélas ! vers
je ne sais trop quel inconnu, mais non pas où ira la
feuille morte ; car je crois que le vieux poète ira ail-
leurs, si ce n'est au ciel en en enfer, comme il aura
eu l'un ou l'autre sur la terre.

O feuille de laurier ! tu as donc le même destin
que la feuille couleur de rouille ou de sang que le
vent d'automne promène à travers le parc tout dé-
pouillé de son charme estival !
Comme la feuille d'érable, de chêne ou de laurier,
à vieillir ardent la dernière bise du sort le promène
à son gré à travers le triste parc du mystère !

Jean T.

Changement

Radio-Paris déclare avec candeur : "Tout le
monde doit reconnaître que les méthodes de gou-
vernement ont changé ! Avant la guerre, les hom-
mes politiques arrivaient à de hautes fonctions par
leur popularité !"

En effet, les temps ont changé. Ce n'est certes
pas sa popularité qui a porté Laval au pouvoir.

L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de
distinction très recherchée et est visité par des
voyageurs de renom venant de toutes les parties
du monde. Il est renommé pour ses chambres
modernes et confortables, son excellente cuisine
et son service courtis.

Windsor

CARLE DOMINION

La femme et l'actualité

LES TEMPS PRESENTS

Ne demandez rien de plus

Il y a des natures enthousiastes, qui s'emballent dix fois par jour, puis, retombe tout plat, déçues, dégoûtées, flâpées pour une grosse semaine. Elles ont, au beau milieu d'un engouement, un plaisir fou et tout leur être le prouve. On les trouve jolies, même, lorsque leurs yeux brillent et qu'elles sont tout feu, tout flamme, dans l'ardeur de leur espérance. Mais dès que l'enthousiasme est parti, tout s'éteint, tout devient noir.

Le meilleur moyen de ne jamais connaître la dépression, les déceptions de toutes sortes qui fondent sur nous, quotidiennement, c'est d'avoir, assez de raison pour ne demander à la vie que ce qu'elle peut nous donner. Et c'est très peu, si on ne s'attache qu'à des choses strictement matérielles.

Grâce à Dieu, il y en a d'autres. On n'est jamais déçu quand on ne compte que sur soi-même, sur l'effort individuel, sur son propre caractère dont on connaît à fond les possibilités. On ne redoute pas la solitude quand on est amie des livres, de la musique, de la nature. Oui, sans doute, les saisons, en leur pleine beauté sont plus intéressantes contemplées à deux, mais quand on est seule, n'y a-t-il pas, parfois, de ces petites divergences qui amènent la tombée de l'enthousiasme?

Si, toute seule, vous regardez un splendide coucher de soleil, vous ne pouvez communiquer vos impressions, soit. Mais comme, tout au fond de vous, vous pouvez ressentir profondément la beauté de la lumière, du ciel aux mille couleurs et attendre, sans qu'on se moque de vous, la fugitive apparition du rayon vert. Quand un spectacle est très beau, c'est le silence qu'il demande, et en ce cas, à moins que le partenaire ne soit, lui aussi, profondément touché, à quoi bon être deux?

La solitude ne pèse qu'aux natures superficielles. Il y a des moments où, loin d'en souffrir on la recherche. On n'est pas seule, d'ailleurs quand le foyer est gai, confortable et chaud, quand la musique se fait entendre doucement, lorsque de temps en temps, le bon chien lève la tête et qu'on lit ou qu'on travaille.

Ceux qui réussissent leur vie, qui la font belle, droite, utile, féconde sont précisément ceux qui ont su limiter leurs désirs et ne compter que sur eux-mêmes. Egoïsme? Non pas. Bonté, sérénité, équilibre. Le proverbe "on n'est jamais si bien servi que par soi-même" se vérifie tous les jours. Ne demandez à la vie rien de plus, que ce qu'elle peut vous donner, travaillez, de tout votre cœur, sachez vous contenter des mille petits bonheurs qui rayonnent dans l'existence et jamais vous ne trouverez la vie plate, jamais vous ne vous ennuierez, jamais vous n'aurez de déception.

Entre le tourbillon des vies factices, perdues dans le bruit et le mouvement et le calme de l'existence tranquille, franchement, que préférez-vous?

Odette OLIGNY

Une bibliothèque spécialisée pour les éducateurs

Elle a été inaugurée hier soir à la Maison S.-Louis

L'Institut Familial

Dorénavant, les éducateurs que les questions familiales intéressent pourront se documenter à bonne source, car hier soir, à la Maison Saint-Louis, avait lieu l'inauguration de la bibliothèque spécialisée de l'Institut Familial met à leur disposition.

C'est dans une de ces vastes et primitives demeures d'autrefois, comme la rue Dorchester en compte beaucoup, dans sa partie ouest, que la bibliothèque est installée. Elle comprend 2,500 volumes de toutes sortes, traitant tous les sujets d'éducation, de psychologie et de problèmes familiaux. Il y a aussi 25 revues américaines et canadiennes, traitant des mêmes sujets.

Les livres sont disposés par catégories dans de vastes bibliothèques murales. Dans la pièce principale se voit un tableau de facture moderne, peint par un religieux, le P. Julien Déziel, ancien élève de l'école des Beaux-Arts, qui représente "La lecture en famille".

La Maison Saint-Louis est une maison d'œuvres, qui est à la disposition des membres de l'Institut Familial.

Cette inauguration avait attiré l'attention de plusieurs personnages bien en vue. Nous avons reconnu Son Honneur le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault, Mgr Philippe Perrier, M. P. E. Côté, député de Verdun, M. Donat Turcotte, du Club Kiwanis, le juge Robillard, de la Cour Juvenile, le juge J. A. Rivet, le R. P. Damase Laberge, provincial des Franciscains, M. T. Taggart Smythe de la Banque d'Epargne, M. J. E. Laforce, de la Colonisation et autres.

Chacun de ces personnages fit un bref discours pour louer l'œuvre de l'Institut Familial, qui fait, à l'heure actuelle, tant de bien, et qui en fera encore plus, puisqu'il a réussi à monter une bibliothèque spécialisée, où les éducateurs pourront trouver de nombreux points d'appui.

Le septuor Blaquière exécuta le programme musical, après quoi un film, très intéressant fut présenté.

Messe anniversaire

Demain matin à 7 h. 30, à l'église Ste-Catherine, rue Amherst, sera chantée une messe anniversaire pour Mme Roméo Racine et son fils Alfred. Cette messe est recommandée par ses deux fils, Roméo et Jean.

Feuilleton du "Canada"

Le Curé aux Abeilles

No 14 23 octobre 1942 (suite)

Mais, afin d'être bien sûr qu'il ne s'illusionnait pas sur le compte de son cher Robert, il voulut que celui-ci fit dans ses bureaux un véritable stage. Au bout de six mois d'expérience, il était fixé. Robert était bien tel qu'il le rêvait, c'est-à-dire, doué solidement, brillamment, et très emballé pour une

Services de la Marine

La Marine lance un appel aux femmes possédant de l'expérience dans la cuisine et le ménage. Le service féminin de la Marine royale du Canada a besoin de plus de 1,000 cuisinières et de mille stewards pour servir dans les établissements à terre. Elles seront entraînées en vue de desservir la salle à manger des officiers et remplaceront à terre les hommes impatients d'aller en mer.

Les formules d'inscription devront être envoyées aux quartiers-généraux des Services navals, Ottawa, par écrit, ou à l'officier en charge des interviews dans les villes suivantes: Toronto, S.-John, (N.-B.), Québec, Port-Arthur, London, Winnipeg, Calgary et Vancouver. Avant la fin du mois d'octobre, un officier se rendra dans le nord d'Ontario pour interviewer les candidates.

Le patron No 9219

Si vous voulez faire un beau cadeau de Noël à votre petite fille, habillez-la vous-même une poupée. Vous avez ici un trousseau complet, qui comprend robes, manteaux et lingerie. Il faut, pour composer ce trousseau, de petits morceaux de tissu. Des retails sont suffisantes. Le patron No 9219 est établi pour des poupées de 14-16-18-19 et 20 pouces de hauteur.

Vous pouvez vous procurer ce patron en faisant la demande au Service des Patrons LE CANADA, 22, rue St-Jacques, Montréal, en ayant soin d'insérer la somme de vingt sous en monnaie ou bon de poste. Indiquez clairement votre nom, votre adresse, le numéro du patron choisi et la grandeur exacte désirée. Les patrons ne sont pas en vente aux bureaux du CANADA et ne sont pas échangeables. Les timbres-poste ne sont plus acceptés.

Glissant sur des feuilles humides, un auto frappe un poteau de téléphone

VALLEYFIELD, 22. (C.P.) — Trois hommes ont été blessés lorsque leur automobile, glissant sur des feuilles humides, a donné sur un poteau de téléphone. Dollard Sauvé, de Valleyfield, et Samuel-James Grey, de Hemmingford, Qué., ont été transportés à l'hôpital. Leur état est sérieux. Edouard de la Madeleine, de Valleyfield, a pu regagner son domicile.

Dans le Monde

S. A. R. la princesse Alice a accepté le poste de commandant honoraire du Women's Royal Canadian Naval Service. La nouvelle a été communiquée aujourd'hui par l'hon. Angus-L. MacDonald, ministre de la Défense nationale pour le département de la Marine.

M. Laurent Beaudry, sous-secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires extérieures, d'Ottawa, annonce les fiançailles de sa fille, Anne, avec M. David Gourd, fils de M. et de Mme David Gourd, d'Amos, Abitibi. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par S. Exc. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, en la chapelle particulière de l'archevêché, le samedi, 24 octobre, à 8 hres.

Me Gustave Monette, c.r., et Mme Monette, d'Outremont, annoncent les fiançailles de leur fille, Germaine, avec M. Jean-Joffe Gourd, fils de M. et de Mme David Gourd, d'Amos.

M. et Mme Ernest Perkins annoncent les fiançailles de leur fille, Marcelle, avec M. Gérard Vaillancourt, fils de M. et de Mme Alexandre Vaillancourt. Le mariage sera célébré dans l'intimité à la fin du mois courant.

Le mariage de Mlle May Denis, fille de M. et de Mme Adrien Denis, de Vaudeville, avec M. Henri Thauvette, des Cédres, fils du Dr J. Thauvette, M.P., aura lieu le samedi, 24 octobre, à 10 hres, en l'église St-Michel, de Vaudeville.

Le mariage de Mlle Marcelle Paquette, fille de M. et de Mme Arthur Paquette, décédée, avec le lieutenant Marcel Larue, fils de M. et de Mme Raoul Larue, sera célébré le samedi, 31 octobre, à 10 hres, en l'église St-Louis de France.

Hier matin, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame, d'Ottawa, l'abbé Jules Nadeau bénissait le mariage de Mlle Jeannette-Emilie Beauchamp, fille de M. et de Mme E.-A. Beauchamp, avec l'aviateur-chef Allan Pettigrew, du C.A.R.C., fils de M. David Pettigrew et de Mme Pettigrew, décédée. Pendant la messe, un programme de chant fut exécuté par Mlle Elyse Beauchamp, M. R. Lafortune touchait l'orgue. Accompagnée de son père, la mariée portait une robe de faille de soie bleue, style princesse, dont la taille était soulignée par des souches de fleurs de soie. Son voile de tulle illusion était retenu par un halo de même tissu et elle tenait un bouquet composé de roses Briarcliffe et d'oignons blancs. Mlle Rita Laporte, dame d'honneur, portait une robe de faille jonquille, de même style que celle de la mariée. Son voile de tulle illusion retombait sur les épaules et était maintenu par une résille de dentelle jonquille. Elle tenait un bouquet colonial de roses Tallman et de pompons-chrysanthèmes roses pâles.

Après une réception à la résidence des parents de la mariée, l'aviateur-chef et Mme Pettigrew partirent pour Montréal, la mariée portant une robe de lainage beige et chatail.

Pour une adolescente



Une grande fillette sera charmante avec cette robe qui combine le velours de coton et le tissu quadrillé. La grosse boucle du col est tout une trouvaille. Cette robe, dont pourront s'inspirer les mamans, est portée par Marcy McGuire, actrice de la RKO.

Pas de petites économies

C'est avec des sous qu'on fait des piastres, disaient autrefois les vieilles de chez-nous. Ce qui revient à dire que les toutes petites choses, même si elles n'ont l'air de rien du tout ont aussi leur valeur.

Sous la présidence de Mme Adhémar Raynault, aura lieu le jeudi, 29 octobre, à 2 h. 30, au Pensionnat Ste-Famille, à Viauville, une partie de cartes au profit des missionnaires et des enfants pauvres. Toutes les anciennes élèves et leurs amies y sont cordialement invitées.

Le très hon. lord Barnby, de Londres, Angleterre, a passé la fin de semaine à Lachute l'hôte de M. et de Mme Clément Tremblay.

Après avoir fait un séjour à Ottawa, sir Richard et lady Tute sont partis pour Washington en route pour leur résidence à Nassau.

Mme Jacques de Brion, de Montréal, est attendue à Ottawa en fin de semaine à l'occasion du 50e anniversaire de mariage de ses parents, le Dr et Mme E.-R. Faribault.

Mlle Thérèse Desrivières, de Québec, passe quelque temps à Ottawa, l'invitée de sa sœur, Mme Charles Stein.

Mme Robert Blais, d'Ottawa, a reçu à l'heure du thé en l'honneur de Mme Charles Bélanger, de Québec, à l'occasion de son passage dans la capitale. L'invitée de son père, M. J.-A. Chassé, Mme Louis Côté et Georges Bouchard président la table de tête, aidées de Mmes Charles Stein, Paul Lambert et de Mlle Louise Chassé et Thérèse Desrivières.

Mme Réginald Meridith et son fils, Clive, sont retournés à Québec, après avoir passé la fin de semaine à Montréal où ils étaient descendus au Mont-Royal.

M. et Mme B. Blanchet, de Québec, ont passé quelque temps à Montréal où ils étaient descendus au Mont-Royal.

Mlle Claire Lanerrière, de Québec, a passé la fin de semaine à Montréal, l'invitée de M. et de Mme Roméo Bourdeau.

Prenons soin de tous les tissus

Il est important de prolonger la vie des tissus par tous les moyens, même ceux qui nous paraissent les plus insignifiants. Cette économie est de rigueur, non seulement quand on songe à son propre porte-monnaie mais parce que la main-d'œuvre se fait de plus en plus rare, dans la confection comme ailleurs, et que les matières premières ne sont pas tellement abondantes qu'on en puisse user avec une folle prodigalité.

Une précaution élémentaire s'impose après le lavage des vêtements: ne les laissez pas séjourner inutilement au soleil, une journée, deux jours. Rentez-les dès qu'ils sont séchés. Il a récemment été prouvé que le dommage causé aux vêtements par une longue exposition au soleil, est appréciable.

Ne suspendez pas non plus le linge au dehors, durant l'hiver, dans les endroits où il y a beaucoup de fumée de manufactures. Il se dégage de la combustion de l'air froid et de la fumée, une sorte d'acide qui pénètre le linge et qui, sous l'action de la chaleur dégagée par le fer à repasser, endommage les fibres des tissus.

La rencontre en Simone Granville

Bientôt elle fut pour lui bien mieux que le "rayon de soleil", c'est-à-dire toute la "lumière d'amour".

Par quel prodige, se demandait-il deux étres aussi ordinaires et aussi dénués de toute sentimentalité que sont les Granville ont-ils pu mettre au monde une telle merveille physique et morale?

Il ne cherchait pas à se l'expliquer et il en concluait seulement:

— Pour que Simone soit devenue milieu familial, il faut vraiment, quoi qu'il en soit, que la perfection soit de ce monde.

Aussi fut-ce pour lui la plus magnifique des allégresses lorsqu'il comprit qu'il était aimé.

Leurs premiers vœux n'eurent ni l'embaras alambiqué, ni la faiblesse prétentieuse qui caractérisent si souvent les déclarations d'un amour à son aurore. Ils furent vibrants et spontanés. Ne se sentaient-ils pas

Le courrier des

Marins alliés et la fête de Noël

Il va falloir expédier 2,000 colis avant le 15 novembre

Dons divers

Le rapport annuel de l'œuvre de guerre Courrier des marins alliés montre que 7,533 colis, coûtant \$5,175, ont été envoyés de l'ouvrage pendant l'année. Ces paquets ont été reçus par les marins des bateaux alliés — Norvégiens, Polonais, Belges, Grecs et Français-Combattants — qui touchent aux ports de l'est du Canada.

A présent le comité de l'œuvre est en train de préparer l'expédition de Noël. On espère de pouvoir expédier au moins 2,000 paquets individuels, et tous ces paquets devraient être prêts avant le 15 novembre. Chacun contiendra un linge — écharpes, gants, chandails ou chaussettes (tricots à l'ouvrage) des cigarettes et du chocolat.

En plus, et parce que c'est l'expédition de Noël, chaque marin recevra un cadeau spécial, — du pain bénit pour les Polonais, des fruits secs pour les Grecs, du fromage fait de la chèvre pour les Norvégiens, et d'autres douceurs du même genre.

Le comité sera très content de recevoir des dons en argent ou en nature. L'année passée, l'expédition de Noël consistait de 1750 colis; cette fois un grand effort du public est nécessaire si on veut achever les 2000 paquets. Comme tous les articles déjà nommés seront les bienvenus, et en outre on demande des lames à raser, du papier à lettres et des enveloppes, des mouchoirs, etc. Tous dons et contributions peuvent être envoyés à l'ouvrage: Ch. 209, 1386 rue Ste-Catherine Ouest.

Récemment, le Courrier des marins alliés a reçu un don de \$300 des élèves de l'école "The Study": \$100 d'une dame Américaine qui a vécu en Grèce pendant plusieurs années, et qui désire envoyer des fruits en boîte aux marins grecs; et 6 phonographes avec disques, dont le plus grand, trop grand pour un bateau ordinaire, a été envoyé à un club de marins aux îles de St-Pierre et Miquelon. Le Comité d'effort de guerre du congrès juif s'est aussi engagé de donner \$25 par expédition à l'œuvre.

LE FIL

Afin de simplifier la production du fil à coudre en coton et réaliser des économies, la Commission en restreint le nombre des teintes et des couleurs. Cette restriction permettra de fabriquer 20 p.c. plus de fil à coudre en coton.

Le but de cette restriction est de prévenir toute rareté des fils de coton, en plus d'économiser beaucoup de main-d'œuvre et de matériel dans les opérations de teinture.

Le courrier des

Marins alliés et la fête de Noël

Il va falloir expédier 2,000 colis avant le 15 novembre

Dons divers

Le rapport annuel de l'œuvre de guerre Courrier des marins alliés montre que 7,533 colis, coûtant \$5,175, ont été envoyés de l'ouvrage pendant l'année. Ces paquets ont été reçus par les marins des bateaux alliés — Norvégiens, Polonais, Belges, Grecs et Français-Combattants — qui touchent aux ports de l'est du Canada.

A présent le comité de l'œuvre est en train de préparer l'expédition de Noël. On espère de pouvoir expédier au moins 2,000 paquets individuels, et tous ces paquets devraient être prêts avant le 15 novembre. Chacun contiendra un linge — écharpes, gants, chandails ou chaussettes (tricots à l'ouvrage) des cigarettes et du chocolat.

En plus, et parce que c'est l'expédition de Noël, chaque marin recevra un cadeau spécial, — du pain bénit pour les Polonais, des fruits secs pour les Grecs, du fromage fait de la chèvre pour les Norvégiens, et d'autres douceurs du même genre.

Le comité sera très content de recevoir des dons en argent ou en nature. L'année passée, l'expédition de Noël consistait de 1750 colis; cette fois un grand effort du public est nécessaire si on veut achever les 2000 paquets. Comme tous les articles déjà nommés seront les bienvenus, et en outre on demande des lames à raser, du papier à lettres et des enveloppes, des mouchoirs, etc. Tous dons et contributions peuvent être envoyés à l'ouvrage: Ch. 209, 1386 rue Ste-Catherine Ouest.

Récemment, le Courrier des marins alliés a reçu un don de \$300 des élèves de l'école "The Study": \$100 d'une dame Américaine qui a vécu en Grèce pendant plusieurs années, et qui désire envoyer des fruits en boîte aux marins grecs; et 6 phonographes avec disques, dont le plus grand, trop grand pour un bateau ordinaire, a été envoyé à un club de marins aux îles de St-Pierre et Miquelon. Le Comité d'effort de guerre du congrès juif s'est aussi engagé de donner \$25 par expédition à l'œuvre.

LE FIL

Afin de simplifier la production du fil à coudre en coton et réaliser des économies, la Commission en restreint le nombre des teintes et des couleurs. Cette restriction permettra de fabriquer 20 p.c. plus de fil à coudre en coton.

Le but de cette restriction est de prévenir toute rareté des fils de coton, en plus d'économiser beaucoup de main-d'œuvre et de matériel dans les opérations de teinture.

La dague du commando

Autrefois, tous les gentilhommes portaient au côté la dague. D'abord arme de défense, elle devint par la suite signe de distinction.

Les commandos l'ont remise en honneur. Comme autrefois les gentilhommes, ils tiennent à prendre la tête de l'attaque, le sourire aux lèvres et le courage au cœur. Et lorsqu'ils s'élancent à l'assaut, leur dague acérée perce des troupes profondes dans les rangs ennemis.

La dague du commando est un symbole de cette offensive qui anéantit à jamais la barbarie païenne! Le bras qui la tient est vigoureux et prompt à la riposte: entretenons cette force en achetant des obligations de la victoire jusqu'à la limite de nos moyens! La dague du commando est pointée sur Berlin, aidons à la plonger dans la gorge de Hitler!

Le porc d'exportation

Le porc d'exportation est loin d'avoir atteint le chiffre fixé par notre contrat avec l'Angleterre. Nous avons jusqu'à la fin d'octobre pour remplir cette commande. La première semaine de la campagne du porc accusa une hausse de 1,500,000 livres pour le porc d'exportation. La deuxième semaine, le chiffre descendit à 500,000, une baisse considérable qui nous laisse bien en deca de la quantité visée.

Pour remplir à temps cette commande, il est nécessaire que chaque maître de maison s'abstienne d'acheter du porc frais, salé ou fumé. Que chacun coopère et encourage les autres à faire de même.

EN CAS DE RHUME DE POITRINE LAISSEZ-

— laissez la tâche importante de soulager vos souffrances, au traitement Vicks VapoRub, qui ne prend que 3 minutes, et permet au bon vieux Vicks VapoRub de donner des résultats meilleurs que jamais!



IL AGIT DE DEUX FAÇONS À LA FOIS pour soulager... Il pénètre dans les voies respiratoires supérieures, grâce à ses vapeurs médicamenteuses adoucissantes... Il stimule la surface de la poitrine et du dos, comme un cataplasme réchauffant... et il agit pendant des heures pour calmer la toux, soulager l'irritation ou la contraction des muscles, et apporter un réel bien-être.

Pour jouir de ce traitement perfectionné... massez simplement, pendant 3 minutes, LE DOS, ainsi que la gorge et la poitrine, avec du VapoRub, puis mettez-en une couche épaisse sur la poitrine, et recouvrez d'un linge chaud. Faites-en l'essai!

Méthode Perfectionnée VICKS VAPORUB Meilleurs Résultats

... maintenant nous servons du VIN aux repas

"Nos amis et nous-mêmes constatons que le vin Bright's Hermit est délicieux aux repas, et qu'il n'est pas dispendieux".

Partout au Canada cet excellent vin est dégusté à table. Le vin Bright's Hermit tire son bon goût, sa saveur riche et son moelleux des raisins de choix employés à sa fabrication et qui sont cultivés exclusivement pour la maison Bright's. Réglez vos amis de ce bon vin, toujours apprécié.

BRIGHT'S HERMIT TYPES PORTO ET SHERRY 40 oz. 95¢ 26 oz. 60¢

En vente dans les magasins de la Commission des liqueurs de Québec.

T. G. BRIGHT & CO., LIMITED, NIAGARA FALLS, ONT. LACHINE, P.Q.

REGINA, SASK.

En vente dans les magasins de la Commission des liqueurs de Québec.

T. G. BRIGHT & CO., LIMITED, NIAGARA FALLS, ONT. LACHINE, P.Q.

REGINA, SASK.

En vente dans les magasins de la Commission des liqueurs de Québec.

T. G. BRIGHT & CO., LIMITED, NIAGARA FALLS, ONT. LACHINE, P.Q.

REGINA, SASK.

En vente dans les magasins de la Commission des liqueurs de Québec.

T. G. BRIGHT & CO., LIMITED, NIAGARA FALLS, ONT. LACHINE, P.Q.

REGINA, SASK.

En vente dans les magasins de la Commission des liqueurs de Québec.

T. G. BRIGHT & CO., LIMITED, NIAGARA FALLS, ONT. LACHINE, P.Q.

REGINA, SASK.

En vente dans les magasins de la Commission des liqueurs de Québec.

T. G. BRIGHT & CO., LIMITED, NIAGARA FALLS, ONT. LACHINE, P.Q.

REGINA, SASK.

En vente dans les magasins de la Commission des liqueurs de Québec.

T. G. BRIGHT & CO., LIMITED, NIAGARA FALLS, ONT. LACHINE, P.Q.

REGINA, SASK.

... maintenant nous servons du VIN aux repas

"Nos amis et nous-mêmes constatons que le vin Bright's Hermit est délicieux aux repas, et qu'il n'est pas dispendieux".

Partout au Canada cet excellent vin est dégusté à table. Le vin Bright's Hermit tire son bon goût, sa saveur riche et son moelleux des raisins de choix employés à sa fabrication et qui sont cultivés exclusivement pour la maison Bright's. Réglez vos amis de ce bon vin, toujours apprécié.

BRIGHT'S HERMIT TYPES PORTO ET SHERRY 40 oz. 95¢ 26 oz. 60¢

En vente dans les magasins de la Commission des liqueurs de Québec.

T. G. BRIGHT & CO., LIMITED, NIAGARA FALLS, ONT. LACHINE, P.Q.

REGINA, SASK.

En vente dans les magasins de la Commission des liqueurs de Québec.

T. G. BRIGHT & CO., LIMITED, NIAGARA FALLS, ONT. LACHINE, P.Q.

REGINA, SASK.

En vente dans les magasins de la Commission des liqueurs de Québec.

T. G. BRIGHT & CO., LIMITED, NIAGARA FALLS, ONT. LACHINE, P.Q.

REGINA, SASK.

En vente dans les magasins de la Commission des liqueurs de Québec.

T. G. BRIGHT & CO., LIMITED, NIAGARA FALLS, ONT. LACHINE, P.Q.

REGINA, SASK.

En vente dans les magasins de la Commission des liqueurs de Québec.

T. G. BRIGHT & CO., LIMITED, NIAGARA FALLS, ONT. LACHINE, P.Q.

REGINA, SASK.

En vente dans les magasins de la Commission des liqueurs de Québec.

T. G. BRIGHT & CO., LIMITED, NIAGARA FALLS, ONT. LACHINE, P.Q.

REGINA, SASK.

En vente dans les magasins de la Commission des liqueurs de Québec.

T. G. BRIGHT & CO., LIMITED, NIAGARA FALLS, ONT. LACHINE, P.Q.

REGINA, SASK.

CHRONIQUE MILITAIRE

L'officier-pilote Guy Rainville, D.F.M., est de retour au Canada

Membre de l'escadrille canadienne-française, il a participé à 38 raids au-dessus de l'Allemagne et du territoire occupé et a mérité la Distinguished Flying Medal

L'officier-pilote Guy Rainville, D.F.M., de l'escadrille canadienne-française était à Montréal hier. Rainville est le héros de 38 raids au-dessus de l'Allemagne et de la région occupée. Sa citation, note que "ce mitrailleur, en tout temps, manifestait des qualités exemplaires, parache-



GUY RAINVILLE

va son travail de façon modeste, mais non moins déterminée. Par son habileté et son esprit de coopération, il contribua grandement au succès de toutes les équipes avec qui il vola. Il fit de nombreuses attaques sur les ports et autres cibles en Allemagne et en territoire occupé. Rainville est le fils de M. Paul-H. Rainville, conservateur du Musée provincial à Québec.

L'officier-pilote Rainville est né à Montréal le 12 juin 1913. Il fit ses études au collège de Montréal, au séminaire de Ste-Thérèse et au collège de Lévis. Il fit ensuite un stage de deux ans à l'Ecole d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Il s'enrôla dans l'Aviation canadienne en

Une remise d'ailes à l'école d'aviation No 13, de S-Hubert

Le vice-maréchal de l'air N.-R. Anderson présidera la cérémonie

Le vice-maréchal de l'air N. R. Anderson, sous-chef de l'état-major de l'air, présentera les ailes à un nombre groupé de nouveaux pilotes du C.A.R.C., cet après-midi à l'école d'entraînement aérien de S-Hubert. Le vice-maréchal Anderson est un ancien du Royal Flying Corps, au cours de la dernière grande guerre.

Parmi les nouveaux pilotes on remarque plusieurs jeunes gens de la province de Québec. Ce sont J. A. Anderson, avenue Grey, 2044, Montréal; R. Bélisle, rue Foucher, 8614, Montréal; J.-R.-M. Huneault, rue Guizot, 636, Montréal; J.-P.-R. Labbé, Ste-Justine, comté de Dorchester; J.-L.-R. Lacombe, rue Cadillac, 1859, Montréal; E. S. McQuig, chemin de la Côte S.-Ambroise, 147, Westmount; T. M. Mills, avenue Roslyn, 504, Westmount; E. Parent, Ste-Agathe-des-Monts; J.-L.-A. Roussel, Lac-au-Saumon, comté de Matapédia; J.-L.-P. S.-Maurice, rue S.-Clément, 1818, Montréal.

Un aviateur de la France combattante, le capitaine E.-L. Le Goff, recevra ses ailes de pilote cet après-midi.

Les Clubs sociaux et l'après-guerre

Le président du Lion's International dit qu'ils auront fort à faire

Les œuvres sociales pour les enfants infirmes ou arriérés, qui sont actuellement du ressort des clubs sociaux et des sociétés de bienfaisance, seront sans aucun doute assumées par le gouvernement après la guerre, a déclaré hier au Lion's Club M. David Amory, président du Lion's International.

Dans un discours intitulé: "L'avenir des Lions Club", M. Amory a soutenu que les clubs sociaux éprouveront trop leurs activités.

Après la guerre le nombre des aveugles, des arriérés et des blessés va nécessairement augmenter, dit-il. Les clubs sociaux auront une tâche importante à accomplir. Même si la médecine d'Etat s'occupe de leurs corps il faudra qu'un pour voir à leurs âmes, au maintien de leur moral et de leur confiance en eux-mêmes.

M. Amory dit que les dirigeants du Lion's International ont de grands projets pour l'après-guerre. Alors qu'actuellement ils comptent 150,000 membres répartis en 11 pays, les Lions Club espèrent porter leurs effectifs à 170,000 membres, avec 5,000 clubs.

Le président a affirmé que les congrès internationaux sont appelés à disparaître: "Les congrès régionaux l'avèrent plus efficacement", dit-il.

Le ministre de Suède à Tokio annonce que Elisabeth Roberts, une garde-malade suédoise, missionnaire méthodiste aux Philippines, est actuellement prisonnière de guerre à Manille.

juin 1940, fit son entraînement élémentaire à Toronto, puis à l'école de télégraphie sans fil de Calgary et à l'école d'armement de Mossbank, Sask. Il s'est rendu outre-mer en avril 1941 où il servit pendant 18 mois. Attaché à une escadrille de la R.A.F. pendant 4 mois, il fit 7 voyages. Ensuite transféré à une escadrille du C.A.R.C., il fit 31 voyages. Les cibles comprirent Essen, à plusieurs reprises, Brême, Cologne, Hambourg, Lubeck. Après avoir terminé ces voyages, il fut transféré à l'escadrille canadienne-française, où il était assistant-chef-mitrailleur. Ayant bombardé plusieurs villes nazies, Guy Rainville a pu se former une opinion sur les capacités de l'ennemi et sur sa façon de faire la guerre. Le feu de la D.C.A. est toujours dangereuse explique-t-il. Les Allemands ne négligent rien pour se défendre contre nos effectifs aériens. "N'allons pas mésestimer l'ennemi. Il voit à son affaire... nous nous occupons de la nôtre!"

Ce jeune héros canadien-français a pris part au fameux raid de 1,000 avions sur Cologne et il a survolé l'Allemagne du nord au sud. La tâche évidemment n'était pas de descendre les chasseurs qui les menaçaient. Les bombardiers doivent simplement, quoique ce ne soit pas toujours simple, détruire les objectifs qu'on leur a assignés et rentrer à leur base une fois le travail accompli.

"Je me souviens, c'était au-dessus de Cologne lors d'un petit raid. Notre appareil fut repéré. De 20,000 pieds nous nous laissons descendre à 7,000 pieds puis, je ne sais trop pourquoi, le faisceau lumineux nous abandonne. Il était temps, le pilote avait donné ordre de sauter en parachute. Au retour en Angleterre il a fallu remplacer l'une de nos ailes. Nous avions survolé la ville durant 45 minutes. C'est dire que chaque raid est toujours une grande aventure."

L'officier-pilote Rainville est tout heureux de se retrouver au pays. Il ne tarit pas d'éloges pour ses compagnons de l'escadrille canadienne-française et des autres escadrilles du C.A.R.C. outre-mer. Les gens de la R.A.F. sont, dit-il, de chic types qui font bravement leur devoir. Il a aussi un mot tout spécial pour la magnifique résistance de la population civile anglaise.

Le convoi motorisé de l'Armée obtient un grand succès

Aujourd'hui il sera à Sherbrooke et demain, il ira à Drummondville

Le convoi motorisé de l'Armée canadienne a connu un succès considérable à Valleyfield où il s'est arrêté, mercredi, pendant sa tournée dans le district militaire No 4. Après être demeuré une journée à Valleyfield, le convoi est parti jeudi matin, pour St-Jean d'Iberville.

S. H. le maire de Valleyfield, M. Louis Major, les échevins et les membres du comité national de l'emprunt de la Victoire à Valleyfield ont rendu une visite officielle aux autorités du convoi motorisé et ont tenu à féliciter personnellement le lieutenant Paul Brosseau, E.D., commandant du convoi, pour le succès de cette exposition.

La foule a observé avec une attention particulière, au cours de l'après-midi, une démonstration des commandes du convoi; ces commandes se sont lancées à l'attaque d'une position ennemie après avoir franchi une clôture de fil barbelé.

L'exposition s'est tenue l'après-midi de deux heures à cinq heures, et le soir, de sept heures à dix heures.

Les officiers et les soldats du centre d'entraînement de Valleyfield sont venus en groupe saluer les militaires du camp ambulant. Le lieutenant J.-E. Lévesque, E.D., commandant des casernes de Valleyfield, était l'hôte des officiers et des hommes du convoi.

Jusqu'à date, le convoi a été une semaine à Montréal, deux jours à Trois-Rivières, une journée à Valleyfield, une journée à St-Jean d'Iberville. Il sera à Sherbrooke, aujourd'hui, et à Drummondville, demain.

Remise de l'insigne des cadets de l'air à l'escadrille 119

L'escadrille 119 (Pointe Claire) recevra son insigne officiel de la Ligue des cadets de l'air au Canada à 3 h., samedi après-midi. Si la température le permet, la parade des cadets et la cérémonie auront lieu sur le terrain de l'Ecole Cedar Park, à Pointe Claire. La présentation sera faite, au nom de la Ligue, par M. Elphège Marier, c.r., député aux Communes. Le maire de Pointe Claire, M. McKenna, et les membres du conseil seront également présents. L'on a aussi lancé des invitations aux maires des municipalités environnantes. Le commandant est le lieutenant de Section des cadets de l'air, L. Mac C. Dolbey.

Aviatrices qui ont terminé au dépôt No 7 de Rockliffe

OTTAWA, 22. (C.P.) — Les neuf provinces du Canada et Terre-Neuve étaient représentées à la cérémonie de fin de cours au dépôt de l'effectif No 7 de la section féminine du C.A.R.C. à Rockliffe, aujourd'hui. Parmi les aviatrices qui ont terminé leur entraînement à Rockliffe on remarque: E.-P. Beauchamp, du Témiscamingue; J. M. Beckett, B. Brownstein, M. M. Duncan, O. P. James, E. M. Fallon, O. McBride et H. D. Stem, toutes de Montréal; V.-

Pilote du C.A.R.C.



Le sergent-aviateur W. Austin Gardiner qui a reçu ses ailes au Camp Borden en septembre 1942. Il a poursuivi son entraînement à Toronto, Trenton, Ancienne Lorette et Borden. Il est le troisième fils de M. A. A. Gardiner, directeur adjoint du service des voyageurs du Canadian National, et de Mme A. A. Gardiner, de S.-Lambert, à l'enrôler, dont Gérard dans le C.A.R.C. et Jean dans l'artillerie.

Promotions à des officiers de notre district militaire

Plusieurs d'entre eux sont des citoyens de la ville de Montréal

Le bureau des relations extérieures du district militaire No 4 annonce les promotions suivantes accordées outre-mer à des officiers du district militaire No 4:

Promu major: — Le capitaine H. H. Clark, du Corps médical royal canadien, 1535, avenue Bernard, Montréal.

Promu lieutenant-colonel intérimaire: — Le major R. M. Bishop, de l'Artillerie royale canadienne, de Bishopton, Qué.

Promus capitaines intérimaires: — Le lieutenant J. D. Shortall, du Corps royal canadien des Signaux, 5094, Côte S.-Antoine, Montréal; le lieutenant J. H. R. Wilkinson, du Régiment royal canadien, 98, 2e avenue, La-Clair.

Le brigadier Panet visite T.-Rivières

On s'efforce de multiplier les adhésions au bataillon de réserve

TROIS-RIVIERES, 22. (Du correspondant du Canada) — Le brigadier-général E. de B. Panet, commandant du district militaire No 4, a visité les Trois-Rivières pour s'occuper très activement de l'expansion que doit prendre le bataillon de réserve du régiment des Trois-Rivières. Il a assisté à une réunion qui s'est tenue au Palais de Justice, au bureau du protonotaire, M. Adélaïde Provencier. Parmi les citoyens qui assistaient à cette réunion, on notait S. H. le maire, M. Arthur Rousseau, M. Frank Ritchie, ancien commandant du régiment des Trois-Rivières; Sylvio Carignan, président de la Commission des écoles catholiques; D.-A. Bisson, président de la Chambre de commerce; Aimé Montclair, grand chevalier du conseil 1,001.

Le but de cette réunion est de créer un grand mouvement d'adhésion au bataillon de réserve chez les hommes non conscritibles. On s'appliquera à faire comprendre que la réserve servira pour la défense de notre ville, pour la protection de nos industries locales et de nos institutions.

On songe à intéresser les membres des corps para-militaires, comme les gardes paroissiales, les zouaves, etc. Le brigadier-général Panet reviendra aux Trois-Rivières pour assister à une autre réunion au cours de la semaine prochaine.

Le major Sabourin chez les étudiants

Il parle de Dieppe aux élèves du Collège de Montréal, à la salle de l'Ermitage

Le major-abbé Armand Sabourin, ancien élève du Collège de Montréal, est accueilli avec enthousiasme et fierté par le personnel et les quatre cents élèves, dans la Salle de l'Ermitage.

Avec l'éloquence vibrante et chaleureuse qu'on lui connaît il montre comment de l'exploit de Dieppe, se dégage pour les jeunes gens une leçon de foi, de patriotisme et de discipline. Puis, il exhorte les jeunes à s'imposer des sacrifices et à multiplier leurs prières pour que Dieu épargne à notre pays les horreurs d'un bombardement.

Le major était accompagné du lieutenant Paul Trudeau, commandant du 3e bataillon des Fusiliers Mont-Royal, et de M. Maurice Trudeau, avocat. Il fut présenté par le supérieur du collège, M. Hormidas Boudreau, p.s., chapelain de la marine, R.C.N.V.R.

D. Crofneau, de Coaticook; M.-G. Gillet, de Québec; V.-G. Gossage, de La-Clair; P. Roux, de Trois-Rivières; et A. Savard, de Cadillac.

Promu lieutenant M. J.-A.-R. Tessier va à un nouveau poste

Le lieutenant Tessier servira à Windsor avec la 16e compagnie de la Garde des vétérans

Le lieutenant J.-A.-R. Tessier, de Montréal, un ancien combattant de l'autre guerre qui fut deux fois blessé en prenant part à tous les engagements des forces expéditionnaires canadiennes, depuis Ypres jusqu'à la Somme, vient d'être appelé à Windsor, Ontario, avec la 16e compagnie de la Garde des vétérans du Canada, après avoir travaillé au recrutement durant deux ans. Il est avantageusement connu d'un très grand nombre de nos valeureux soldats de l'autre guerre. A 25 ans d'intervalle, il s'est enrôlé deux fois dans le service actif de l'armée canadienne.

Né à Montréal, le lieutenant Tessier a fait ses études primaires à l'académie Ste-Brigitte, ses études classiques au séminaire de St-Jean. Il est entré dans l'armée canadienne le 17 juillet 1912 avec la 15e compagnie du Corps d'intendance, dont le commandant était le major Charles Adams. Il s'est enrôlé comme volontaire au début de l'autre guerre, soit le 5 août 1914. Il quittait Montréal



Le lieutenant J.-A.-R. Tessier

le 8 août 1914 pour se rendre à Valenciennes, d'où il partait pour l'autre-mer en septembre 1914 avec la 1ère division du corps expéditionnaire canadien.

Le lieutenant Tessier a servi en France de 1914 à 1919 avec le corps d'intendance de la 1ère division canadienne dont le commandant était le lieutenant-colonel Simpson. Il fut promu sous-officier breveté au saillant d'Ypres au printemps de 1915. L'année suivante, il était promu lieutenant sur le champ de bataille.

A son retour au pays, en 1919, il fut versé comme lieutenant dans la 4e division canadienne. En 1926, il fut versé dans la réserve des officiers. Lors de la déclaration de la guerre, en septembre 1939, il a de nouveau offert ses services à l'Armée. Mais il n'y avait pas de vacances dans le temps. Désireux de mettre à profit de nouveau sa longue expérience militaire, il a résigné sa commission d'officier et s'est présenté au major Walter H. Scott, au centre de recrutement du district militaire No 4, et s'est enrôlé comme simple soldat en juin 1940. En juillet de la même année, il était caporal; en août, sergent; en septembre, sergent d'état-major. Depuis, sous la direction du major Scott, le lieutenant Tessier a fait du recrutement dans toutes les villes et tous les villages du district militaire No 4.

Lors du dernier appel lancé aux combattants de l'autre guerre, le sergent Tessier a été recommandé par le major Scott pour une promotion au grade de lieutenant, promotion qu'il vient d'obtenir au moment où il va partir pour Windsor, où il rejoindra la 16e compagnie de la Garde des vétérans du Canada.

Le lieutenant Tessier est marié et père de cinq enfants, quatre fils et une fille. Le premier étudie à l'Université de Montréal, le deuxième à l'Institut agricole d'Okla et les deux autres sont au collège S.-Ignace-de-Loyola.

Nous n'avons pas de leçon à recevoir des autres Canadiens

Nous n'avons pas de leçon à recevoir des autres Canadiens

"Certains gens se plaisent à semer la zizanie au Canada tout comme on l'a semée en France"

"Le Canadien français n'a pas de leçon à recevoir des autres Canadiens en ce qui concerne ses devoirs envers son pays", a déclaré M. Romuald Bourque, lieutenant-gouverneur des Kiwanis du district de Québec-Ontario-Provinces maritimes, aux membres du Montreal-Westward Rotary Club, à l'hôtel de ville de Montréal-Ouest, hier midi.

"Certains gens, dit M. Bourque, se plaisent à semer la zizanie au Canada tout comme on l'a semée en France. Une telle façon d'agir a suscité l'effondrement de cette grande nation. La Norvège a eu ses Quisling qui n'ont pas peu contribué à la chute de la République et chez les Slovaques qui se sont rendus compte que leurs guerres intestines avaient assuré la domination des nazis.

"Il ne faudrait pas que le Canada imite ces pays, d'ajouter M. Bourque. Mais si nous tolérons que certaines gens continuent à vilipender les Canadiens français, le désastre seul peut suivre.

"Il y a lieu de ne pas oublier que les Canadiens français ne faillissent jamais à la tâche lorsqu'il s'agit de la défense de leur pays. Ils ont toujours été de l'avant, sans faire de discours grandiloquents comme certains soi-disant grands patriotes."

La succursale Jean Brillant, V.C., de la Légion canadienne

L'hon. Jules-A. Brillant, président honoraire, présidera son banquet de demain soir

Demain soir aura lieu au Club S.-Denis le banquet de la succursale Jean-Brillant, V.C., de la Légion canadienne. On procédera à l'installation du nouveau conseil et on décernera la médaille d'ancien président à deux des membres: le lieutenant A. Hay et le major Maurice Lalonde.

Le banquet sera sous la présidence de l'hon. Jules-A. Brillant, président honoraire de la succursale. Parmi les invités d'honneur, on remarque la mère de Jean Brillant, Mme E. de B. Panet, le capitaine J. Pelletier, Ramsay, délégué du C.F.A.C., le major-général L.-R. Laféche, ministre des Services nationaux de guerre, le colonel Henri Desrochers, sous-ministre de la Défense nationale, le lieutenant-colonel Thomas Vieu, sénateur; M. Norman Dawes, les officiers des conseils national et provincial de la Légion canadienne, des représentants de l'Amicale du 22e, des délégués d'autres filiales de la Légion.

Les nouveaux officiers de la succursale Jean-Brillant sont: le major L. Desjardins, président; le lieutenant Louis Daoust, 1er vice-président; le colonel Paul Grenier, E.D., 2e vice-président; le capitaine John Sullivan, secrétaire; le capitaine Henri G. Gonthier, trésorier; le lieutenant Jacques Rolland, secrétaire adjoint; M. Bernier Ostiguy, trésorier adjoint; le major J.-A. Beaudin, aumônier; le capitaine D. Boulanger, délégué au Conseil du district de Montréal.

Des livres français pour nos soldats au Canada et outre-mer

Le dépôt des livres en la chambre 70 de l'édifice Sun Life lance un appel

Le dépôt des livres, en la chambre 70 de l'édifice Sun Life a un besoin toujours croissant de livre set de revues en langue française, pour les unités canadiennes-françaises au pays et outre-mer. Le dernier appel urgent pour des livres français est venu de la côte du Pacifique.

On a reçu il y a quelque temps une lettre d'un soldat canadien-français disant sa satisfaction de recevoir des écrits français. Depuis le raid des Canadiens sur Dieppe, on fait de nombreuses démarches à Montréal pour envoyer des livres et des revues en français aux membres des Fusiliers Mont-Royal blessés en Angleterre.

Depuis quelque temps, lorsqu'on envoie des livres outre-mer, on insère des feuilles d'érables entre les pages. C'est un donateur de livres qui a suggéré l'idée. Il a aussi envoyé une belle collection de feuilles d'érables pour rappeler à nos gens là-bas qu'ils ne sont pas seuls dans la lutte et que leurs amis du Canada pensent à eux et sont unis pour leur donner tout l'appui possible.

Alexandre Raymond d'Ottawa dirige un atelier outre-mer

Un grand nombre de Canadiens français dans la 42e compagnie de l'Intendance

Rédigé par la Presse Canadienne Par Maurice DESJARDINS correspondant outre-mer des journaux de langue française

QUELQUE PART EN ANGLETERRE, 22. — La direction de l'atelier des réparations, à la 42e compagnie canadienne de transport général de l'Intendance, a été confiée à l'officier breveté de première classe Alexandre Raymond, 42 ans, 157, rue Clarence, Ottawa.

Raymond, marié et père d'un fils de 18 ans, se plaît beaucoup à son travail, qui consiste à maintenir en parfait état camions, "jeeps" et motocyclettes de la compagnie aidé d'un personnel de 45 hommes.

Le major Victor R. Jones, de Calgary, Alberta, le commandant, me fit visiter l'atelier où trône Raymond. "Voici un excellent mécanicien et un soldat accompli, me dit le major en me présentant Raymond, qui surveillait attentivement le soudage d'un pare-chocs fracassé. S'il avait deux ou trois frères aussi habiles que lui, je les accueillerais avec plaisir."

La plupart des hommes de la 42e compagnie proviennent de la région de l'Ontario et sont, en grande partie, de langue française.

Dans l'atelier, je vis le soldat Félix Boileau, 34 ans, 11, rue Caruthers, à Ottawa, le s.-lat Charles Constantineau, 22 ans, 18, rue Gladu, Eastview, Ont., le soldat Emery Roy, 22 ans, de Gracefield, et le soldat Orton Quail, 28 ans, de Metcalfe, Ont., en train de vérifier le moteur d'un des puissants camions de trois tonnes dans lesquels 20 soldats en tenue de combat peuvent prendre place.

A l'intérieur d'un camion aménagé en bureau, je vis le soldat François Primeau, 25 ans, 98, boul. du Sacré-Coeur, Hull, et le caporal Frederick Ryan, 20 ans, de Perth, Ont., qui classaient les fiches ou sont inscrites toutes les réparations aux véhicules-moteurs de la compagnie.

Aux alentours de l'atelier, dont le toit est soigneusement camouflé, des soldats couvraient les allées des camions de pelletes de terre et de pierres afin de déjouer les avions ennemis. Dans le groupe, il y avait le soldat Georges A. Cardinal, 35 ans, 622, rue Bedford, Cornwall; le soldat Alfred Proulx, 20 ans, 120, rue Glenora, Ottawa-Est; le soldat Pierre Gullbault, 27 ans, 187, rue Dollard, Hull; le soldat Donald Berndt, 22 ans, de Buckingham; le soldat Gadien Couillard, 23 ans, de

Achetez les Obligations de la Victoire

"SALADA"

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	I	V	I	E	R	E	A	S	
2	A	N	V	A	T	E	L	E		
3	I	N	N	E	R	V	E	E		
4	N	O	E	A	I	A	A	R		
5	C	O	N	T	O	U	R	A		
6	S	E	N	E	L	D	O	L		
7	I	N	S	T	I	P	U	L	E	
8	E	T	E	T	E	I	I			
9	N	T	O	N	N	E				
10	P	A	R	V	D	U	E			

HORIZONTALEMENT

- 1—Le plus grand fleuve de Sibérie. — Tachér.
- 2—Etablissement où l'on enseigne. — Faut ou tenté avec audace.
- 3—Carte à jouer. — Nourriture que l'on prend chaque jour à certaines heures régulières.
- 4—Qui n'est ni ecclésiastique ni religieux. — Anneau de cordage.
- 5—Ancienne forme de "oui". — Fille du frère ou de la sœur.
- 6—Note de la gamme. — Etui de métal pour protéger le doigt qui pousse l'aiguille. — Petit ruisseau.
- 7—Tissu de soie, de fil, plat, mince et étroit. — Terminaison de verbe.
- 8—Eridan des anciens. — Premier. — Préfixe signifiant égalité.
- 9—Mauvais, fustier. — Ecorce du chêne.
- 10—Obstruction de l'intestin par lui-même. — Que nous apportons en naissant.

VERTICALEMENT

- 1—En ce temps-là. — Note de la gamme.
- 2—Sac ouvert par le milieu et fermé par les bouts et le fond.
- 3—Pieu aiguisé par un bout.
- 4—Liste, catalogue.
- 5—Partie d'un meuble solide.
- 6—Bière anglaise. — A avalé un M. guide.
- 7—Pendant ce temps-là.
- 8—Faisceau de l'arianisme. — Inflammation des synoviales du poignet.
- 9—Outil de tonnelier pour percer les bords des barriques. — Rivière d'Allemagne.
- 10—En les. — Du verbe écrire.

Le cours de floristique se continue tous les vendredis

Le cours de floristique laurientienne inauguré la semaine dernière dans la salle Léon-Provancher, (immeuble du Jardin Botanique) se continuera tous les vendredis à 4 h. 30. Le prochain cours aura donc lieu vendredi le 23 octobre.

DECES

MENARD. — A Montréal, le 21 octobre 1942 à l'âge de 55 ans est décédé Philadelphie Ménard, épouse de Berthe Deschamps. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant.

Le convoi funéraire partira de sa demeure, No 2610, Chemin Ste-Catherine à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 9 heures a.m. et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LE GENIEVRE

DOUBLE ACTION

le Gin de KUYPER

La véritable saveur de Hollande... vend le plus dans le monde... Québec et dans les autres villes.

10 ONCES,	\$1.15
26 ONCES,	\$2.70
40 ONCES,	\$3.90

Distribué et emballé au Canada sous le nom de Gin de Kuyper à St. Catharines, Ontario. 24171

MAISON FONDÉE EN 1845

Musique-Cinéma-Lettres-Radio-Théâtre



AU PRINCESS — Grace Moore, vedette du film "One Night of Love", actuellement à l'affiche du Princess.



AU CAPITOL — Carol Landis, Virginia Gilmore, Ann Rutherford et Lynn Bari, dans une scène du film "Orchestra Wives", actuellement à l'affiche du Capitol.

AU PALACE — Une scène du magnifique film de guerre "Wake Island", actuellement à l'affiche du Palace.



A L'IMPERIAL — Mickey Rooney, vedette du film "A Yank at Eton", à l'affiche de l'Imperial, jusqu'à lundi.

AU LOEW'S

Le film "Somewhere I'll Find You", à l'affiche du Loew's en deuxième semaine, a comme vedettes Clark Gable et Lana Turner. Robert Sterling tient



LES OBLIGATIONS ACHETENT DES BILLES!

PRÉPAREZ-VOUS À UN TERRIBLE CHOC!



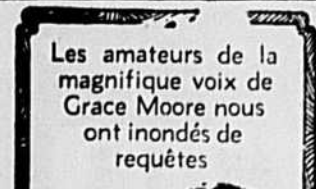
A l'affiche du Palace



A l'affiche du Capitol



A l'affiche du Capitol



A l'affiche du Capitol



A l'affiche du Capitol



A l'affiche du Capitol

aussi un rôle important dans ce film. C'est l'histoire de deux frères, deux journalistes, qui deviennent amoureux de la même femme. Ils sont tous deux correspondants de guerre en Indochine. Leur rivalité est soudain interrompue par les événements de Pearl Harbor. La jeune fille, objet de leur amour, disparaît et les deux héros partent à sa recherche. Cette poursuite les amène à travers la jungle et ils doivent à plusieurs reprises combattre les Japonais.

Clark Gable et Lana Turner ont déjà apparu ensemble dans le film "Honky Tonk". Depuis ce temps les cinéphiles n'ont cessé de réclamer un film où paraîtraient de nouveau ces excellents acteurs.

Bettie MacDonald, vedette au théâtre "Roxy Folies"

En vedette, dans la revue qui commence demain aux Roxy Folies, 1161, rue St-Laurent, on verra Bettie MacDonald, la "Venus de l'Exposition universelle de New-York", dans son extraordinaire numéro intitulé "Lady Godiva" qui attirera des milliers de personnes lors de la grande foire.

La revue qui débute demain s'intitule "Parade d'automne". C'est une troupe d'étoiles dont la vedette est Sammy Cohen, l'extraordinaire comique du cinéma, qui apparaît dans des films comme "Fighting 69", avec James Cagney.

Parmi les autres numéros, il y a Walter et Vicki, comédiens-bouffes; le grand Termini, comique au violon; Bedini et Madden; les sœurs Hoffman, danseuses acrobatiques; Jake Serrell et Peggy, comédiens etc. Il y a au moins 20 numéros de vaudeville au programme ainsi qu'un grand nombre de beautés américaines.

AU CAPITOL

L'orchestre de danse qui, depuis trois ans, est considéré comme le plus populaire des Etats-Unis est la principale vedette du film "Orchestra Wives", à l'affiche du Capitol dès aujourd'hui. Cet orchestre n'est autre que celui qui dirige Glenn Miller. Les principaux rôles du film sont tenus par George Montgomery, vedette du film "Ten Gentlemen from West Point", Ann Rutherford, une jeune actrice dont la réputation n'est plus à faire.

La musique du film a été écrite par les mêmes compositeurs qui avaient travaillé pour le premier film de Glenn Miller, "Sun Valley Serenade". Ces compositeurs sont Mack Gordon et Harry Warren.

Le second film à l'effet sera "Spy Ship" avec Stevens et Craig Manning. C'est un film qui traite des tentatives de sabotage auxquelles s'adonnent les agents nazis aux Etats-Unis.

Aujourd'hui - Sam. - Dim. MICKEY ROONEY "A YANK AT ETON"

2e grand film "THE AFFAIRS OF MARTHA"

Ce soir "Métropole d'été"

IMPERIAL 2-301-40

ST DENIS

Aujourd'hui demain et dimanche Matinée et soirée

VICTOR FRANCO

LA FUGUE

3 actes et 1 tableau d'Henri Duvernois

ALBERT BERTHOUD

ALBERT BERTHOUD

ALBERT BERTHOUD

ALBERT BERTHOUD

ALBERT BERTHOUD

ALBERT BERTHOUD

ALBERT BERTHOUD

ALBERT BERTHOUD

ALBERT BERTHOUD

ALBERT BERTHOUD

ALBERT BERTHOUD

ALBERT BERTHOUD

ALBERT BERTHOUD

AU PALACE

Le film "Wake Island", à l'affiche du Palace dès aujourd'hui, met en vedette Brian Donlevy, Robert Preston, Walter Abel, Barbara Britton et William Bendix. Ce film décrit les aventures qui ont fait de l'île de Wake le siège d'un des plus magnifiques actes d'héroïsme de la guerre actuelle.

Ce film a été dirigé par John Farrow, qui fut officier dans l'armée canadienne jusqu'au moment où il fut démobilisé à la suite de ses blessures. Le scénario raconte des événements véridiques: la résistance des fusiliers-marins des Etats-Unis. Il a été écrit par W. R. Burnett et Frank Butler. Les fusiliers-marins ont collaboré à la préparation du film.

Brian Donlevy interprète le rôle du major Caton, commandant des forces de l'île de Wake. En plus des acteurs déjà mentionnés on verra aussi MacDonald Carey et Albert Dekker.

A L'IMPERIAL

A partir d'aujourd'hui et pour trois jours seulement le principal film à l'affiche de l'Imperial sera "A Yank at Eton", avec Mickey Rooney. Ce film a été dirigé par Norman Taurog qui a déjà remporté une statuette d'or de l'Académie du Cinéma. Mickey Rooney est sans contredit le jeune acteur le plus populaire des Etats-Unis. La série de film sur la famille Hardy a suffi à établir sa réputation. La distribution groupe également Fred Astaire, Katharine Hepburn, Tina Turner, Raymond Severn, Peter Lawford, Terry Kilburn. Le film raconte les aventures d'un jeune Américain qui va poursuivre ses études dans le célèbre collège Eton en Angleterre.

Le second film à l'affiche sera "The Affairs of Martha" avec Marsha Hunt et Richard Carlson.

Description du raid simulé contre la ville de Québec

Cet après-midi, de 5 h. à 5 h. 30, le poste C.B.F. transmettra un reportage détaillé du raid aérien simulé que la R.C.A.F. doit opérer sur la ville de Québec.

L'horaire des spectacles

LOEW'S

"Somewhere I'll Find You"

11 h. 10, 1 h. 40, 4 h. 20, 7 h. 10, 9 h. 40.

PALACE

"Wake Island"

10 h. 15, 12 h. 25, 2 h. 50, 5 h. 15, 7 h. 40, 10 h. 05.

CAPITOL

"Orchestra Wives"

10 h. 20, 1 h. 10, 4 h. 05, 7 h. 10, 9 h. 50.

"Spy Ship"

11 h. 55, 2 h. 50, 5 h. 40, 8 h. 35.

PRINCESS

"One Night of Love"

11 h. 20, 2 h. 40, 4 h. 45, 7 h. 25, 9 h. 45.

"Atlantic Convoy"

10 h. 05, 12 h. 45, 3 h. 25, 6 h. 05, 8 h. 45.

AU ROXY-FOLLIES

Sammy Cohen, une des vedettes de la revue "Parade d'automne", à l'affiche du théâtre Roxy Folies, dès samedi.

Deux célèbres membres de l'Orchestre de Philadelphie

Parmi les artistes qui accompagneront M. Eugene Ormandy chef d'orchestre de la Philadelphie, on trouve les noms de M. William Kincaid premier flûtiste et Anton Turello premier contrebassiste de l'orchestre de Philadelphie. Ce concert aura lieu au Forum le 6 novembre.

William Kincaid, fils d'un ministre presbytérien desservant à Hawaï, commença son éducation musicale par l'étude du piano. Pour répondre au désir de son père il travailla l'orgue. Mais la flûte, souple roseau chantant de la Grèce antique fut le choix de Kincaid; à l'âge de huit ans il apprit à jouer et plus tard poursuivit ses études avec le célèbre Georges Barrère. Pendant cinq ans Kincaid joua avec la New-York Symphony Orchestra sous la direction de Walter Damrosch. Il parcourut les Etats-Unis avec cet orchestre et le New-York Chamber Music Society. Il fait parti de l'orchestre de Philadelphie depuis 1921. Kincaid possède une des plus belles collections de flûtes au monde.

Anton Turello premier contrebassiste de la Symphonie de Philadelphie semblait d'abord destiné à devenir flûtiste. Comme il manquait un flûtiste dans l'orchestre que dirigeait son père en Catalogne, celui-ci insista pour que son fils commençât l'étude de cet instrument, mais la contrebasse attirait particulièrement le jeune Anton, et à l'âge de dix-neuf ans il devint premier contrebassiste du Grand Opéra de Barcelone. A vingt ans il était professeur au Conservatoire de Musique. Professeur au Curtis Institute à Philadelphie, Turello fait parti de l'orchestre de Philadelphie depuis vingt-quatre ans.

Déjeuner-causerie au Gesù

C'est dimanche prochain, le 25, qu'aura lieu au Gesù le premier déjeuner-causerie de l'année 1942-1943. Les conférenciers seront MM. Jean Madore et Charles-E. Campeau qui parleront sur le sujet suivant: Problèmes de la jeunesse d'après-guerre. Il y aura messe à 8 h. 30, et ensuite déjeuner et causerie.

AU PRINCESS

Le film "One Night of Love", à l'affiche du Princess dès aujourd'hui est basé sur un texte de Charles Beehan et Dorothy Spears, adapté à l'écran par S. K. Lauren, James Gow et Edmond North. C'est l'histoire d'une jeune fille qui, désirant devenir cantatrice d'opéra, s'en va en Italie étudier le chant. En Italie elle rencontre un jeune Américain très riche qui voyage pour son plaisir. Elle rencontre aussi un professeur de musique.

Tout le monde comprendra la grandeur de ce film quand on saura que le premier rôle y est tenu par Grace Moore, vedette du Metropolitan. La distribution groupe également Tullio Carminati, Lyle Talbot, Merna Barrie, Jessie Ralph, Luis Alberni, Andres De Segura, Rosemary Glaze, Nydia Westmen et Henry Armetta.

Trois-Rivières subit une disette de bois

Un enquêteur de la Commission du combustible tente de résoudre ce problème

TROIS-RIVIERES, 22. — (Du correspondant du Canada). — Le conseil de ville a tenu hier après-midi une réunion spéciale pour étudier la question, devenue sérieuse, de l'approvisionnement du bois de chauffage pour notre population.

M. R.-H. Candy, enquêteur de la Commission du combustible, a passé une partie de la journée aux Trois-Rivières hier pour se rendre compte personnellement de la situation. Accompagné de M. D.-B. Racey, administrateur local de la Commission des prix, M. Candy a rencontré S. H. le maire, M. Arthur Rousseau et M. Jean Asselin, gérant municipal.

Ce qui ressort de ces conversations, c'est qu'il n'existe plus de réserve de bois en vente aux Trois-Rivières. On a aussi noté de grandes difficultés à obtenir de nouveaux approvisionnements pour la ville.

Le conseil de ville a été mis au courant d'un projet auquel coopérerait la ville et le gouvernement fédéral pour organiser le transport et même la coupe du bois, si nécessaire.

Le comté d'Arthabaska a dépassé son objectif dans le 11e emprunt de guerre

Le Comité exécutif du troisième emprunt de la victoire pour le comté d'Arthabaska a l'honneur d'annoncer que la ville de Warwick a sursois son objectif à midi, le 21 octobre, soit le troisième jour de la campagne. L'objectif de cette prospère petite ville des cantons de l'est était de \$45,000.

Le Canada sera demain ce que vous le ferez aujourd'hui. Ne gaspillez donc pas vos ressources. Achetez des Certificats d'épargne de guerre et aidez à la victoire.

VENDREDI, 23 OCTOBRE l'horaire d'aujourd'hui à la radio

CBF

9.45—Pour votre beauté
10.00—NOUVELLES
10.15—Métropole d'été
10.30—Coursier d'Odette
10.45—Vie de famille
11.00—Les vieux maîtres
11.15—Grandes Soeurs
11.30—Moulin de la nuit
11.45—Les joyeux...
12.00—Jeunesse dorée
12.15—Quelles nouvelles?
12.30—NOUVELLES

CBM

7.30—Ouverture
7.45—NOUVELLES
8.00—NOUVELLES
8.15—Eloquence
8.30—Marche militaire
8.45—NOUVELLES
9.00—Without a name
9.15—Orchestre
9.30—Happy Jack
9.45—Héros du Canada
10.00—Héros du Canada

CKAC

10.00—Bonne nuit
10.15—L'heure d'été
10.30—Coursier d'Odette
10.45—Capitaine méli
11.00—Coursier d'Odette
11.15—Chanson
11.30—La vie commence...
11.45—L'heure d'été
12.00—Chez Colette
12.15—Road of life
12.30—La ferme et son...
12.45—Signal horaire
1.00—NOUVELLES
1.15—Musique
1.30—Musique
1.45—Musique
1.55—Musique
2.00—Musique
2.15—Musique
2.30—Musique
2.45—Musique
3.00—Musique
3.15—Musique
3.30—Musique
3.45—Musique
4.00—Musique
4.15—Musique
4.30—Musique
4.45—Musique
5.00—Musique
5.15—Musique
5.30—Musique
5.45—Musique
6.00—Musique
6.15—Musique
6.30—Musique
6.45—Musique
7.00—Musique
7.15—Musique
7.30—Musique
7.45—Musique
8.00—Musique
8.15—Musique
8.30—Musique
8.45—Musique
9.00—Musique
9.15—Musique
9.30—Musique
9.45—Musique
10.00—Musique

CHLP

8.15—Bonjour
8.30—NOUVELLES
8.45—Musique
9.00—Musique
9.15—Musique
9.30—Musique
9.45—Musique
10.00—Musique
10.15—Musique
10.30—Musique
10.45—Musique
11.00—Musique
11.15—Musique
11.30—Musique
11.45—Musique
12.00—Musique
12.15—Musique
12.30—Musique
12.45—Musique
1.00—Musique
1.15—Musique
1.30—Musique
1.45—Musique
2.00—Musique
2.15—Musique
2.30—Musique
2.45—Musique
3.00—Musique
3.15—Musique
3.30—Musique
3.45—Musique
4.00—Musique
4.15—Musique
4.30—Musique
4.45—Musique
5.00—Musique
5.15—Musique
5.30—Musique
5.45—Musique
6.00—Musique
6.15—Musique
6.30—Musique
6.45—Musique
7.00—Musique
7.15—Musique
7.30—Musique
7.45—Musique
8.00—Musique
8.15—Musique
8.30—Musique
8.45—Musique
9.00—Musique
9.15—Musique
9.30—Musique
9.45—Musique
10.00—Musique
10.15—Musique
10.30—Musique
10.45—Musique
11.00—Musique
11.15—Musique
11.30—Musique
11.45—Musique
12.00—Musique
12.15—Musique
12.30—Musique
12.45—Musique
1.00—Musique
1.15—Musique
1.30—Musique
1.45—Musique
2.00—Musique
2.15—Musique
2.30—Musique
2.45—Musique
3.00—Musique
3.15—Musique
3.30—Musique
3.45—Musique
4.00—Musique
4.15—Musique
4.30—Musique
4.45—Musique
5.00—Musique
5.15—Musique
5.30—Musique
5.45—Musique
6.00—Musique
6.15—Musique
6.30—Musique
6.45—Musique
7.00—Musique
7.15—Musique
7.30—Musique
7.45—Musique
8.00—Musique
8.15—Musique
8.30—Musique
8.45—Musique
9.00—Musique
9.15—Musique
9.30—Musique
9.45—Musique
10.00—Musique
10.15—Musique
10.30—Musique
10.45—Musique
11.00—Musique
11.15—Musique
11.30—Musique
11.45—Musique
12.00—Musique
12.15—Musique
12.30—Musique
12.45—Musique
1.00—Musique
1.15—Musique
1.30—Musique
1.45—Musique
2.00—Musique
2.15—Musique
2.30—Musique
2.45—Musique
3.00—Musique
3.15—Musique
3.30—Musique
3.45—Musique
4.00—Musique
4.15—Musique
4.30—Musique
4.45—Musique
5.00—Musique
5.15—Musique
5.30—Musique
5.45—Musique
6.00—Musique
6.15—Musique
6.30—Musique
6.45—Musique
7.00—Musique
7.15—Musique
7.30—Musique
7.45—Musique
8.00—Musique
8.15—Musique
8.30—Musique
8.45—Musique
9.00—Musique
9.15—Musique
9.30—Musique
9.45—Musique
10.00—Musique
10.15—Musique
10.30—Musique
10.45—Musique
11.00—Musique
11.15—Musique
11.30—Musique
11.45—Musique
12.00—Musique
12.15—Musique
12.30—Musique
12.45—Musique
1.00—Musique
1.15—Musique
1.30—Musique
1.45—Musique
2.00—Musique
2.15—Musique
2.30—Musique
2.45—Musique
3.00—Musique
3.15—Musique
3.30—Musique
3.45—Musique
4.00—Musique
4.15—Musique
4.30—Musique
4.45—Musique
5.00—Musique
5.15—Musique
5.30—Musique
5.45—Musique
6.00—Musique
6.15—Musique
6.30—Musique
6.45—Musique
7.00—Musique
7.15—Musique
7.30—Musique
7.45—Musique
8.00—Musique
8.15—Musique
8.30—Musique
8.45—Musique
9.00—Musique
9.15—Musique
9.30—Musique
9.45—Musique
10.00—Musique
10.15—Musique
10.30—Musique
10.45—Musique
11.00—Musique
11.15—Musique
11.30—Musique
11.45—Musique
12.00—Musique
12.15—Musique
12.30—Musique
12.45—Musique
1.00—Musique
1.15—Musique
1.30—Musique
1.45—Musique
2.00—Musique
2.15—Musique
2.30—Musique
2.45—Musique
3.00—Musique
3.15—Musique
3.30—Musique
3.45—Musique
4.00—Musique
4.15—Musique
4.30—Musique
4.45—Musique
5.00—Musique
5.15—Musique
5.30—Musique
5.45—Musique
6.00—Musique
6.15—Musique
6.30—Musique
6.45—Musique
7.00—Musique
7.15—Musique
7.30—Musique
7.45—Musique
8.00—Musique
8.15—Musique
8.30—Musique
8.45—Musique
9.00—Musique
9.15—Musique
9.30—Musique
9.45—Musique
10.00—Musique
10.15—Musique
10.30—Musique
10.45—Musique
11.00—Musique
11.15—Musique
11.30—Musique
11.45—Musique
12.00—Musique
12.15—Musique
12.30—Musique
12.45—Musique
1.00—Musique
1.15—Musique
1.30—Musique
1.45—Musique
2.00—Musique
2.15—Musique
2.30—Musique
2.45—Musique
3.00—Musique
3.15—Musique
3.30—Musique
3.45—Musique
4.00—Musique
4.15—Musique
4.30—Musique
4.45—Musique
5.00—Musique
5.15—Musique
5.30—Musique
5.45—Musique
6.00—Musique
6.15—Musique
6.30—Musique
6.45—Musique
7.00—Musique
7.15—Musique
7.30—Musique
7.45—Musique
8.00—Musique
8.15—Musique
8.30—Musique
8.45—Musique
9.00—Musique
9.15—Musique
9.30—Musique
9.45—Musique
10.00—Musique
10.15—Musique
10.30—Musique
10.45—Musique
11.00—Musique
11.15—Musique
11.30—Musique
11.45—Musique
12.00—Musique
12.15—Musique
12.30—Musique
12.45—Musique
1.00—Musique
1.15—Musique
1.30—Musique
1.45—Musique
2.00—Musique
2.15—Musique
2.30—Musique
2.45—Musique
3.00—Musique
3.15—Musique
3.30—Musique
3.45—Musique
4.00—Musique
4.15—Musique
4.30—Musique
4.45—Musique
5.00—Musique
5.15—Musique
5.30—Musique
5.45—Musique
6.00—Musique
6.15—Musique
6.30—Musique
6.45—Musique
7.00—Musique
7.15—Musique
7.30—Musique
7.45—Musique
8.00—Musique
8.15—Musique
8.30—Musique
8.45—Musique
9.00—Musique
9.15—Musique
9.30—Musique
9.45—Musique
10.00—Musique
10.15—Musique
10.30—Musique
10.45—Musique
11.00—Musique
11.15—Musique
11.30—Musique
11.45—Musique
12.00—Musique
12.15—Musique
12.30—Musique
12.45—Musique
1.00—Musique
1.15—Musique
1.30—Musique
1.45—Musique
2.00—Musique
2.15—Musique
2.30—Musique
2.45—Musique
3.00—Musique
3.15—Musique
3.30—Musique
3.45—Musique
4.00—Musique
4.15—Musique
4.30—Musique
4.45—Musique
5.00—Musique
5.15—Musique
5.30—Musique
5.45—Musique
6.00—Musique
6.15—Musique
6.30—Musique
6.45—Musique
7.00—Musique
7.15—Musique
7.30—Musique
7.45—Musique
8.00—Musique
8.15—Musique
8.30—Musique
8.45—Musique
9.00—Musique
9.15—Musique
9.30—Musique
9.45—Musique
10.00—Musique
10.15—Musique
10.30—Musique
10.45—Musique
11.00—Musique
11.15—Musique
11.30—Musique
11.45—Musique
12.00—Musique
12.15—Musique
12.30—Musique
12.45—Musique
1.00—Musique
1.15—Musique
1.30—Musique
1.45—Musique
2.00—Musique
2.15—Musique
2.30—Musique
2.45—Musique
3.00—Musique
3.15—Musique
3.30—Musique
3.45—Musique
4.00—Musique
4.15—Musique
4.30—Musique
4.45—Musique
5.00—Musique
5.15—Musique
5.30—Musique
5.45—Musique
6.00—Musique
6.15—Musique
6.30—Musique
6.45—Musique
7.00—Musique
7.15—Musique
7.30—Musique
7.45—Musique
8.00—Musique
8.15—Musique
8.30—Musique
8.45—Musique
9.00—Musique
9.15—Musique
9.30—Musique
9.45—Musique
10.00—Musique
10.15—Musique
10.30—Musique
10.45—Musique
11.00—Musique
11.15—Musique
11.30—Musique
11.45—Musique
12.00—Musique
12.15—Musique
12.30—Musique
12.45—Musique
1.00—Musique
1.15—Musique
1.30—Musique
1.45—Musique
2.00—Musique
2.15—Musique
2.30—Musique
2.45—Musique
3.00—Musique
3.15—Musique
3.30—Musique
3.45—Musique
4.00—Musique
4.15—Musique
4.30—Musique
4.45—Musique
5.00—Musique
5.15—Musique
5.30—Musique
5.45—Musique
6.00—Musique
6.15—Musique
6.30—Musique
6.45—Musique
7.00—Musique
7.15—Musique
7.30—Musique
7.45—Musique
8.00—Musique
8.15—Musique
8.30—Musique
8.45—Musique
9.00—Musique
9.15—Musique
9.30—Musique
9.45—Musique
10.00—Musique
10.15—Musique
10.30—Musique
10.45—Musique
11.00—Musique
11.15—Musique
11.30—Musique
11.45—Musique
12.00—Musique
12.15—Musique
12.30—Musique
12.45—Musique
1.00—Musique
1.15—Musique
1.30—Musique
1.45—Musique
2.00—Musique
2.15—Musique
2.30—Musique
2.45—Musique
3.00—Musique
3.15—Musique
3.30—Musique
3.45—Musique
4.00—Musique
4.15—Musique
4.30—Musique
4.45—Musique

Cela pourrait arriver ici— SI...

SI LES NAZIS venaient au Canada, les "réfugiés" canadiens, chassés de leurs foyers par les bombes et les flammes, seraient forcés de se mettre à l'abri dans les champs, les forêts et les montagnes. Emportant quelques effets personnels, traînant leurs enfants, leurs vieux parents, leurs malades et leurs blessés, en pleine panique, ils encombreraient les routes.

Seuls nos courageux combattants dans les airs, sur terre et sur mer, nous séparent du fait d'une Europe ruinée et mise en esclavage.

Pour nous défendre ils doivent avoir, en quantités sans cesse croissantes, le fourniment et le matériel de la guerre mécanisée.

Cela prend de l'argent... et l'argent ne peut venir que de VOUS.

On ne vous demande que de le prêter... jusqu'à ce que la victoire soit gagnée.

Achetez les nouvelles OBLIGATIONS de la VICTOIRE

RIEN N'IMPORTE MAINTENANT QUE LA VICTOIRE



Contributeur au Comité national



de finances de guerre par les

Producteurs du Champagne Chateau-Gai, du Bourgogne mousseux Chateau-Gai, du Cidre Beau-Bec, des Vermouths Chateau-Gai, des vins St-Pierre et Old Niagara (types Porto et Sherry)

CHRONIQUE JUDICIAIRE

par Adolphe NANTÉL — Prix David 1932

Le "knock out" scientifique avec le "knock out" du sens juridique

Le juge Edouard Archambault prend avec un grain de sel les prétentions de la défense et impose une amende de \$100 à un fier-à-bras qui a blessé un agent

Les frères Gérard et Louis Jones, rue Poupard, 557 devaient subir leur procès hier devant le juge Edouard Archambault sous trois accusations: avoir causé des dommages à un autobus de la compagnie des Tramways, avoir blessé le chauffeur de cet autobus, M. Léopold Majeau, rue Charlemagne, 5511, et enfin avoir frappé un agent de la paix.

A l'ouverture de l'audience, Me René Larivée demanda que les plaintes soient jugées séparément parce que dans l'accusation de voies de fait, avec lésions corporelles sur la personne d'un agent, seul Gérard Jones est accusé. Le tribunal acquiesça, puis les deux autres affaires étaient ajournées au 11 novembre.

L'agent de police Paul Séguin, la victime, déclara que le soir du 29 août il recevait un appel de secours pour se rendre à l'intersection des rues Hochelaga et Beaudry, où deux suspects avaient attaqué un chauffeur d'autobus. Le témoin ajouta:

— "Arrivé sur les lieux avec mon compagnon, L. Couture, des piétons ont montré deux hommes qui traversaient la voie des tramways. Je les rejoignis pour constater que l'un d'eux saignait abondamment à la main. J'appris plus tard qu'il avait brisé une vitre de l'autobus avec son poing. Je l'invitai à se rendre à l'autobus de police-secours pour être pansé mais il me répondit avec un coup de poing sur la bouche. La violence du coup me brisa une dent."

— "Avez-vous perdu connaissance?" demanda Me Larivée.

— "Non, mais j'ai 'ohé', mais j'ai vu des étoiles. Il s'est sauvé et son frère Louis se fit lâcher par mon compagnon Couture. Nous les avons retrouvés à leur logis, rue Omer."

L'agent Couture corrobore son camarade en disant:

— "J'ai vu Gérard donner un coup de poing sur la gueule de Séguin."

Le détective provincial Adolphe Hansen, qui se trouvait par hasard sur les lieux vit aussi l'inculpé frapper Séguin.

Défense de "knock out"

Me R. L. Calder, c.r., avocat de la défense, fait entendre son client. Jones déclare:

— "J'avais été blessé à l'oeil d'un coup de pied, dans l'autobus. Je ne

voyais presque pas clair et j'ai repris connaissance lorsque l'agent Séguin m'a réveillé dans mon lit en disant: "Lève-toi mon éc... (censuré). C'est toi qui m'a cassé une dent".

— "Dans quel état était votre vision?" demande la défense.

— "Je ne voyais rien et ma mère me soignait l'oeil. Je n'ai jamais frappé le plaignant parce que je n'en avais pas la force. C'était le soir d'une noce et j'avais servi de père à ma sœur."

Me Calder demande au juge:

— "Pouvez-vous prendre connaissance judiciaire d'un 'knock out'?"

Un homme peut continuer à se battre et être inconscient.

— "Cela peut arriver mais c'est peu probable et je suis prêt à rendre mon jugement, sans le 'knock out'."

— "Mais l'accusé ne se souvient de rien, insiste la défense."

— "Il avait assez de connaissance pour dire à son frère: 'Allons-nous en chez nous'."

— "Le 'knock out' est un fait scientifique bien connu. On a vu un boxeur se réveiller après trois jours et vouloir continuer la bataille."

Le juge. Vos thèses peuvent être bonnes dans les milieux étrangers mais pas dans le nôtre.

— "Veuillez-vous noter que j'ai voulu faire la preuve scientifique du 'knock out'?" demande Me Calder.

— "Notez que l'autorise, rétorque le tribunal. Votre client vient dire qu'il avait peine à marcher et il met pratiquement hors de combat un homme pesant 200 livres. Voilà un autre 'knock out'."

— "Je voudrais un ajournement, demande Me Calder."

— "Vous voulez maintenant aller à la pêche mais tantôt vous avez déclaré que vous étiez prêt. Pas d'ajournement et je déclare le prévenu coupable. Il devra payer une amende de \$100, les frais ou, à défaut, purger une peine de prison de deux mois."

Cour Supérieure

Division de Pratique
le 22 octobre 1942

Président: l'honorable juge Surveur.

Les jugements suivants furent rendus:

Montreal Drive Yourself Co. contre Gabriel Martail; jugement pour \$150.64 avec int. et dépens.

Michael Greenberg et autres contre dame B. Perreault; jugement rayant le délibéré.

Dame Eléonore Cyr contre Léopold Galarneau; jugement pour \$125 avec int. et dépens.

Manufacturers Life Insurance Company contre Arthur Eucher Fortin et autres et Charles Johnson; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Arthur Bédard contre Albert Thibert; jugement pour \$100 avec int. et dépens et déclarant bonne et valable saisie-gagerie en expulsion.

Maurice Pélusé contre Paul Emile Leroux et Donat Primeau; jugement accordant motion pour péremption.

Traders Finance Corporation Ltd contre George McLean; jugement accordant motion pour examen suivant article 286a C.P.C., frais à suivre.

Dame Norma Elen Rowland contre Leonard James Turner; jugement accordant requête pour autorisation à ester en justice, frais à suivre.

Jérôme Roy contre J.-S. Vallée Ltée; jugement accordant motion pour substitution de procureurs, sans frais.

Gravel & Brégent contre Canadian National Railways; jugement accordant motion pour examen en vertu de l'article 286a C.P.C.

Trust Général du Canada, ex-qual, contre Zéphirin Bouffard; jugement accordant motion pour rgie, avec dépens.

Lenford Hoskins contre héritiers de feu Dieudonné Allaire; jugement accordant motion des défendeurs pour examen en vertu de l'art. 286a C.P.C.

C. G. Woodhams contre Casimir Poupard Ltée; jugement autorisant examen avant défense.

C. G. Woodhams contre Casimir Poupard Ltée; jugement autorisant examen médical avant défense.

A. Benoit contre G. Jodoin et E. Benoit et autres; jugement autorisant examen avant défense.

Champlain Oil Products Limited contre R. Lalonde; jugement accordant motion pour contrainte.

Urgel Bourgeois Ltée contre A. Maranda; jugement accordant motion pour contrainte.

In re: dame P. Abrams, requérante; requête rejetée, avec dépens.

In re: Pauline Abrams contre Alexander Foster; jugement autorisant à ester en justice.

J. Chenette contre Brown Buchanan Dairy Limited; jugement autorisant examen médical avant défense.

Dave Bress contre La Laiterie St-Alexandre Limited; jugement accordant motion pour détails.

L.-J.-O. Bélanger contre John Noseworthy; jugement pour \$135 avec int. et dépens.

Louis Fineberg contre D. dit Adélaïde Bastien et Louis Pistone et autres, tiers-saisie; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenant, avec dépens contre le défendeur.

Rod Corbell Ltée contre dame Jean Beaudoin; jugement pour \$129.49 avec int. et dépens.

Dame Eva Boudrias contre Armand Paquette; jugement pour \$169 avec int. et dépens.

Avis Légal

Re: SUCCESSION
DOCTEUR J.-EUSEBE LANOIE

AVIS

est par les présentes donné que toutes réclamations contre la succession susmentionnée devront être faites dans les trente jours de la date des présentes au bureau du co-exécuteur testamentaire ci-après nommé.

Toutes sommes dues à ladite succession sont aussi payables dans le même délai au bureau de

LE SUN TRUST Limited
Co-Exécuteur testamentaire
10 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL.

Charles Little reste avec une incapacité fixée à 4 pour cent

Témoignages de deux médecins bien connus devant l'hon. juge Elie Salvas dans une réclamation de \$1,500

Le 27 avril 1941, M. Charles Little conduisait son automobile, rue S.-Charles, à Longueuil, lorsqu'il voulut opérer un virage pour entrer dans la rue Prince Royal. En faisant son virage le chauffeur mit un bras hors de sa portière pour avertir, tel que le veut la loi. Le signal était inutile puisque juste à ce moment une automobile, conduite par M. Laurent Beaulieu, le frappait, causant des dommages élevés à sa voiture, et le blessant grièvement. Little institua donc une action de \$1,500 en Cour supérieure. Hier l'hon. juge Elie Salvas, après avoir entendu les versions des deux parties, prit l'affaire en délibéré.

Little appelé à témoigner par son avocat, Me Alphonse Patenaude, jura qu'il sortit le bras, 100 pieds avant d'arriver à l'intersection. Il avait encore le bras hors de sa voiture au moment de la collision. Le témoin évalué à 35 milles à l'heure la vitesse du défendeur qui conduisait du mauvais côté de la chaussée, à gauche.

Le Dr Prud'homme S.-Germain, témoin expert, a déclaré à la Cour que Little s'était fracturé l'épine dorsale. Cette fracture a souvent des effets curieux. La victime peut marcher, vaquer à ses affaires pendant plusieurs semaines puis être soudainement frappée de paralysie. Le témoin dit qu'il a examiné le demandeur, avant l'audience, avec le Dr L. Côté, de la Commission des accidents du Travail, et les deux praticiens en sont arrivés à une incapacité totale et permanente de 4 p.c. Ici Me Roger Lacoste, avocat du défendeur souligne:

— "Une incapacité nominale?"

— "Non pas. Les douleurs intermittentes peuvent subsister."

Le Dr Côté déclare que la victime se plaint encore de l'existence de douleurs au niveau de la fracture, surtout s'il y a abaissement de température, puis conclut:

— "Il semblerait qu'une incapacité totale de trois mois aurait dû suffire pour obtenir la consolidation de la blessure. D'autre part, il y a lieu d'ajouter foi à l'allégation de douleurs, étant donné que nous tenons compte de la lésion elle-même. Je crois que nous pouvons admettre une incapacité permanente de 4 p.c."

Le défendeur Beaulieu a plaidé que le choc des deux voitures a été très léger, que le demandeur n'a pas été blessé, que son automobile était en mauvais ordre et enfin qu'il n'a pas donné de signal, en virant à gauche. (C. S. 206,341)

Le droit de passage sur une ferme pour une ligne électrique

La Cour d'appel délibère dans l'affaire de la Southern Canada Power qui veut faire infirmer une Ordonnance

La première division de la Cour d'appel, représentée par les honorables juges Antonin Galipault, président, Bernard Bissonnette, J.-C. S.-Jacques, Gregor Barclay et Erroll McDougall, délibère, depuis hier, dans l'affaire de la compagnie Southern Canada Power qui veut faire infirmer une ordonnance de la Régie des Services publics de Québec, la condamnant à payer à Hector Ostigny la somme de \$595, à la suite d'une expropriation.

L'appelante était autorisée à construire une ligne électrique de 14 milles, entre S.-Césaire et Ierville, avec entente que les fils seraient supportés par des poteaux de bois. Dans l'exécution des travaux, il a été nécessaire de planter huit groupes de deux poteaux sur la terre d'Ostigny. La compagnie appelante lui offrait une compensation de \$5 par poteau et \$60 pour 9 arbres, qu'il lui fallut couper.

Le fermier refusa cette offre et exigea une indemnité globale de \$710. L'appelante se présenta devant la Régie des Services publics et plaida sa cause. Dans son ordonnance la Régie accorde les \$60 pour les arbres coupés, mais donne au fermier \$535 pour ses droits de ligne, soit \$5 par cent pieds de terrain, en compensation des entrées et sorties de la compagnie appelante sur son terrain, résultant de réparations diverses.

Me Walter Mitchell, c.r., avocat de l'appelante, a plaidé que la Régie des Services publics avait erré en accordant ce montant de \$5 par 100 pieds de terrain. Me Victor Chabot, c.r., avocat de la Régie des Services publics, alléguait que l'ordonnance est juste, équitable et pria la Cour de renvoyer l'appel, avec dépens.

Fusée qui manque son effet

Eddy Ned Hutchison, de la compagnie National Railway Munitions Limited, accusé d'avoir battu un employé canadien-français, se déclarait coupable, hier, devant le juge René Thérberge. L'avocat de la poursuite commençait une litanie au sujet des griefs de nos compatriotes, avant le prononcé de la sentence, mais le tribunal, qui sent son homme d'une lieue, coupa court à la discussion; en déclarant:

— "J'ai pleine et entière juridiction dans un cas pareil et j'ordonne au coupable de déposer un cautionnement personnel de \$200 pour garder la paix pendant un an. A défaut, le prévenu devra passer un mois à la prison commune."

Me Auguste Angers, c.r., avocat de la défense, expliqua ensuite au juge que les prétentions de la poursuite étaient futiles pour la bonne raison que 800 Canadiens français travaillent en harmonie à l'usine de la rue Leber.

Tapis de contrebande et celui qui les offre à un acheteur probable!

L'inculpé J.-Magloire Ouimet est-il un colporteur au sens de la loi? — L'arrivée inopportune de la police. Le juge René Thérberge délibère

Le juge René Thérberge, des Sessions de la Paix, aura à décider si J.-Magloire Ouimet, rue Hôtel-de-Ville, est un colporteur, au sens de la loi. Le prévenu a subi hier son procès devant ce tribunal, sous l'accusation d'avoir colporté sans permis, et le jugement a été ajourné au 29 octobre, sur une motion pour faire casser l'acte d'accusation, présentée par Me William Hartt, c.r., député à l'Assemblée législative.

Me Jean Hétu, avocat de la poursuite, fit entendre deux détectives provinciaux qui appréhenderont l'inculpé, avec une quantité de beaux tapis, dans le garage de M. Oscar Jodoin, rue Trans Island, 5436. Ce dernier est assermenté puis explique:

— "J'ai connu l'accusé le 19 juin".

— "Que s'est-il passé?" demande Me Hétu.

— "Il m'avait téléphoné après avoir appelé ma femme, pour me dire qu'il avait des tapis à vendre. Peu après, il arrivait dans mon garage avec son automobile. Il ouvrit la capote du siège d'arrière, et sortit ses tapis pour les étendre sur le ciment. Il m'a demandé \$300 mais je lui dis que c'était trop cher. J'allais lui offrir \$140, lorsque la police provinciale mit fin au marché, l'accusant de colporter sans permis."

— "Vous avez sorti un gros rouleau d'argent?" demande Me Hartt.

— "J'ai toujours le bunch dans mes poches".

— "Vous lui avez payé la traite?"

— "Je suis toujours poli avec mes visiteurs".

— "Ouimet ne vous a-t-il pas dit que les tapis ne lui appartenaient pas?"

— "Oui il m'a dit qu'ils appartenaient à un nommé Jones et qu'ils étaient entrés en contrebande au pays".

Me Hartt, en plaçant sa motion de non lieu, déclare que Ouimet n'a été que l'intermédiaire de Jones. Il n'avait pas d'intérêt.

Le juge souligne:

— "Il n'a pas été question d'intérêt. Je réfère à mes notes, prises avec soin, et j'y vois que Ouimet a déclaré que les tapis ne lui appartenaient pas."

Me Hart termine en donnant la définition du colporteur. C'est, d'après tous les dictionnaires, un marchand qui transporte sa marchandise, de place en place, pour la vendre. Me Jean Hétu, dans un bref réquisitoire soumet au tribunal:

— "L'article 75, de la loi des permis, est clair et précis. Le 19 juin, au moment où Ouimet offrait les tapis en vente, il colportait. Il se peut qu'à certains jours l'inculpé ne col-

porte pas mais ce jour là il exerçait métier de colporteur. On peut colporter pour un autre et il est en preuve que Ouimet n'a pas obtenu le permis exigé par la loi".

"Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras"

Compagnie déboutée de son action, après avoir refusé le paiement d'une dette de la maison Legault Automobile

L'établissement de commerce "The Stanley Realty Corporation Garage" réclamait dernièrement, en Cour supérieure, \$200.18, de M. Z. Legault, défendeur, en remboursement de frais d'entreposage pour automobiles usagées. L'hon. juge Louis Lorange vient de renvoyer l'action avec dépens, dans un jugement bien mais très intéressant que nous citons:

— "Le défendeur demande le rejet de l'action parce que l'action aurait dû être prise contre la compagnie Legault Automobile Limited, et non contre le défendeur Z. Legault, vu que toutes les autos remises chez la demanderesse étaient la propriété de cette compagnie et que les frais encourus sont dus par elle et non par le défendeur."

— "Il ne peut y avoir de doute possible, la demanderesse a fait erreur. Durant plusieurs années, elle avait fait affaires avec M. Z. Legault, jusqu'en décembre 1939. A cette date, le défendeur organisa une compagnie pour faire l'acquisition de la maison "Imperial Motor Sales". Cette compagnie obtint sa charte le 25 mars 1941, puis commença ses opérations vers le 3 juillet de la même année. Entre temps, le défendeur Z. Legault donna avis au gérant de la demanderesse, M. Brochu, qu'à l'avenir toutes les commandes devaient être faites et chargées à Legault Automobile. C'est ce qui a été fait, si bien qu'à compter de ce jour, toutes les entrées dans les livres de la demanderesse ont été changées et tous les comptes ont été envoyés à Legault Automobile, qui payait par chèques signés "Imperial Motor Sales". La compagnie Legault tenait son bureau dans le garage même de la demanderesse.

— "Nous avons la preuve évidente que le défendeur Z. Legault n'a rien eu personnellement à faire avec le remisage des automobiles dont on lui ré-

EATON

Heures d'affaires:
10 h. à 6 h. 30 — Samedi compris

SOULIERS D'AUTOMNE

POUR HOMMES ET JEUNES GENS

Souliers habillés, d'affaires et militaires. Venez les voir et les essayer! Vous vous rendrez compte de leur prix avantageux! nouvelles formes de Blucher, brogue et mocassin en grené écossais ou veau brun. Semelles larges et épaisses, talons de cuir.

6.50

Pointures 6 à 11 dans le groupe. Prix EATON

Chaussures, au deuxième

T. EATON C^o LIMITED
OF MONTREAL

clame les frais... On a soulevé une question de droit en invoquant que la demanderesse, telle que désignée, n'a aucune existence légale et partant n'a pas de statut devant la Cour. L'action a été prise au nom de la "Stanley Realty Corporation Garage" corps politique et incorporé à Montréal, alors que la demanderesse a obtenu son incorporation sous le nom de "The Stanley Realty Corporation". Il est certain que la demanderesse est mal désignée, mais le défendeur a-t-il pu être trompé par le fait que l'on a ajouté le mot garage au nom corporatif? Je ne le crois pas. Il a toujours fait affaires avec la demanderesse, sans s'occuper du nom corporatif. Il avait son bureau dans le garage que tenait la demanderesse. Ce mot a évidemment été ajouté par habitude pour faciliter aux clients l'accès du garage. Strictement parlant, le défendeur aurait raison de dire que la désignation de la demanderesse n'est pas exacte et que, telle que désignée, elle n'existe pas, mais en fait cela a peu d'importance puisque la demanderesse n'a pas fait la preuve de sa créance.

— "Il a aussi été prouvé que la compagnie Legault Automobile a offert

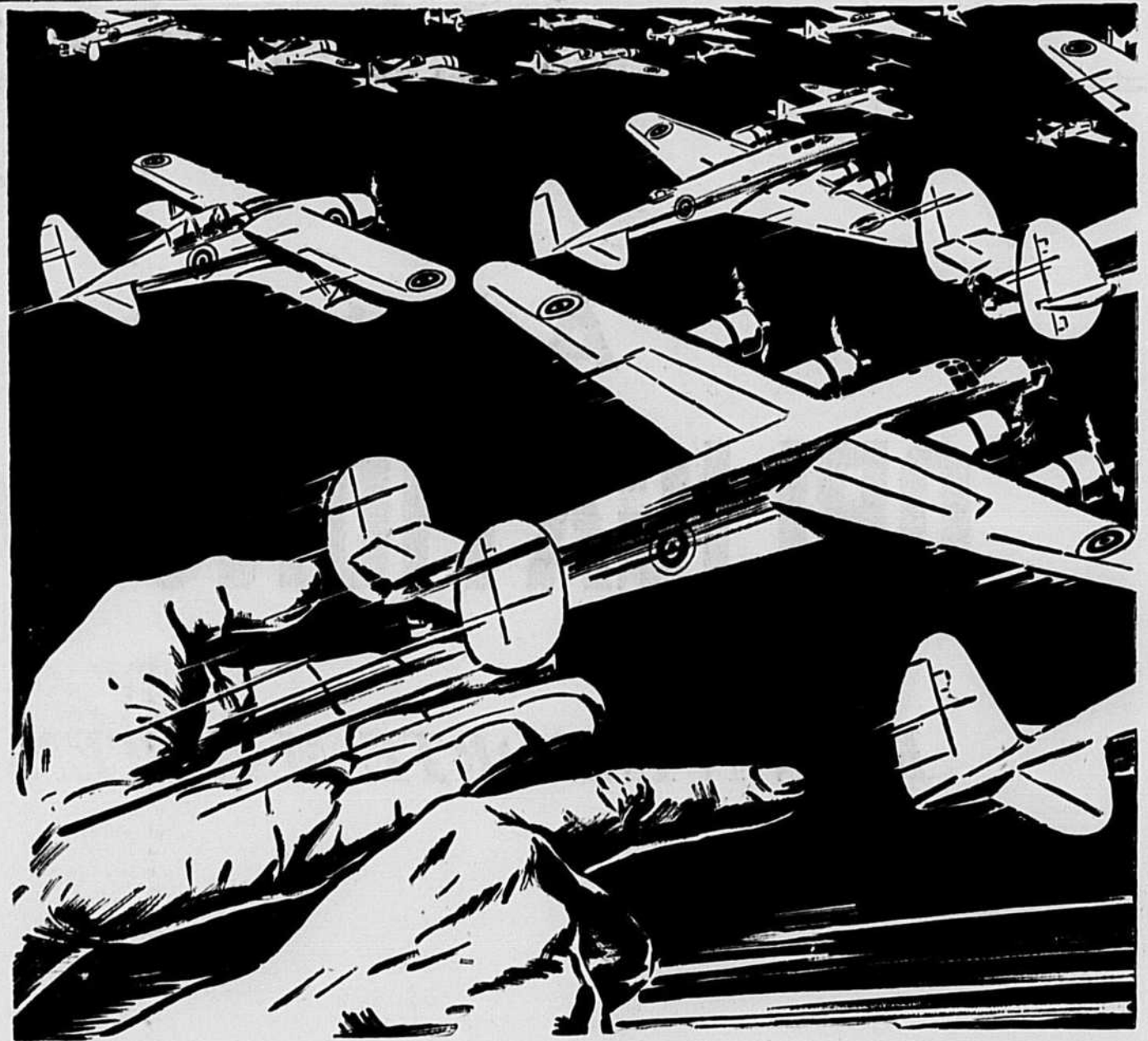
le montant réclamé. Il eut été plus prudent d'accepter l'offre, au lieu de persister dans l'erreur qu'elle a commise en s'adressant au défendeur pour le recouvrement de sa dette. Pour ces motifs, la Cour déboute la demanderesse de sa demande, avec dépens."

Me Orlin Renaud, représentant le défendeur Legault, (C. S. 210453)

Présumé escroc appréhendé

André-Henri Cadieux, dit Armand Lemieux, dit Armand Kingsley, dit Lucien Filion, rue Cartier, 5655, employé aux usines des Montreal Defense Industries Limited, a été appréhendé hier par le chef de police de cette compagnie, M. William Coady, sous plusieurs accusations de tromperie. Le suspect passait devant le juge Maurice Tétrault et protesta de son innocence. Le procès a été fixé au 29 octobre. L'inculpé aurait donné des chèques sans provisions, vendu du bois sans jamais en faire la livraison, etc., etc.

La Nouvelle-Guinée a une moyenne de quatre habitants par mille carré.



Vite! LES AVIONS

Chaque avion—chaque outil de guerre—que le Canada envoie au front abrège la guerre et diminue nos pertes.

Votre souscription à l'Emprunt de la Victoire contribuera à accélérer le flot de la production des armements. Souscrivez largement—jusqu'à la limite de vos ressources—au nouvel Emprunt de la Victoire.

BANQUE DE MONTREAL

Cartes PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS et PROCUREURS
Aimé Geoffrion, c.r.
J.-Alex. Prud'homme, c.r.
C.-Antoine Geoffrion, L.L.B.
Paul-S. Major L.L.B.
Guillaume Geoffrion L.L.B.
112, rue Saint-Jacques
TÉL. HARBOR 5177 — MONTREAL
Adresse télégraphique: "Geoffrion"

Téléphone: HARBOR 6123

BRAIS & CAMPBELL
AVOCATS et PROCUREURS
Hon. F.-PHILIPPE BRAIS, C.L.C., C.R.
A. J. CAMPBELL
L. P. de GRANDPRE
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL

FAUTEUX & MATHIEU
AVOCATS et PROCUREURS
Gérald FAUTEUX, C.R.
Auguste MATHIEU, C.R.
Edifice Transportation
132 ouest, rue St-Jacques
Téléphone: P.L. 60619 — Montréal

4 est, rue Notre-Dame — HARBOR 7906
Chambre 501

JACQUES PATENAUDE
AVOCAT
Bor. 501, 1555 Amherst — C.S. 6625

HARBOR 6956
PIERRE DECARY
AVOCAT
EDIFICE TRANSPORTATION
132 ouest, rue St-Jacques
Montréal, Qué.

EDOUARD TELLIER, C.R.
AVOCAT
Edifice Aldred, Ch. 1110
507 Place D'Armes HA. 4139

NADEAU & NADEAU
AVOCATS
JEAN-MARIE NADEAU
ANDRÉ NADEAU
MARIO LAURIER
Edifice des Tramways — CH. 616
159 ouest, Craig BE. 3031
Montréal

ARCHITECTES

PERRAULT & GADBOIS
ARCHITECTES
JEAN-JULIEN PERRAULT
B. Arch. McGill University
Est. Columbia University
Membre A.A.P.Q. et A.C.A.
Membre A.A.P.Q. et R.I.C.A.
6790 Van Mente — AT. 6790 — MONTREAL

M. W. C. Sealy



4. W. C. Sealy, surintendant du service de la traction et des usines de construction de wagons du Canadian National à Montréal, dont M. F. L. C. Bond, vice-président et directeur général de la région centrale, annonce la nomination au poste de surintendant général de la région centrale, du service de la traction et du matériel roulant. M. Sealy succède à M. E. R. Battley qui a été promu chef de ce service, avec bureaux à Montréal.

M. J.-R. Bonnier est élu président de la sect. Côme-Cherrier

L'élection du nouveau bureau de direction a eu lieu mercredi soir

Réunis en assemblée générale annuelle à la Palestre du National, rue Cherrier, mercredi soir le 14 octobre dernier, les membres de la section Côme-Cherrier (paroisse de S.-Louis-de-France) de la Société S.-Jean-Baptiste de Montréal, ont élu le bureau de direction suivant: président, M. Jean-Robert Bonnier; vice-président, M. Gustave Bellefleur; secrétaire, M. Gabriel Desjardins; secrétaire-adjoint, M. P.-Z. Nadon; trésorier, M. Léopold S.-Aubin; vérificateurs, MM. Léo Dionne et Roméo Cusson; ex-président, M. Alex. Dupont-Hébert; trésorier, l'abbé Ernest Rivest; directeurs d'actions spécialisées, MM. Eloi Gervais (économique), Paul Vaillancourt (Action nationale), Thomas Duchesne (loisirs) et Gérard Pominville (propagande); porte-drapeau, M. J.-E. Vézina. En outre, pour le congrès général de novembre prochain: délégués, MM. J.-R. Bonnier, J.-A. Ferland, B. Brouillette, le Dr J.-E. Racicot et M. Jules Massé; substituts, M. Eloi Gervais, le Dr P. Archambault, MM. H. Hurtubise, P. Vaillancourt et G. Bellefleur. M. Adélard Cyr, directeur-général de la Société, dirigea la procédure de l'élection.

Chronique Judiciaire

Bouchers en gros condamnés

Les bouchers en gros Main Koshier, 3783, boul. S.-Laurent, 3783, coupables d'avoir haussé le prix de leurs viandes étaient condamnés hier à trois amendes. Les deux premières sont de \$100 et la troisième est de \$50, aux frais ou, à défaut, à un ordre de saisie.

La compagnie Letovsky Brothers, rue Papineau, 6581, coupable d'un délit identique, était condamnée à une amende de \$100.

Des viandes à prix illégal

La maison J. Osman & Sons, rue Villeneuve, 55, accusée d'avoir illégalement augmenté le prix de ses viandes, se déclarait non-coupable hier, devant le juge Maurice Tétreau. Le procès était fixé au 29 octobre. Me Auguste Angers, c.r., représente la Commission des prix. Me Myer Cameroff occupe pour la défense.

Les caprices de la justice!

L'hon. juge O. S. Tyndale, qui vient d'être assermenté juge à la Cour supérieure pour remplacer l'hon. juge Errol McDougall, élevé à la Cour d'appel, commencera sa carrière juridique en siégeant à la Cour d'appel, lundi prochain, à titre de juge ad hoc, pour remplacer le juge auquel il succède. Le cas est unique mais disons que l'hon. juge McDougall ne peut siéger lundi parce qu'il s'agit justement de l'appel de l'un de ses jugements de la Cour supérieure.

Glushuk en correctionnelle

John Crompton dit Stanley Glushuk, appréhendé à Hull, à la suite du vol à main armée au cinéma Orphéum, a comparu hier devant le juge Maurice Tétreau, pour répondre à une seconde accusation. Le présumé bandit aurait volé, à la pointe du revolver, \$500 à la pharmacie Burrows, rue Dorchester ouest, 1241. L'enquête judiciaire a été fixée au 27 octobre. Un mandat de dépôt de trois jours a été accordé.

Quand le sucre est trop cher

M. J.-B. Gagné de Sorel, Qué., accusé d'avoir vendu du sucre à un prix plus élevé que celui de la période de base, a été trouvé coupable par le juge Allard siégeant à Sorel et il a été condamné à \$100 et aux frais, ou à un mois de prison.

Vente de CLAVIGRAPHES
UNDERWOOD • ROYAL • REMINGTON
Silencieux • Modèles réguliers et portatifs
Calculatrice, Machines à additionner, Duplicateur, Mimeographe et Gestetner, Protecteur de chèques
N. MARTINEAU & FILS
1010, RUE D'ALOUX
entre les rues Villerie et LaSalle
Bureau 2518 — MONTREAL
LOYER — VENTE — SERVICE

R. S. V. P.

Par Adrien ROBITAILLE

QUESTIONS

1—Les trois états de Russie, Chine et Japon étaient encore il n'y a pas trois ans reconnus seulement comme les moindres des grandes puissances et même jugés par quelques personnes comme dignes seulement de figurer parmi les nations de second ordre. Aujourd'hui tout cela est changé. Ces trois pays détiennent maintenant la vedette et leur moindre particularité est mentionnée par les journaux. Pourtant êtes-vous sûrs de pouvoir immédiatement nous dire qui est président de la Russie? de la Chine? empereur du Japon?

2—Rien n'est plus désastreux pour les plantes de jardin et pour les cultures que les gelées tardives du printemps. Elles sont plus redoutables que les inondations ou que la canicule. Sans être horticulteur, ne pourrions-nous suggérer quelque remède ou quelque procédé préventif? Nous savons par exemple qu'en Europe on recommande d'allumer tout auprès de grands feux produisant une épaisse fumée. Sur quelle raison se base-t-on pour en agir ainsi?

3—Sur les routes du Thibet, le voyageur se dirigeant vers le nord devrait voir le matin le soleil se lever à sa droite et par conséquent son ombre se porter à sa gauche. Or c'est, rapporte-t-on, l'effet inverse qui se produit. Simple effet du mirage sur ces étendues désertiques...? Nous ne savons pas; mais nous pensons bien que le relief montagneux du sol ne doit pas être sans action sur l'éclairage du soleil en cette circonstance...

(Voir réponses en page 13)

Cours gratuits de coopération

Les cours gratuits de coopération, la seconde année, organisés par la So-

ciété S.-Jean-Baptiste de Montréal et subventionnés par le Secrétariat de la province, auront lieu le vendredi soir 23 octobre, à 7 h. 45 et à 9 h., à la salle II, au Monument national.

Le Bridge-Contrat

Longues suites

La déclaration d'ouverture de Sud est toute indiquée puisque la suite à pique est plus longue que celle à coeur. Quand Ouest ne fait aucune surenchère défensive. Nord détient un jeu qui vaut une réponse à l'annonce initiale du partenaire. Il est généralement recommandé de tenir les enchères ouvertes pour une ronde si la main contient environ une levée d'honneur. Dans la donne présente, l'excellent soutien à pique avec un doubleton à carreau justifie certainement la faible réponse de deux levées à pique de préférence à sans-atout qui semblerait décourager la couleur à pique.

Après la surenchère de Nord, Sud n'a aucune hésitation à demander du coup la manche à pique. Sud s'attend de gagner environ sept levées de jeu avec sa propre main et doit compter trois autres levées de jeu avec les cartes du partenaire. Si Sud est trop timide et ne demande que trois levées à pique, il court le risque d'une passe par Nord et Sud perdrait un contrat de manche qu'il a raison de

croire possible, même après la faible réponse du partenaire.

Donneur: Sud.

Est-Ouest vulnérables.

♠ H V 6

♥ 8 7 2

♦ V 10

♣ V 10 9 6 4

♠ 7 5 3

♥ H 5 3

♦ D 9 5

♣ A H 7 5

♠ A D 10 8 4

♥ A D 6 4

♦ A 3 2

♣ D

Les déclarations:

Sud 1 ♠

Est 1 ♠

Sud 2 ♠

Est 2 ♠

Sud 3 ♠

Est 3 ♠

Sud 4 ♠

Est 4 ♠

Sud 5 ♠

Est 5 ♠

Sud 6 ♠

Est 6 ♠

Sud 7 ♠

Est 7 ♠

Sud 8 ♠

Est 8 ♠

Sud 9 ♠

Est 9 ♠

Sud 10 ♠

Est 10 ♠

Sud 11 ♠

Est 11 ♠

Sud 12 ♠

Est 12 ♠

Sud 13 ♠

Est 13 ♠

Sud 14 ♠

Est 14 ♠

Sud 15 ♠

Est 15 ♠

Sud 16 ♠

Est 16 ♠

Sud 17 ♠

Est 17 ♠

Sud 18 ♠

Est 18 ♠

Sud 19 ♠

Est 19 ♠

Sud 20 ♠

Est 20 ♠

Sud 21 ♠

Est 21 ♠

Sud 22 ♠

Est 22 ♠

Sud 23 ♠

Est 23 ♠

Sud 24 ♠

Est 24 ♠

Sud 25 ♠

Est 25 ♠

Sud 26 ♠

Est 26 ♠

Sud 27 ♠

Est 27 ♠

Sud 28 ♠

Est 28 ♠

Sud 29 ♠

Est 29 ♠

Sud 30 ♠

Est 30 ♠

Sud 31 ♠

Est 31 ♠

Sud 32 ♠

Est 32 ♠

Sud 33 ♠

Est 33 ♠

Sud 34 ♠

Est 34 ♠

Sud 35 ♠

Est 35 ♠

Sud 36 ♠

Est 36 ♠

Sud 37 ♠

Est 37 ♠

Sud 38 ♠

Est 38 ♠

Sud 39 ♠

Est 39 ♠

Sud 40 ♠

Est 40 ♠

Sud 41 ♠

Est 41 ♠

Sud 42 ♠

Est 42 ♠

Sud 43 ♠

Est 43 ♠

Sud 44 ♠

Est 44 ♠

Sud 45 ♠

Est 45 ♠

Sud 46 ♠

Est 46 ♠

Sud 47 ♠

Est 47 ♠

Sud 48 ♠

Est 48 ♠

Sud 49 ♠

Est 49 ♠

Sud 50 ♠

Est 50 ♠

Sud 51 ♠

Est 51 ♠

Sud 52 ♠

Est 52 ♠

Sud 53 ♠

Est 53 ♠

Sud 54 ♠

Est 54 ♠

Sud 55 ♠

Est 55 ♠

Sud 56 ♠

Est 56 ♠

Sud 57 ♠

Est 57 ♠

Sud 58 ♠

Est 58 ♠

Sud 59 ♠

Est 59 ♠

Sud 60 ♠

Est 60 ♠

Sud 61 ♠

Est 61 ♠

Sud 62 ♠

Est 62 ♠

Sud 63 ♠

Est 63 ♠

Sud 64 ♠

Est 64 ♠

Sud 65 ♠

Est 65 ♠

Sud 66 ♠

Est 66 ♠

Sud 67 ♠

Est 67 ♠

Sud 68 ♠

Est 68 ♠

Sud 69 ♠

Est 69 ♠

Sud 70 ♠

Est 70 ♠

Sud 71 ♠

Est 71 ♠

Sud 72 ♠

Est 72 ♠

Sud 73 ♠

Est 73 ♠

Sud 74 ♠

Est 74 ♠

Sud 75 ♠

Est 75 ♠

Sud 76 ♠

Est 76 ♠

Sud 77 ♠

Est 77 ♠

Sud 78 ♠

Est 78 ♠

Sud 79 ♠

Est 79 ♠

Sud 80 ♠

Est 80 ♠

Sud 81 ♠

Est 81 ♠

Sud 82 ♠

Est 82 ♠

Sud 83 ♠

Est 83 ♠

Sud 84 ♠

Est 84 ♠

Sud 85 ♠

Est 85 ♠

Sud 86 ♠

Est 86 ♠

Sud 87 ♠

Est 87 ♠

Sud 88 ♠

Est 88 ♠

Sud 89 ♠

Est 89 ♠

Sud 90 ♠

Est 90 ♠

Sud 91 ♠

Est 91 ♠

Sud 92 ♠

Est 92 ♠

Sud 93 ♠

Est 93 ♠

Sud 94 ♠

Est 94 ♠

Sud 95 ♠

Est 95 ♠

Sud 96 ♠

Est 96 ♠

Sud 97 ♠

Est 97 ♠

Sud 98 ♠

Est 98 ♠

Sud 99 ♠

Est 99 ♠

Sud 100 ♠

Est 100 ♠

Sud 101 ♠

Est 101 ♠

Sud 102 ♠

Est 102 ♠

Sud 103 ♠

Est 103 ♠

Sud 104 ♠

Est 104 ♠

Sud 105 ♠

Est 105 ♠

Sud 106 ♠

Est 106 ♠

Sud 107 ♠

Est 107 ♠

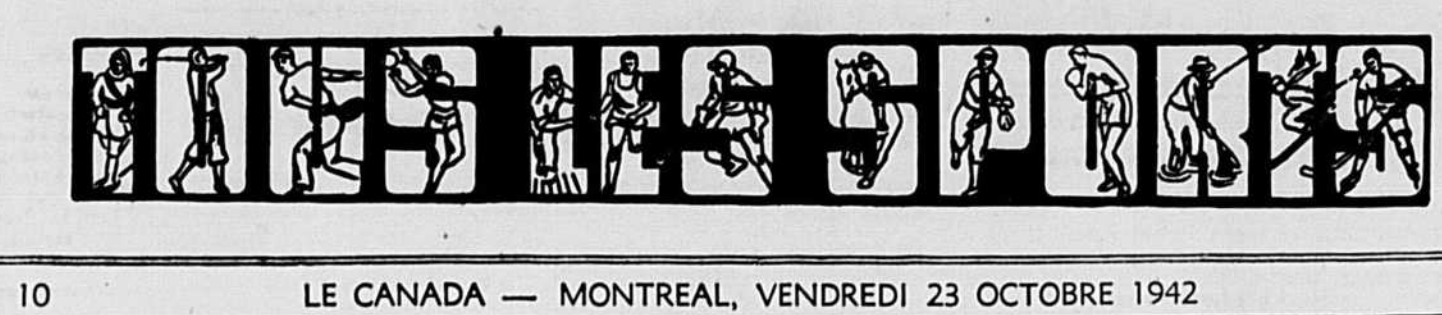
Sud 108 ♠

Est 108 ♠

BUVEZ

GLACE

MEILLEUR SAUVAGEUR MEILLEUR VALEUR



CHEZ VOUS, SERVEZ

GLACE

ACHETEZ CE CARTON

Yvon Robert remporte une autre victoire sur Bill Longson au Forum

Dick Irvin prédit que les Canadiens termineront la saison en 3e place

(Ceci est le premier d'une série d'articles analysant les chances de chaque club dans la course au championnat de la N.H.L. cette saison.)
(Par la Presse Canadienne)

Il y a trois ans, les Canadiens ont entrepris une "reconstruction", avec des jeunes joueurs, afin de regagner leurs gloires du passé dans la N.H.L. et ils ont donné avis à tout le monde qu'il ne fallait pas s'attendre immédiatement à un championnat, mais que le club serait rapide et combatif.

Les Canadiens ont joué un grand nombre de parties depuis ce temps, et aujourd'hui, alors que le club se prépare à la campagne 1942-43, on dit que les Habitants ont à peu près terminé leur réorganisation et que les autres clubs de la ligue devront les redouter cette saison.

Ceci n'est peut-être que l'expression d'un désir pour un club qui n'a terminé qu'en sixième place depuis deux ans mais laissons l'entraîneur Dick Irvin s'expliquer: "Notre club est plus expérimenté et mieux balancé cette année. Les recrues qui ont fait leurs débuts il y a trois ans sont maintenant à leur meilleur".

Irvin n'exagère jamais, et il prédit que les Canadiens termineront en troisième place. Il ne conçoit de terrain qu'aux Maple Leafs de Toronto et aux Red Wings de Detroit, les finalistes pour la coupe Stanley le printemps dernier.

Irvin compte sur Drillon

Le joueur sur lequel Irvin compte probablement le plus pour justifier sa prédiction est Gordie Drillon. Il croit que les Canadiens ont acheté de Toronto récemment.

"Gordie comptera un grand nombre de buts qui nous aideront à gagner des parties par un point, au lieu d'en perdre plusieurs par cette marge, comme l'an dernier. Je crois qu'il comptera 25 buts, a dit Irvin".

Irvin ne connaît pas encore exactement quel sera l'alignement de son club pour la première joute de la saison contre Boston le 31 octobre au Forum, mais il a dit qu'il aura 17 joueurs à sa disposition.

La vente de Bert Gardiner aux Black Hawks de Chicago a assuré à Paul Bibeault le poste de gardien de buts régulier, et Irvin affirme que Paul sera plus efficace que jamais cette année. "Bibeault a gagné en expérience, a déclaré Dick, et son sang-froid est remarquable. Une première saison est toujours difficile pour un gardien de buts recrus".

Les lignes d'avants

A l'avant, Drillon formera probablement une ligne avec Buddy O'Connor au centre et Ray Gelliffe à l'aile gauche. Toe Blake jouera au centre de la deuxième ligne, flanqué de Murph Chamberlain ou Bob Carragher à l'aile gauche, et Jos Benoit à l'aile droite. Carragher était avec les Royaux dans la ligue Québec Senior l'hiver dernier.

La troisième ligne sera composée d'Elmer Lach au centre, Tony Demers à droite et probablement Maurice Richard à gauche. L'an dernier, Lach s'est fracturé un bras dans la première joute de la saison et il n'a pas joué après cela. Demers s'est fracturé une jambe dans un accident d'automobile plus tard, et il est resté au repos forcé lui aussi pour le reste de la campagne. Richard était avec les Canadiens de la ligue Senior l'hiver dernier. Il n'a pas encore signé un contrat avec le club de Dick Irvin.

Irvin espère s'assurer les services de Terry Reardon pour une autre saison. Reardon appartient aux Bruins de Boston, mais il ne peut jouer aux Etats-Unis, à cause des règlements du service sélectif. Terry est montré fort utile aux Canadiens la saison dernière, et s'il revient, le club en sera d'autant plus satisfait.

La défense est bien organisée. Il reste Cliff Gouppille, Emil Bouchard et Jack Portland de l'an dernier, et il y a Léo Lamoureux, qui était avec les Lions de Washington l'an dernier, à l'essai, et le vétéran Charlie Sands, un ailier droit, a pratiqué à la ligne bleue depuis le début de l'entraînement et a fait bonne figure.

UN ACCIDENT AIDE ROBERT A TRIOMPHER

Longson se blesse en tombant hors du ring. O'Mahony bat Hanson

Yvon Robert a justifié ses prétentions au titre de champion luttteur poids-lourd du monde qu'il a remporté l'année dernière en battant l'Américain Wrestling Association ait refusé jusqu'ici de lui concéder le titre, lorsqu'il y a eu un match à l'American Wrestling Association, où il a battu Longson, qui avait battu le luttteur Montréalais dans leur première rencontre au Forum il y a deux mois.

Robert n'était pas tout à fait rétabli de la fracture de deux doigts hier soir, et cette blessure l'a affecté considérablement, mais il a surmonté ce handicap, et, après avoir perdu la première chute, il s'est rallié pour s'assurer la victoire.

Robert a gagné la deuxième chute en lançant Longson hors du ring. Bill a été blessé dans sa chute sur le plancher, cependant, et un examen par les médecins de la Commission Athlétique a révélé une dislocation de l'épaule gauche. Les médecins ont alors défendu à Longson de retourner dans le ring, et l'arbitre Frank Saxon a alors accordé la victoire à Robert.

Longson est brutal

Longson a été tout aussi brutal que d'habitude et dès le début du match il s'est lancé à l'attaque, criblant Robert de coups de poings, mais Yvon s'est vite irrité, lançant Longson hors du ring, et, par la suite, Bill a passé autant de temps hors des câbles que dans l'arène.

Malgré toutes ses chutes hors de l'arène, Longson n'a pas perdu de son entrain, et finalement, il a réussi à affaiblir Yvon, après s'être attaqué aux doigts blessés de Robert.

Longson a finalement appliqué une prise de tête à la renverse, et, après avoir lancé Yvon hors du ring, il a repris son assaut dès qu'Yvon fut revenu entre les câbles. Longson a alors appliqué sa prise de "mar-teau-pilon", frappant la tête de Robert sur le plancher, après quoi un écartement général lui a donné la première chute du match.

Après sept minutes de lutte furieuse au deuxième engagement, Longson a tenté de nouveau d'appliquer le marteau-pilon, mais cette fois, il a manqué son coup, et Robert, se relevant comme un éclair, l'a criblé de coups d'avant-bras pour le faire reculer jusqu'aux câbles, où il l'a soulevé dans ses bras pour le lancer hors de l'arène.

Longson s'est frappé l'épaule sur la table dont se servent les journalistes, et il est resté éroulé sur le plancher. L'arbitre a compté les 10 secondes réglementaires, accordant ensuite la chute à Robert, et trois ou quatre constables ont aidé Longson à regagner sa chambre.

Longson n'a pu revenir dans le ring après l'intermission, et l'arbitre a concédé la victoire au champion montréalais.

O'Mahony bat Hanson

Dans la semi-finale, l'ex-champion du monde Danno O'Mahony, qui a livré des combats sensationnels contre Robert il y a plusieurs années, a pris part à son premier match depuis plusieurs mois, et il a démontré qu'il n'a rien perdu de son habileté, battant "Sliding Billy" Hanson en un peu plus de 16 minutes.

O'Mahony a été enclin à la brutalité à quelques occasions, mais en général le match a été dénué de rudesse et l'Irlandais s'est assuré la victoire grâce à l'"Irish Whip", dont il s'est servi trois fois pour mettre son adversaire hors de combat.

Nanjo Singh a remporté une victoire peu populaire sur Frank Valois dans le deuxième match de la soirée. Valois a tenté une "drop kick" et il s'est blessé au dos lorsqu'il a manqué sa cible. Singh a alors appliqué la prise du cobra, et Valois a concédé la chute.

Dans le combat d'ouverture, Jos DeValteau et Arthur LeGrand ont annulé en 20 minutes. LeGrand s'est montré brutal, mais il n'a pu intimider DeValteau, qui l'a projeté hors du ring deux ou trois fois. Voici les sommaires:

Yvon Robert, 225, défait Bill Longson, 222, deux chutes de trois (Longson, 23:20 minutes, Robert, 7:29 minutes, Robert gagne la 3e chute lorsque Longson ne peut revenir dans le ring).

Danno O'Mahony, 240, défait Billy Hanson, 228, une chute, 16:13 minutes.

Nanjo Singh, 241, défait Frank Valois, 227, une chute, 12:17 minutes.

Jos DeValteau, 220, et Arthur LeGrand, 245, annulent, 20 minutes.

Harris s'enrôle dans l'Armée

WASHINGTON, 22. (P.A.) — Stanley (Bucky) Harris, qui a démissionné comme gérant des Sénateurs de Washington le 26 septembre, s'est enrôlé aujourd'hui dans le corps de spécialistes de l'Armée américaine.

Harris, qui aura 46 ans le mois prochain, a dit que, s'il subit son examen médical et ses autres examens avec succès, il sera posté dans la division des récréations du corps de spécialistes.

La première voie ferrée de l'Indo, longue de 10 milles, fut construite en 1876. Le gouvernement en ordonna la destruction plus tard parce qu'un homme fut écrasé par une locomotive.

Barry dirigera le club de l'Armée dans la Ligue Senior

Martin Barry reviendra au Forum cet hiver, mais dans un nouveau rôle, celui d'entraîneur d'une équipe de hockey. L'ancien centre-étoile des Red Wings de Detroit et des Bruins de Boston, qui a appris son hockey à Ahuntsic, a été nommé entraîneur du club local de l'Armée, qui fera partie de la ligue Québec Senior cette saison.

Aujourd'hui, l'équipe de l'Armée reprendra ses pratiques au Forum, se préparant au match-exhibition contre les Canadiens de la N.H.L. demain soir, et Barry fera ses débuts comme entraîneur à cette occasion, remplaçant Des Smith, qui avait dirigé l'équipe temporairement.

Barry était instructeur du club Minneapolis dans l'Association Américaine depuis une couple de saisons. Les soldats en seront à leur dernier match ensemble demain soir, car plusieurs retourneront à Ottawa.

Jim Henry, Joe Cooper, Neil et Mac Colville, Alex Shibicky, Jack McGill et Kenny Reardon retourneront à Ottawa, et les autres Des Smith, Moe White, Ken Kilrea, Alan Kuntz, Ken McNaught et Lesky Boates joueront avec le club local de l'Armée.

LES CANADIENS BATTENT LES BRUINS 6 A 2

Gordie Drillon mène l'attaque des Habitants avec deux buts

CORNWALL, 22. (P.C.) — Les Canadiens de Montréal ont remporté une victoire facile sur les Bruins de Boston, par le score de 6 à 2, dans une joute-exhibition au profit du fonds de secours de l'Armée ici ce soir. Une foule de 2,000 amateurs a assisté au match.

Gordie Drillon a démontré qu'il n'a rien perdu de son efficacité à l'offensive en comptant deux buts. Les autres compteurs des Canadiens ont été Maurice Richard, Elmer Lach, Tony Demers et Murph Chamberlain. Harvey Jackson et Buzz Boll ont compté les points de Boston, aidés tous deux de Bill Cowley.

Demers a obtenu une paire d'assistances en plus de son but pour les Canadiens. Jack Portland a été effectif à la défense et a aidé Drillon et Demers à compter des buts.

CANADIENS — Buts: Bibeault; défenses: Bouchard et Gouppille; centres: Lach, Lach, Richard et Demers; subs: Portland, Lamoureux, Chamberlain, Blake, Benoit, O'Connor, Drillon, Carragher et Phillips.

BOSTON — Buts: Brimsek; défenses: Crawford et Shevchuk; centres: A. Jackson; altes: Hillier et Cain; subs: Clapper, Holt, et Cowan.

Arbitres: Gaudin, Gaudin, Schmidt, McClelland et Smith.

Arbitres: Contant et Denny.

Première période

1—Canadiens: Drillon (Portland) 15:15. Aucune punition.

Deuxième période

2—Boston: H. Jackson (Cowley) 8:04.

3—Canadiens: Lach (Demers et Richard) 16:23.

Troisième période

4—Canadiens: Richard (Demers) 3:40.

5—Boston: Boll (Cowley) 6:12.

6—Canadiens: Drillon (O'Connor) 9:15.

7—Canadiens: Demers (Lach et Portland) 12:30.

8—Canadiens: Chamberlain (Blake et Benoit) 13:20.

Pas de punition.

Jackson rencontrera Marchesseault au Delorimier ce soir

Le luttteur Eddie Ben Jackson, sur-nommé le gentilhomme de l'arène, n'aura pas la tâche facile alors qu'il rencontrera l'ancien masqué Omer Marchesseault, ce soir, à la salle Delorimier, pour le championnat du monde.

C'est après avoir tout balayé sur son passage que Marchesseault a réussi à décrocher le championnat de sa classe.

En grande forme, Jackson se dit de taille à remporter haut la main le titre de cette catégorie.

Cette rencontre est sanctionnée par la commission athlétique et sera de deux dans trois à finir.

En dépit de ses tactiques rudes, Marchesseault a prouvé hors de tout doute qu'il était un solide gaillard au cours de ses nombreux engagements passés. Il a cependant à faire face à un luttteur parfait dans la personne d'Eddie Ben Jackson et le combat de ce soir promet d'être un des plus intéressants de la saison. Ce sera véritablement la science contre la force.

L'endurance aura un grand rôle à jouer dans l'issue du match.

La semi-finale rivalisera en intérêt avec le match principal car elle mettra aux prises Kid Hecker et Roméo Masse et ici encore les amateurs seront servis à souhait car cette rencontre devrait à elle seule valoir le prix d'admission.

Une rencontre mouvementée est en perspective dans le match spécial alors qu'Henri Dufresne en viendra aux prises avec Maurice Fortin. Dufresne avec son caractère bouillant ne manque jamais de fournir beaucoup d'action et il n'y a aucune raison pour que le match d'aujourd'hui diffère des combats qu'il a livrés dans le passé.

Dans les deux préliminaires qui compléteront ce programme, Clément Durocher en viendra aux prises avec Bob Birno pendant qu'Emile Dufresne rencontrera Joe White dans le premier combat de la soirée.

DANS LE DOMAINE DU TURF

LES RÉSULTATS

Empire City

PREMIERE COURSE

St. Jack 116 Robertson	12.00	7.50	5.00
Free Air, Eads	6.30		
Bay Borough, Prominente, Cape May, Top	6.30		
St. Her Guardian, Eikon, Tin Titter ont	6.30		

DEUXIEME COURSE

Ladies First, Clinegan	6.70	4.50	3.50
Wise Maiden, Blandin	10.00	6.50	
Stimul 119 Corbett	4.70		
Cleo Louie, Sargato Mattie J. Helen Spot,	4.70		
Count Hase, ont aussi couru.			

TROISIEME COURSE

Bottom Rail, Atkinson	7.10	4.20	3.20
Sticky Kitty, Longden	5.00	3.50	
Blue Sky, Clinegan	5.00	3.50	
Womalee Queen, McHardy, Styx, Sugar Ra-	4.00		
tion, Green Apples ont aussi couru.			

QUATRIEME COURSE

No. Franks, Atkinson	4.20	2.60	2.20
St. Her Guardian, Eikon, Tin Titter ont	3.00	2.70	
Mon Flag, Day	3.20		

CINQUIEME COURSE

Flaught, Robertson	8.90	5.10	3.80
King Fisher, Thompson	4.10		
Womalee Queen, McHardy, Styx, Sugar Ra-	4.10		
tion, Green Apples ont aussi couru.			

SIXIEME COURSE

Wichy Master, Robertson	11.90	6.20	4.20
White Time, Thompson	6.90	4.40	
Port Harmony 111 Ecard	4.70		

SEPTIEME COURSE

Womalee Queen, McHardy, Styx, Sugar Ra-	30.90	10.50	5.60
Key Man, Robertson	4.20	3.20	
Chickore 101 Rienz	4.20	3.20	

TROT ET AMBLE

Au parc Richelieu

Voici les inscrits pour les courses sous harnais qui auront lieu dimanche après-midi au parc Richelieu, au profit du Bien-Etre de la Jeunesse:

CLASSE 2:18, trot et amble — Dil-
lon Scott, J. Herbert; Gratian Lee, H.
Ingles; Don Peters, Gérard Dubé; Vi-
ctoria Harvester, C. W. Chute; Calumet
Piomar, P. Larente; Dawn McKillop,
Mme. E. Farnes.

CLASSE 2:22, trot et amble — Lee
Brewer, Corbell Automobiles; Penalty
Harvester, C. Groulx; Francis Worthby,
W. Chabney; Rose Ganot, J.-W. Cloutier;
Robert E. Lee, E. Jobin; Princess
Guy, Sam. Berry.

CLASSE 2:26, trot et amble — Cher-
rie Gratian, Maurice Demers; Patsy
McGregor, H. Ingles; Joan Lee, Willie
Roch; Miss Gratian Henley, Joe. Dro-
let; Pine Ridge Mickey, A. Perreault;
Stars, E. Meunier; General Stokes, Jos.
Roy.

CLASSE 2:29, trot et amble — Lucky
Jane, Erwin Bros.; Trella Volo, A. La-
vigne; Pine Ridge Toody, Mme. E. Far-
ry; Great Brittain, Combs Garage;
Caretaker Jr., C. Groulx; Grace Day,
Dawson & Armstrong.

LES INSCRITS

Laurel

PREMIERE COURSE, 6 furlongs —
Hardy Bud 103, Tough Demers 104, Tin-
to 99, Paer Girl 108, Hensley 111,
Bright Ace 112, aMowmet 107, altadid
Scrapper 111, Gurlie Star 104, Crack Pa-
spir 116, Transtam 105, Alfred Stuart
115, Hawk 113, Bright Work 112, Susan
Constant 110, Lucina Boy 115, Omaha
Mike 116, Attune 113, Bugler 116, Cat-
let 115, Storminess 111.

a-Entrée Nicodemus et Martin.
DEUXIEME COURSE, 6 furlongs —
Lalage 108, Mango 118, Dr. Gallop 116,
Granny Cake 108, Wiroma 112, Holiday
Spirit 116, Transtam 105, Alfred Stuart
115, Hawk 113, Bright Work 112, Susan
Constant 110, Lucina Boy 115, Omaha
Mike 116, Attune 113, Bugler 116, Cat-
let 115, Storminess 111.

TROISIEME COURSE, 6 furlongs —
Conduct 112, Indignation 109, Primarily
112, Peace Day 104, Blue Steel 105,
Earth 105, Mont Alert 115, Freedom 107,
Fair Hero 111, Baby Boy 107, The Tha-
ne 111, Storminess 111.

QUATRIEME COURSE, 1 3-16 milles —
Distant 109, Peto Gino 108, El Jolie
110, Cuth 110, Que Kid 115, Uyleve 108,
Sir Talbot 102, Seven Seas 101, Chronis
107.

CINQUIEME COURSE, 1 mille et 70
yards — Puzlist 109, Camillo 104, H.
Ingles 102, Briarchal 109, Kanlast 105,
Ballacan 112.

SIXIEME COURSE, 6 furlongs —
Dawn Attack 108, Chickie 106, Natomas
102, Amar Kell 102, Aquien Es 110, Ma-
digama 113, Playfields 101, Jay Jay 108,
Sir Alfred 110, Sassy Lady 105.

Empire City

PREMIERE COURSE — Bourne \$1,500, à
réclamer, novices, 2 ans, 5-3-4 furs: Short
Leave 15, Diah 115, Chain Miss 115, Noised
115, Sour Grapes 110, Light Dross 110, Melody
112, Kierles 115, Kierles 115, Two Bella
112, Gaykiss 110, Eaterla 108, Aukela 100, Sun
and Moon 115.

DEUXIEME COURSE — Bourne \$1,500, à
réclamer, 3 ans, 5-3-4 furs: Bell Bottom 111,
Single 121, Cosine 115, Scotch Broth 110,
Third Rail 111, Grand Venture 111, Valina
Advis 118, Psychiatric 108, Jane Hughes
112, Pomway 110, Church Supper 112, Graden
110, Seku 111, Eric Knight 115, Pigeon Hat
111, Umbrell 108, Quatre Belle 112, Patrius
115.

TROISIEME COURSE — Bourne \$1,500, à
réclamer, 3 ans, 5-3-4 furs: 1 mille 1-16: Vain
Beauty 113, W. H. Kelly 116, At Which 114,
Little Slam 114, Southport 116, Kings Feast
111, Erro 119, Troon 116, Northport 111,
Rodnie 113, Sassy House 111, Bean By Bean
111, Bouncing 108.

QUATRIEME COURSE — Bourne \$1,500, à
réclamer, 2 ans, 5-3-4 furs: Headoverheels 116,
Baronet 111, Aurnson 116, United 116, Quis
116, Royal Nip 119, Phat Blaze 116, Flak
116, Btweedy 116, He Hare 116, House 116,
Anthemion 113, In The Rough 112, Sedgemore
116, Rosewell 116, aChop Chick 116.

a-Entrée: Mill River Stable
b-Entrée: W. Ziegler Jr
CINQUIEME COURSE — Bourne \$2,000, 3
ans et plus, 5-3-4 furs: Cousin Nan 108, Yar-
row Maid 113, Augury 118, Zara Rosa 113,
Sun Singer 102, Imperatrice 122.

CHOIX DU JOUR

A SPORTSMAN'S PARK

1—Cheriko, Free Miss, Illinois Tom
2—Valina Blue, Patched Santa, Bligh Dear
3—Right Carle, Burning Chips, Ventura Maid
4—Town Lace, Peacharino, Judy Jones
5—Trim Stepper, He Man, Chicago Dr
6—Wise With, South Border, Guest Star
7—Star Cast, Swift Sue, Manila Bay
8—Buyer Beware, Col. Morocco

A EMPIRE CITY

1—Melody, Gaykiss, Two Bella
2—Valina Advice, Bell Bottom, Single
3—Kings Feast, Vain Beauty, Northport
4—Phar Blaze, Le Hare, In The Rough
5—Augury, Imperatrice, Yarrow Maid
6—Some Chance, Sun Eager, Birch Rod
7—Star of Padula, Sting Pal, Riposte

A ROCKINGHAM

1—All Free, Skelter, Gold Bill
2—Northbound, Jangle Moon, Bright and
Early
3—Manipulate, Valina Secret, Bold Eye
4—Shasta Man, Castle Ridge, Stell
5—Phil Jean, Border Battle, karabrand
6—Blue Booties, Easy Blend, War Melody
7—Steel King, Hot Iron, Catomar
8—Mack's Arrow, The General, Supreme Ideal

A LAUREL

1—Newfoundland, Mowmet, Road Scaper
2—Bright Work, Granny Cake, Holiday Spirit
3—Little Manarch, Indian Gift, Get Off
4—Quiz Kid, Distant, Sir Talbot
5—Puzlist, Saboteur, Ballacan
6—Chuckle, Mar Kell, Madigama
7—Little Manarch, Indian Gift, Get Off
8—High Standard, Ice Water, Red Chip

A KEENELAND

1—Magnesium, Rock Call, Bound to Rise
2—Sonny Casey, My Baby, Indian Penny
3—Chance Cross, Wise Chance, Termit
4—Flourish, Red Chip, Bouquet
5—Hoss Hoss, Daily Trouble, Quarter Back
6—Bold Captain, Dancin' Dancer, Who Me
7—Rock Knuck, Dancing Light, Winahau

Pari-double

A Empire City, \$74.20.
A Rockingham, \$127.40.
A Sportsman's Park, \$153.60.
A Laurel, \$550.50.

SIXIEME COURSE — Bourne \$2,000, à
réclamer, 3 ans et plus, 1 mille 1-16: Birch Rod
111, Paper Boy 112, Moon Maiden 108, Some
Chance 109, Wood Robin 111, Sun Eager 117.
SEPTIEME COURSE — Bourne \$1,500, à
réclamer, 3 ans et plus, 1-18 milles: aCry-
stal 100, Bonnie Golem 112, Kentown 117, Ri-
posle 108, Star Of Padula 117, Manamald
106, Tioron 108, Blue Nose 108, Sting Pal
109, Alcan Hero 117, Strolling In 108.

a-Entrée: Mrs. L. H. Nimhoff
(Suite page onze)

LUTTE

Salle Delorimier

CE SOIR

OMER MARCHESSEAU

vs EDDIE BEN JACKSON

2 dans 3 — à finir

Kid HECKER vs Roméo MASSE

3 — AUTRES RENCONTRES — 3

Reservations: A.M. 4043

HOCKEY

SAM. SOIR 24 OCTOBRE

A 8 h. 30

L'ARMÉE vs CANADIENS

Prix populaires: 80.75, \$1.00, \$1.50

BILLETS MAINTENANT EN VENTE

AU CONTROLE DU FORUM

Reservations Wilbank 6131

Un Vin de l'EMPIRE

Les Canadiens qui savent bien apprécier les bonnes choses de la vie sont les premiers à chanter les louanges du vin EMU de type "sherry".

L'EMU est un produit supérieur des vignobles et, comme admettent avec plaisir les connaisseurs, il maintient dignement la réputation de l'Empire quant à la qualité. Fait de raisins de choix provenant du sud de l'Australie ensoleillée, l'EMU est moelleux, corsé et savoureux.

Et, vu qu'il est importé au Canada sous le bas tarif impérial, l'EMU vous coûte moins cher que vous ne payez les vins étrangers de qualité semblable.

VIN TYPE "SHERRY" Australien EMU

26 onces • • • \$.85
40 onces • • • \$ 1.25
Cruche d'un gallon • \$ 3.90

FOURNISSEURS BREVETÉS
LE ROI GEORGE VI

THE EMU WINE COMPANY LIMITED

LA BIÈRE Select

... et il y aura de la bière Select. Ça te dit quelque chose? Tant mieux! Je l'attends ce soir.

LA BIÈRE Select CA C'EST D'LA BIÈRE

LES RÉSULTATS

Laurel

Première Course	Sharp Reward, Sisto	16.50	7.50	5.30
Deuxième Course	Frank Money, Young	4.00	2.50	1.50
Troisième Course	Pickwick Arms, Calvert	1.50	1.00	0.50
Quatrième Course	Sally Ann, Go West, Flying Killa, The Duck, Hukim, Latest, Bow Spirit, Vale Victory, Pl. late, Heart ont aussi couru.			
Cinquième Course	Winning Smile, Claggett	49.10	19.00	8.20
Sixième Course	Alpine King, Root	13.30	9.90	4.20
Septième Course	Light Vale, Pamphile, Tangle, Alpine Light			
Huitième Course	Super Foot, Bulrushes, Gorgiano, Senato, Sun Valley ont aussi couru.			
Neuvième Course	Truisme, Harrison	21.60	9.30	5.60
Dixième Course	Star Bramble, Russell	11.60	6.10	4.90
Onzeième Course	Emmas Pet, Berend			
Douzième Course	Equitable, Woolf	3.50	2.50	2.70
Trixième Course	Baby 109 Deering	2.30	2.50	3.50
Quatrixième Course	G. C. Hamilton, Crawford			
Cinquixième Course	Crestfield, Scarth, Bow, Dandling Archie, 4.50			
Sixixième Course	Row Girl, Bow Mow, Chapel Hill ont aussi couru.			
Septixième Course	Justice Nap, Claggett	4.50	3.83	2.70
Huitixième Course	Quintillion, Sisto	4.00	3.70	2.50
Neufixième Course	Beatrice, Beam, Wire Me, Steady On			
Dixixième Course	Battle Wolf, Schell, Alf, Janegri, James Pat ont aussi couru.			
Onzeixième Course	Sixième Course			
Deuxixième Course	Restless 104 Claggett	14.40	7.00	5.60
Troisixième Course	Seventeen Guns, Merritt	23.50	15.60	10.00
Quatrxixième Course	Duff, Spanish Sun, Magdala, Gala Light, Pat, Lee, Sisco, Fick, Linden Girl, Calvert, Display ont aussi couru.			
Cinquixième Course	Molasses Milla, Berger	5.60	5.00	4.20
Sixixième Course	Armed, Camillia	3.60	2.90	2.50
Septixième Course	Spang 110 Erickson			
Huitixième Course	Pendenciero, Conquer, Mad Sweep, Nilon ont aussi couru.			
Neufixième Course	Mischief Afoot, Young	9.70	4.70	3.10
Dixixième Course	Bastinado 113 Berger	4.80	4.20	3.20
Onzeixième Course	Cammer, Mista Lady, Helens Boy, Ringmond, Parade Ground, Toudjour ont aussi couru.			

A Sportsman's Park

PREMIERE COURSE				
Nail Leonal, Reeves	3.60	2.80	2.20	
Miss Show Me, Chin		5.60	3.40	
Star Joe 106 Guerin			5.60	4.20
Call, Peter C., Rammelle				2.20
Tetrass ont aussi couru.				
DEUXIEME COURSE				
Caog 110 Love	21.00	12.00	7.50	
Duo Sport, Vandenburg		26.00	12.40	
Widewheeler, Hauer				7.80
Hard Luck, Torch Betty, Armolds, Art, Waked Time, Alley, Buff Ryan, Matches				ont aussi couru.
TROISIEME COURSE				
Camfime 119 Alongi	4.20	3.50	3.00	
Charming 119 Cutter		20.50	10.20	
Shan, 100 Pucci				6.50
In Shoot, Martell, Matilda, Corallian, Gen Ken, Johns Dream, Joy Tonto, Gray Zvole				ont aussi couru.
QUATRIEME COURSE				
Ever Flying, McAndrew	16.40	6.60	4.50	
Arrive on Time, Hely		0.80	3.20	
Si la Pi, Pi				2.20
Sai del Pal, Pileau	4.20	3.50	3.00	
Mr. Infinit, Brown, Mata, Ketches, Coin, Ann o Vision, Jay D. Kan, Peggy Silver, Marie Elena				ont aussi couru.
CINQUIEME COURSE				
Boot and Spur, Higley	6.80	4.20	2.60	
Mon on 158 Guerin		6.50	3.50	
Kerogo 111 Claggett	2.20	2.50	2.50	
Bobo Dream Vinum Edina				ont aussi couru.
SIXIEME COURSE				
Bolote 100 Reeves	7.20	4.80	3.00	
Spring Drift, Scullin		7.60	4.80	
Sylvan Bell, Guerin				2.80
Irish Mirth, Princely Gift, Touredo, My Bobby, Woodman, Chicharra, Fly Me				ont aussi couru.
SEPTIEME COURSE				
Yank Bomber, Brooks	4.40	3.60	2.80	
Erin Kar 112 Lee		64.50	19.50	
Perfecto Phil, Higley				2.60
Mr. Mala, Periphre, Bruah Bruah, Nopay				ont aussi couru.
HUITIEME COURSE				
Buechel, Golden Cycle, Jayne Davis				ont aussi couru.
KAI HI 112 Hely				
Patricia, Wyl, Glawelder	7.40	4.40	3.00	
Texas Way, Brooks		10.80	5.60	
Chocolate Maid, Illinois Star, Chance Ray				ont aussi couru.
Edenville, Hi Carl, Bonny Gray				ont aussi couru.

Incendies.

Maladies Sexuelles Urinaires-Vénériennes
Affections du Sang et de la Peau
Clinique Privée
Dermat. et Maladies
3440 rue Hutchison - - - Pl. 414

GAZOLINE. GRAISSE. HUILE. LAVAGE. SIMONIZE

Entretien à la journée ou au mois
avec service de livraison

**CAPACITE 200 VOITURES
SERVICE DE 24 HEURES**

LAURIER GARAGE

GERALD GROULX, L.T.E.E. Propriétaire

390 ouest, avenue Laurier - - - - CR. 3115

Le Canada

14

MONTREAL, VENDREDI 23 OCTOBRE 1942

TAIT-FAVREAU Limitée

L. FAVREAU, O.C.D., président

EXAMEN DE LA VUE

Troubles oculaires de l'oeil
VERRES CORRECTEURS

Le spécialiste OPTOMETRISTE

LORENZO FAVREAU

et ses assistants: Lucien Hébert, B.A.O.,
C. Monette, B.A.O.

OPTOMETRISTES-OPHTHALMISTES

LICENCIÉS

"Bacheliers en Optométrie"

Bureau du Centre: 200 R. St-Catherine
Bureau du Nord: 6000, rue St-Hubert

Tél.: LA. 6700 Tél.: CA. 9344

Montréal a souscrit \$25,611,650 soit 15 p.c. de son objectif total

Le total des souscripteurs dont tout le pays se chiffre par 106,465 et celui des souscriptions par \$139,084,250. Montréal devra atteindre 33% de son objectif samedi

OTTAWA, 22 (C.P.) — Les quatre-vingt-neuf de l'Emprunt de la victoire annoncent ce soir que 53,823 personnes ont souscrit hier, portant à 106,465 le total de ceux qui ont acheté des obligations de la victoire depuis le début de la campagne.

Le gouvernement de l'Alberta a placé la somme de \$4,000,000. Ainsi, le total des souscriptions perçues jusqu'ici se chiffre par \$139,084,250. La ville de Sherbrooke est toujours à la tête des principales villes du pays dans la course vers leurs objectifs respectifs. La Reine des Cantons de l'Est a effectivement souscrit 53 p.c. de son objectif.

A Montréal

La ville avait atteint hier soir 15.6 p.c. de son objectif de \$160,000,000, avec des ventes d'obligations de la victoire au montant de \$25,611,650. Au Comité national des finances de guerre, on espère que la métropole atteindra 53 p.c. de son objectif samedi.

Dans toute la province, on a enregistré \$31,527,300, soit 15.76 p.c. de l'objectif de \$200,000,000.

Pendant les quatre premiers jours de la campagne de l'emprunt de la victoire, les Montréalais ont acheté assez d'obligations de la victoire pour payer 51 bombardiers quadrimoteurs.

A Valleyfield

Dimanche après-midi, la ville de Valleyfield sera témoin d'un grand défilé militaire à l'occasion de l'emprunt de la victoire. Cette manifestation sera suivie d'un ralliement où l'on entendra, entre autres orateurs, le lieutenant J.E. Lévesque, le lieutenant W.-G.-E. Aird et M. Edouard Simard, de la Marine Industries de Sorel. Un détachement de soldats américains prendra part au défilé.

Sherbrooke en tête

La ville de Sherbrooke est toujours en première place puisque l'a versé à l'emprunt un montant total de \$1,067,100, soit 53.35 p.c. de son objectif. Proportionnellement, la ville de Québec a souscrit autant que Montréal, ayant atteint 13.36 p.c. de son objectif de \$1,129,900.

La petite ville de Waterloo a dépassé son second objectif de \$170,000, après avoir souscrit le premier qui était de \$118,000. D'autres rapports indiquent que Ville-Marie a dépassé son objectif de \$50,000 et que le comté de St-Hyacinthe a déjà versé 40 p.c. du montant qui lui a été fixé.

Parmi les plus importantes souscriptions, à Montréal hier, mentionnons celle de \$2,000,000 faite par la Cie Bell.

Fait à mentionner, la plus importante souscription individuelle a été versée par un Russe, né à Stalingrad, M. D. Zolov, président de l'International Smallwares, qui a offert \$15,500 à l'emprunt.

Pont-Viau, dont l'objectif était de \$15,000 a fourni \$15,250 et l'Abord-à-Plouffe, municipalité voisine, a souscrit \$4,400 de plus que son objectif de \$10,000.

Les compagnies de Montréal et des environs se montrent généreuses.

Les noms réservés

Canadian Home Insurance Co. \$150,000; Canadian Alliance Insurance Co., \$7,500; Fongère Fire Insurance Co., de Paris, France, \$20,000; Associated Textiles of Canada Ltd., \$50,000; Lukis, Stewart and Co., Ltd., \$10,000; Mme F. P. Jones, \$50,000; Angus Robertson Ltd., \$25,000; Verdun Protestant Hospital, \$25,000; Williams and Gilson Ltd., \$75,000; Canadian Printing and Lithographing Co., Ltd., \$6,000; Hubert C. Welsford, \$5,000; Léo Dandurand, \$10,000; Alphonse Raymond Ltee, \$15,000; Paradis and Sons Ltd., \$10,000; La Corporation archiepiscopale catholique romaine de Montréal, \$15,000; La Compagnie de Publication de la Presse Ltee, \$75,000; Hall Corporation of Canada, \$250,000; London and Scottish Corp., Ltd., \$150,000; Rubin Bros. Ltd., \$25,000; Penman's Ltd., \$250,000; Anglin-Norcross Corp. Ltd., \$50,000; L. H. Hébert and Cie Ltee, \$7,000; Southern Canada Power Co. Ltd., \$250,000; Alfred H. Paradis, \$5,000; Gillette Safety Razor Co. of Canada Ltd., \$150,000; The F. P. Weaver Coal Co. Ltd., \$30,000; The Kay Manufacturing Co. Ltd., \$20,000; l'hon. B.H. Hallward, \$100,000; Dufresne Engineering Co. Ltd., \$75,000; The London Assurance, \$50,000; Canadian Tube and Steel Products Ltd., \$200,000; Just Equipment and Supply Co. Ltd., \$50,000; Macfarlane, Lefebvre Ltd., \$25,000; General Security Insurance Co. of Canada, \$25,000; Cie F. X. Drolet, Ltee, Québec, \$10,000; Dominion Corset Co. Ltd., \$25,000; Lt-Col L.-J. Adair, Amyot, Québec, \$25,000; Le Syndicat de Québec Ltee, Québec, \$25,000; Donnacona Paper Co. Ltd., Donnacona, \$125,000; Granada Theatre, Sherbrooke, \$10,000; Sheer Silk Hosiery Mills Ltd., Sherbrooke, \$8,000; J. S. Mitchell and Co. Ltd., Sherbrooke, \$100,000; Hull Iron and Steel Foundries, Hull, \$250,000; Maska Theatre, St-Hyacinthe, \$5,000; Mme Gertrude A. Scott, Lennoxville, \$50,000; Mme Gertrude A. Scott (Tutrix Account), Lennoxville, \$40,000; Sherbrooke Trust Company, \$100,000; Mississquoi and Rouville Insurance, Frelighsburg, \$75,000; The Torrington Co. Ltd., Bedford, \$250,000; Victoriaville Furniture Ltd., Victoriaville, \$40,000; La Fonderie de l'Islet Ltee, L'Islet Station, \$25,000.

Le rachat des obligations

"Les obligations du présent emprunt de la victoire, comme les obligations des précédents emprunts, resteront en circulation et pourront être achetées, vendues ou négociées sans aucune intervention de la part du gouvernement."

C'est là la déclaration catégorique que vient de nous transmettre le Comité national des finances de guerre à la suite de la rumeur qui circule depuis quelque temps à l'effet que le gouvernement aurait l'intention de suspendre le paiement des obligations de la victoire après le présent emprunt.

"L'hon. J.-L. Isley, ministre des Finances, s'est déjà fortement élevé au début de la présente campagne contre ceux qui répandaient de fausses rumeurs et il avait précisé que celle du "gel" des obligations de la victoire. Ces rumeurs ne peuvent provenir que des agents ennemis qui seuls ont intérêt à ralentir l'effort patriotique que tous les Canadiens consentent présentement dans le but de hâter la défaite de l'Axe," dit le communiqué.

Souscription des cuisiniers

La Société de secours mutuels des cuisiniers de Montréal, par l'intermédiaire de son trésorier M. Georges Vernet, a souscrit la somme de \$1,000 au troisième emprunt de la victoire.

Prix des pommes au pays

TORONTO, 22 (C.P.) — L'administrateur de l'alimentation, M. J. G. Taggart, a annoncé, aujourd'hui, la fixation de prix maxima pour les pommes ordinaires et les pommes sèches.

Des citoyens ont cultivé deux mille terrains vagues

Cette année la Ville a accordé à 1,200 citoyens la permission de cultiver environ 2,000 des 55,000 terrains vagues qu'elle a dû reprendre à leurs propriétaires parce que ceux-ci ne payaient plus leurs taxes. Ces 1,200 administrés doivent donc à la municipalité et au travail de leurs mains les légumes frais qu'ils ont eus tout l'été et les provisions de pommes de terre et d'autres légumes qu'ils ont pu emmagasiner pour l'hiver.

Pour l'emprunt de la victoire

Mlle Claire Gagné, notre très sympathique compatriote, a mis sa merveilleuse voix au service du troisième emprunt de la victoire. Elle a chanté quelques pièces de son répertoire au "Pageant de la Liberté". On la voit photographiée ici en compagnie de M. W. B. Tingle, président conjoint du Comité des relations publiques.

L'emprunt de la victoire au Canadien National



Le "jour du soldat" au Canadien National a remporté un vif succès comme le prouve la photo ci-dessus qui représente plusieurs employés du réseau d'Etat, membres de l'armée de réserve à leur travail quotidien. Cette "journée du soldat" décrétée par M. R. C. Vaughan, président du conseil d'administration et directeur général du réseau, a marqué l'ouverture de la vente d'obligation de la victoire aux employés du réseau et à ceux des compagnies subsidiaires. Au premier plan, à gauche, on remarque le capitaine Charles S. Robb, du 6ème régiment de hussards du duc d'York. (Photo Canadien National)

L'assemblée de dimanche au Forum, remise à plus tard

A la suite de la démission de M. Mitchell Hepburn comme premier ministre d'Ontario, on a remis à plus tard la grande assemblée qui devait avoir lieu au Forum, dimanche soir, et où M. Hepburn devait parler. Les organisateurs feront savoir bientôt la nouvelle date de l'assemblée et de nouveaux noms d'orateurs.

La Bibliothèque a maintenant près de cinq mille abonnés

Beaucoup de gens ne paraissent pas pressés d'aller chercher leur dépôt de \$3

Près de deux mille nouveaux abonnés se sont inscrits à la Bibliothèque municipale depuis le 1er octobre, ce qui, si l'on y ajoute les trois mille que l'on comptait avant cette date, porte à environ cinq mille le nombre des citoyens de Montréal qui pourront emprunter et emporter chez eux, chaque fois qu'ils le désirent, deux ou trois des cent mille volumes mis à leur disposition par la Ville dans son bel édifice de la rue Sherbrooke.

Depuis la même date la Bibliothèque a remis pour à peu près \$5,000 des dépôts de \$3 qu'on lui avait confiés afin de pouvoir emprunter des livres selon l'ancien système. Il lui reste encore de six à sept mille dollars que leurs propriétaires ne semblent pas pressés d'aller reprendre. On continuera pendant quelque temps encore de rembourser à la Bibliothèque même cet argent. Il est possible, cependant, que dans une quinzaine ce soit à l'hôtel de ville qu'il faille aller le chercher, car la Bibliothèque avec le personnel réduit qu'elle a ne peut se charger longtemps de ce travail qui désorganise un peu ses services. Le service municipal des finances s'en occupera le jour où la Bibliothèque l'abandonnera.

Des citoyens ont cultivé deux mille terrains vagues

Cette année la Ville a accordé à 1,200 citoyens la permission de cultiver environ 2,000 des 55,000 terrains vagues qu'elle a dû reprendre à leurs propriétaires parce que ceux-ci ne payaient plus leurs taxes. Ces 1,200 administrés doivent donc à la municipalité et au travail de leurs mains les légumes frais qu'ils ont eus tout l'été et les provisions de pommes de terre et d'autres légumes qu'ils ont pu emmagasiner pour l'hiver.

Aspirant marin tué par un camion; chauffeur détenu pour l'enquête

La tragédie se déroule rue Notre-Dame, près de la rue des Seigneurs — Le présumé chauffeur, dont le véhicule heurta le cycliste, fut retracé moins de deux heures après l'accident

PAR ROBERT LEMYRE

Reggie Tittley, aspirant marin de 18 ans, dont les parents habitent rue Briand, 6429, à Ville-Emard, a perdu la vie tragiquement hier soir. Il fut victime d'un chauffeur. L'accident se produisit rue Notre-Dame, entre les rues Chatham et des Seigneurs. Moins de deux heures après la tragédie, le présumé camionneur dont le véhicule heurta la bicyclette du marin, fut accosté par un limier, en arrivant à son domicile et, de là, conduit au quartier général de la Sûreté municipale, où il est actuellement détenu comme témoin pour l'enquête du coroner. Le cadavre de la victime est actuellement sur les dalles de la morgue.

L'accident eut lieu à 7 h. 05. L'aspirant marin pilotait sa bicyclette vers l'est rue Notre-Dame, quand il fut heurté et projeté violemment sur la chaussée par un camion dont le

conducteur aurait pris la fuite. On se porta au secours du cycliste et on manda une ambulance. Un interne de l'hôpital de l'ouest de l'hôpital Général de Montréal ne put que constater le décès. Le cadavre fut ensuite transporté à la morgue, où le coroner adjoint du district de Montréal, le Dr Pierre Hébert, tiendra enquête aujourd'hui.

Quand l'alerte fut donnée à la police, le sergent Adolphe Moreau, du poste No 6 (rue Montfort) et les agents Fabien Beaudin et John Curtis, de radio-police, se rendirent sur les lieux, pour enquêter avec les sergents détectives Alfred Dupuis et Sylvio Bertrand, promptement dépêchés sur place par le sergent détectif Damien Longpré, de la Sûreté municipale. On avait alors le signalé ainsi que le numéro de permis du véhicule qui entra en collision avec la bicyclette de l'étudiant pilote, et les perquisitions ne se firent pas attendre.

Moins de deux heures après l'accident, soit peu avant 9 h. hier soir, le sergent détectif Sylvio Bertrand, de la brigade préposée aux homicides, conduisit le présumé camionneur recherché à la Sûreté, après l'avoir attendu pendant quelque temps, à la porte de son domicile.

L'homme détenu dans cette grave affaire est Joseph Daly. Il est âgé de 47 ans et habite rue St-Maurice, 888.

Expertise qui coûte \$8,000 à la Ville

L'administration se prépare à contester l'appel de la Sun Life

Si tôt quelle apprit, il y a de cela plusieurs mois, que la Ville avait décidé de lever de quelques millions de dollars l'évaluation municipale de son gratte-ciel de la rue Metcalfe, la compagnie Sun Life annonça son intention d'en appeler de cette décision. Pour ne pas être pris au dépourvu lorsque cette affaire viendrait devant le bureau de révision ou devant d'autres tribunaux, le comité exécutif confia dans le temps à quatre experts le soin de préparer un rapport sur la valeur économique et la valeur de remplacement de cet imposant édifice. Ces experts devaient aussi être prêts à témoigner le jour où l'on instruirait la cause de la Sun Life. On avait jugé qu'il suffirait de \$3,000 pour les dédommager et les commissaires avaient voté cette somme.

Il arriva, cependant, lorsque l'on commença de recevoir leurs comptes que ceux-ci étaient beaucoup plus élevés qu'on ne l'avait prévu et que leur travail était loin d'être terminé. A l'une de ses récentes séances le comité a donc décidé de voter, M. J.-O. Asselin enregistrant sa dissidence, une somme additionnelle de plus de \$5,000 pour que ces quatre experts puissent achever leur besogne.

Ils sont quatre: Ce sont: MM. Guy Desaulniers, Harold Mills, Victor L'oumier et Bryan R. Perry.

Le lieutenant-gouverneur sanctionne la nomination de M. Wilfrid Pelletier

QUEBEC, 22. (Du correspondant parlementaire du Canada). — M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province, a annoncé officiellement aujourd'hui au nom de l'hon. Hector Perrier, secrétaire de la province, que le lieutenant-gouverneur avait accordé la sanction royale à deux arrêtés ministériels, le premier nommant M. Wilfrid Pelletier, directeur du Conservatoire de la Province, et le second nommant les personnes suivantes, membres de la Commission de l'Enseignement du Conservatoire: MM. Arthur Vallée, le juge Thomas Tremblay, le Dr W.-D. Woodhead, J.-A. Gilbert, Mesdames Athanase David, W.-H. Delaney, MM. Jean Lallemand, le Dr Frédéric Gadbois et Antonio Thompson.

L'hon. M. Godbout met en garde les fonctionnaires trop légers

Le premier ministre demande aux membres des personnels du conseil exécutif, de l'agriculture et de la colonisation de souscrire le plus généreusement au troisième emprunt de la victoire

QUEBEC, 22 (Du correspondant parlementaire du Canada) — L'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la province, a mis en garde aujourd'hui ceux qui, à l'hôtel du gouvernement, pourront parler à la légèreté de l'effort de guerre du Canada et de celui des Nations Unies: "S'il y en a dans les ministères que je dirige qui sont surpris à répandre des rumeurs pouvant nuire à la cause des alliés, ils iront parler ailleurs", a dit le premier ministre.

C'est en s'adressant aux membres des personnels du conseil exécutif, de l'Agriculture et de la Colonisa-

tion que M. Godbout a donné cet avertissement.

Tous les fonctionnaires se sont réunis pour entendre le premier ministre qui leur a conseillé de souscrire le plus généreusement possible au troisième emprunt de la victoire.

L'hon. F. Philippe Brads, un des présidents du Comité provincial de l'emprunt, accompagnait M. Godbout et a remercié les fonctionnaires de la province qui, lors du dernier emprunt, ont souscrit \$610,000, dépassant leur objectif qui était de \$500,000.

M. J.-Antonio Grenier, président de l'Office du crédit agricole, présidait cette réunion.

Faits divers

Deux morts subites à Verdun

M. Hervé Giroux, 49 ans, boul. La-Salle, 3961-A, à Verdun, ainsi que Mme Robert Swinburne, 54 ans, avenue Moffat, 779, dans la même municipalité, sont morts subitement, hier, en leurs domiciles respectifs. Les deux corps furent transportés à la morgue.

Macabre découverte

On a trouvé peu avant 5 h., hier après-midi, le cadavre d'un nouveau-né du sexe féminin, enveloppé dans des vieux journaux. Cette découverte fut faite dans un buisson situé près du boulevard de l'Aqueduc, entre les ponts Crawford et Knox, à Ville-Emard. Le macabre colis fut transporté à la morgue, pour fins d'autopsie et d'enquête. Les agents Denis Vauthier et Olier Allard, du poste de l'Aqueduc, firent les premières constatations, puis l'affaire fut confiée à la Sûreté municipale.

Renversé par une auto

Gilles Villeneuve, 6 ans, 86 avenue, 5488, à Rosemont, a été heurté par une auto, à 5 h. 10 hier après-midi, en traversant la chaussée rue Masson, près de la 10e avenue. Le bambin blessé fut hospitalisé à Ste-Justine. Il souffre de fracture ainsi que d'une large plaie à la mâchoire. Le sergent A. Levasseur, du poste No 22 (à Rosemont), fit enquête avec les agents L. Constantin et E. Filiatrault, de Radio-Police.

Décès de Mme H. Runions

CORNWALL, 22. (C.P.) — Mme Herman Runions, 90 ans, est décédée, aujourd'hui, à sa demeure. Née à Roxborough, elle s'était mariée en 1878.

Le comité des 15 se réunira lundi soir

M. J.-O. Asselin, les membres de l'exécutif, le maire et le chef du conseil seraient présents

M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif, a dit hier qu'il inviterait ses collègues de l'exécutif, les membres des quinze, nommés par le conseil pour étudier la question de la conversion libre de la dette de Montréal, le maire, M. Adhémar Raynault, et M. A.E. Goyette, chef du conseil, à se réunir lundi soir au club S-Denis ou au club Canadien. On y discutera de façon non-officielle le problème de la dette et il est probable que M. Asselin présentera alors un rapport sur le travail qu'il a accompli en vue de mener à bien la réorganisation financière des affaires de la Ville depuis que le conseil s'est dessaisi de cette question.

M. Asselin a déjà rencontré hier les cinq délégués de la classe A et il se propose de voir aujourd'hui et demain les délégués des classes B et C. On sait que le conseil tiendra séance au début de novembre et qu'il est possible qu'un essai alors de nouveau de l'intéresser à un projet de conversion de la dette.

M. J.-A. Cambray, recorder du Cap-de-la-Madeleine

QUEBEC, 22. (Du correspondant parlementaire du Canada) — L'hon. Léon Casgrain, procureur-général de la province dans le cabinet Godbout, a annoncé aujourd'hui la nomination de M. J.-A. Cambray, avocat, au poste de Recorder de la ville du Cap-de-la-Madeleine.

POUR TELEPHONER AU "CANADA"

Dans le jour

HARBOUR 5131

SOIR, DIMANCHE ET FÊTES:

Police incendies, accidents HA 5131
Sport HA 5134
Directeur de l'information HA 5461
Atelier de composition HA 1432
Service d'information HA 5607
Circulation et expédition HA 5134
Rédacteur en chef HA 5464

GEO. VANDELAC LTEE

Fondée en 1890

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES

SALONS MORTUAIRES

SERVICE D'AMBULANCE

120 rue Rachel Est, Montréal

Tél.: BELair 1717

G. Vandelac, Jr. Alex. Goss

M. POIRIER

Directeur de funérailles

ENHUMEUR DIPLOMÉ

6603

St-Laurent CR. 5700

MONTREAL

1870 1941

Les plus grands clos et les plus bas prix pour CHARBON et BOIS sec "à l'abri"

Wilson Frères

CHerrier 2161

Jos. Charlebois, Prop.

Pour l'emprunt de la victoire



Mlle Claire Gagné, notre très sympathique compatriote, a mis sa merveilleuse voix au service du troisième emprunt de la victoire. Elle a chanté quelques pièces de son répertoire au "Pageant de la Liberté". On la voit photographiée ici en compagnie de M. W. B. Tingle, président conjoint du Comité des relations publiques.

AUJOURD'HUI! CARDIGANS et GILETS "Jumbo" CHACUN 2.50

pour hommes et jeunes gens — cardigan: 36 à 44 — jumbo: 38 à 42

DUPIUS — rez-de-chaussée — (Ste-Catherine)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président
J. DUGAL, vice-président
ARMAND DUPUIS, sec. gén.